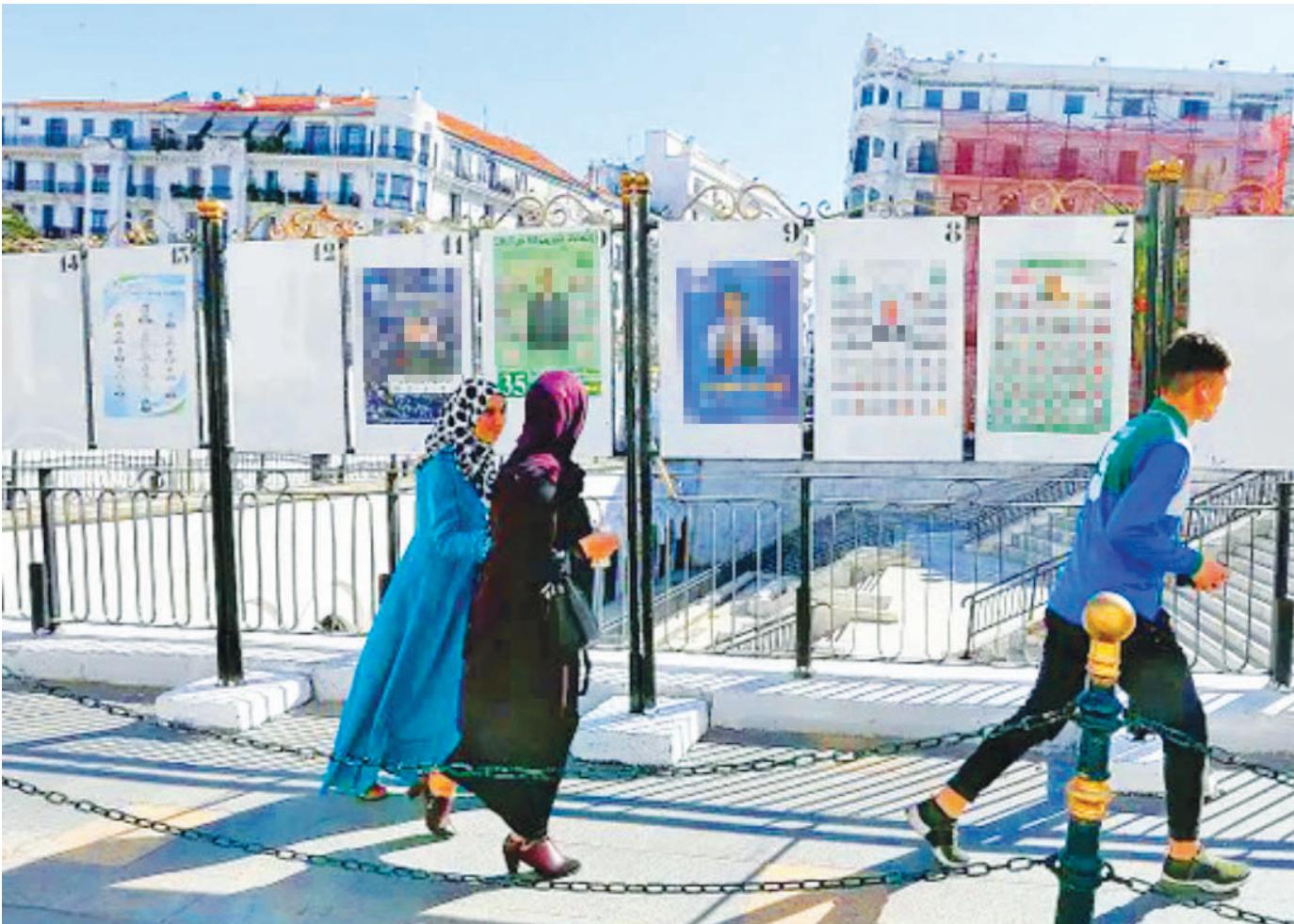


CONCERTATIONS POLITIQUES **Des législatives anticipées en juin ?**

Lire l'article de R. N. page 2



LE SNAPO LES SOUTIENT **Les pharmaciens de Constantine boycottent les distributeurs**

Lire l'article de Khaled Boumediene page 4



NOUVELLE LOI
ÉLECTORALE
**Les assurances
du président
du Conseil
constitutionnel**

Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 3



**La coordination
des enseignants
du primaire
revient à la charge**

Lire l'article de M. Aziza page 3



TIPASA
**Peines
confirmées
contre Zoukh**
P. 4

BÉJAÏA
**Trois morts
et un blessé
grave dans
une collision**

P. 4

Concertations politiques Des législatives anticipées en juin ?

Le président de la République, AbdeMadjid Tebboune, a rencontré samedi et dimanche derniers, plusieurs responsables de partis politiques. Il s'agit de Abdelkader Bengrina (Mouvement El-Bina), Abdelaziz Belaid (Front El Moustakbel), Djilali Soufiane (Jil Jadid), Abderrazak Makri (Mouvement de la société pour la paix - MSP), Filali Ghouini (Mouvement El Islah), ainsi que Youcef Aouchiche et Hakim Belacel (du Front des forces socialistes - FFS).

R. N.

Interrogé hier, à la radio nationale Chaîne 1, à propos de sa rencontre avec le président de la République, Djilali Soufiane affirme que le président «pourrait annoncer la tenue d'élections législatives anticipées, en juin prochain» et des «élections locales avant la fin de cette année».

Selon lui, les rencontres du président avec les différentes formations politiques «expriment une réelle volonté de donner un nouveau souffle à l'action politique en Algérie, en écoutant toutes les voix, même extérieures aux centres de décision», afin de «trouver une solution politique finale».

Pour le président de Jil Jadid, «la classe politique attend la future loi électorale pour connaître les nouvelles règles du jeu politique, afin que tous les partis puissent être rassurés que cette loi garantira la transparence et l'intégrité du scrutin».

Selon M. Djilali, «dans le cadre de la feuille de route du président», le pouvoir «a ouvert la porte aux partis d'opposition afin d'appliquer le changement exigé par les Algériens», et qu'il est donc nécessaire de «changer les institutions élues qui représentent encore le régime précédent».

Il a expliqué que «ces institutions n'ont ni crédibilité, ni légitimité». «Nous devons donc aller vers la formation d'institutions propres qui ont une légitimité», a ajouté Djilali Soufiane. L'intervenant a également exprimé le souhait que le

président «prenne des mesures fortes à l'occasion du second anniversaire du mouvement populaire pour redonner confiance aux Algériens».

Reçus également par le président de la République, le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a affirmé, hier, que sa formation politique était profondément convaincue que seul un dialogue politique «sérieux, responsable et transparent», pourrait «renforcer le front interne» aux fins de mettre en échec toute tentative, externe ou interne, susceptible d'atteindre à la souveraineté nationale du pays et à l'unité du peuple. «Nous avons exprimé au président de la République, AbdeMadjid Tebboune, notre conviction que seul un dialogue politique sérieux, responsable et transparent visant à construire un consensus national est à même de renforcer le front interne en vue d'avorter toute tentative externe ou interne susceptible de porter atteinte à la souveraineté du pays et à l'unité du peuple algérien, ainsi qu'à affronter les difficultés et défis socioéconomiques et financiers auxquels nous sommes confrontés», a déclaré M. Aouchiche à l'issue de l'audience accordée par Tebboune.

DES «MESURES URGENTES» DOIVENT ÊTRE PRISES

Lors de cette rencontre, le FFS a présenté les grandes lignes de son initiative politique, à savoir: «l'élaboration d'une convention nationale

visant à rassembler toutes les forces vives de la Nation afin d'asseoir les règles morales et politiques pour la consécration du changement et l'édification d'un Etat de droit et de démocratie», a poursuivi le représentant du FFS.

Le FFS a mis en garde contre «les risques d'un autre abstentionnisme et ses répercussions sur la cohésion nationale, si les revendications populaires ne sont pas satisfaites, ou de nouvelles élections sont organisées dans un climat de tension et d'atteinte aux libertés politiques, ou si un processus politique et un dialogue inclusif ne sont pas engagés, accompagnés de mesures concrètes d'apaisement», a souligné M. Aouchiche.

Le FFS a appelé le Président Tebboune à «prendre des mesures politiques solides à même de rétablir la confiance entre les Algériens et de mettre en place une réelle volonté politique pour la concrétisation du changement escompté». Parmi ces mesures, certaines sont «urgentes», à savoir «la libération des détenus d'opinion, l'ouverture des champs politique et médiatique, la levée des restrictions sur l'exercice des libertés fondamentales, individuelles et collectives, la protection des droits de l'Homme et l'abolition des harcèlements contre les militants, les activistes politiques et les syndicalistes».

«UNE VOLONTÉ FORTE»

Tebboune a également reçu le président du Mouvement El Islah, Fillali Ghouini, qui s'est fé-

licité de «la forte volonté perçue chez le président de la République de pallier les différents dysfonctionnements enregistrés à plusieurs niveaux», qualifiant de «rassurant» le «suivi» par le Président Tebboune de tous les dossiers. La rencontre a également permis de débattre (du projet) de la loi portant régime électoral qui se veut la voie vers le renouvellement des assemblées élues, notamment l'Assemblée populaire nationale (APN).

«Nous avons fait part au président de notre volonté et vœu de voir l'APN s'ériger en force de représentation incontestable, crédible et populaire, capable de s'acquitter pleinement de ses missions à l'avenir».

M. Ghouini a également débattu avec le Président Tebboune de «certains points relatifs au volet social, notamment ceux liés au pouvoir d'achat des citoyens».

Reçu également par AbdeMadjid Tebboune, le président du MSP, Abderrazak Makri, a fait état d'un échange sur la situation «politique et économique», au cours duquel il a exprimé le point de vue du parti concernant «tout ce qui est dans l'intérêt de l'Algérie et au service de sa stabilité». Le président du MSP a souhaité que cette stabilité «soit un levier pour un avenir meilleur garantissant aux Algériens une vie décente dans le cadre de la sécurité». L'important, selon le MSP, «est d'asseoir un climat politique et socio-économique permettant aux Algériens de vivre dans la sérénité et la sécurité», et que «la concurrence soit régulière et ouverte à tous les Algériens pour que tout un chacun œuvre au service du pays».

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Une stratégie payante?

que normale. Exceptés le maintien du confinement partiel à domicile, à travers 19 wilayas, du reste pas très contrignant (22h à 5h du matin), ainsi que quelques rares aspects de la vie quotidienne qui restent frappés d'interdiction, à l'enseigne de tout type de rassemblement de personnes, de regroupement familial, de réunions et autres assemblées générales organisées par certaines institutions, la levée des mesures restrictives touche toutes les sphères et tous les domaines d'activités.

Bien évidemment, le tout dans le respect des règles d'hygiène et des mesures de prévention et de protection, ainsi que les protocoles sanitaires édictés par les pouvoirs publics dans le cadre d'un strict accompagnement de cet assouplissement des conditions du confinement. A croire que le pays a atteint le stade de l'immunité collective avant même d'avoir vacciné 1% de sa population ! Certains y croient sérieusement à cette immunité collective sans vaccin. Par quel miracle ? Le virus en circulation intra muros, à la suite de la fermeture des frontières, s'est affaibli considérablement, d'où sa circulation moins active et des infections sans gravité, explique-t-on. Accouplé à d'autres mesures préventives et restrictives, touchant la mobilité des personnes à l'intérieur du pays, le maintien de la fermeture des frontières y serait, ainsi, pour beaucoup dans la maîtrise de la propagation du virus.

Seul un autre pays, en l'occurrence la Chine, peut se targuer d'avoir relativement maîtrisé la propagation du Covid-19. L'Algérie a-t-elle calqué sa stratégie sur celle appliquée par les Chinois ? Pas exclu, d'autant qu'au début de la pandémie, des experts chinois se sont rendus à Alger dans ce cadre de la coopération sanitaire.

Publicité

KHLASTLEK L'INTERNET?!

FlexyNET

KEMEL BIHA L'MATCH

Disponible sur Djezzy App

Djezzy App Store

internet.djezzy.dz ou en composant *707#

Nouvelle loi électorale Les assurances du président du Conseil constitutionnel

El-Houari Dilmi

Les consultations politiques, entamées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au lendemain de son retour d'un séjour médical en Allemagne, continuent de susciter diverses réactions de la classe politique et des médias.

Pour le président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche, « l'initiative du chef de l'Etat d'entamer des consultations politiques en recevant les chefs de plusieurs formations politiques, traduit la volonté du premier magistrat du pays de prendre avis sur les décisions qui engagent l'avenir du pays avec les principaux acteurs de la scène politique en vue d'une transition harmonieuse vers l'Algérie nouvelle », a-t-il déclaré.

Intervenant lors du Forum de la Radio nationale, Kamel Feniche a indiqué que « le chef de l'Etat a réellement commencé à mettre à exécution son agenda politique, avec transparence et honnêteté », a-t-il affirmé. « La distribution d'une copie de la nouvelle loi organique, relative au régime électoral, aux formations politiques et les acteurs de la société civile, reflète dans les faits l'exercice de la démocratie participative et augure de la fondation d'une Algérie nouvelle que veut instaurer le Président Tebboune, mais aussi le Hirak populaire », a-t-il encore indiqué.

Pour le président du Conseil constitutionnel, « la nouvelle Constitution dont s'est dotée le pays le 1^{er} novembre dernier constitue un premier jalon dans le chemin de la construction d'une nouvelle République, ce qui a nécessité une révision en profondeur de tout l'arsenal législatif du pays, la nouvelle loi électorale en particulier, qui renferme en son sein des garanties à même de mettre fin aux mauvaises pratiques et aux dérives qu'a connues l'Algérie, par le passé », a-t-il expliqué. Parmi les garanties offertes par la nouvelle loi électorale, Kamel Feniche citera l'instauration de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le mode de scrutin proportionnel avec listes ouvertes, « outre les nouvelles dispositions contenues dans la nouvelle loi fondamentale qui garantissent une transparence totale du proces-

sus électoral, l'instauration effective du principe d'égalité politique entre hommes et femmes et une participation active des jeunes à la vie politique et le renforcement de leur rôle-clé dans la vie publique d'une manière générale », a encore souligné l'invité du Forum de la Radio. Qualifiant le nouveau système électoral de « véritable révolution », le président du Conseil constitutionnel, dira notamment que le mode de scrutin remplace la liste fermée par une liste ouverte, ce qui octroie à l'électeur la liberté de choisir une seule liste et le candidat pour lequel il veut voter », ajoutant que le mode de scrutin proportionnel est le « système de scrutin qui garantit une meilleure représentation de la diversité et consacre plus de démocratie dans la vie publique », a-t-il encore indiqué. Citant l'exemple de l'article 141 de la loi électorale, Kamel Feniche a expliqué que cette dernière « accorde davantage de garanties à tous les candidats en ce sens que cela leur permet de contrôler toute l'opération électorale jusqu'au dépouillement, avec transcription sur un procès-verbal de toutes les observations et réserves liées au scrutin, avant la remise d'une copie de ce même PV à chaque candidat », a-t-il affirmé. Conformément à l'article 6 de la loi électorale, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) « jouit de toutes les prérogatives pour assurer un contrôle sur toutes les opérations électorales et consultations populaires, ce qui traduit la volonté des Autorités algériennes de consacrer une rupture totale avec les pratiques du passé et éloigner l'administration du processus électoral et, par conséquent, permettre au citoyen d'exercer son droit de contrôle via l'ANIE », a-t-il expliqué. Kamel Feniche a également abordé les nouvelles prérogatives de la Cour constitutionnelle, conformément à l'article 151 de la Constitution, citant l'exemple du droit pour le citoyen d'introduire un recours auprès de cette juridiction, « chargée de se prononcer sur la constitutionnalité ou non d'une décision législative ou un texte réglementaire, ou d'assurer un arbitrage entre les différentes institutions constitutionnelles, comme cela s'est passé lors de la dernière crise vécue par le Parlement », a-t-il conclu.

Laraba présente à Tebboune les propositions des partis politiques

Le président de la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électoral, Ahmed Laraba, a indiqué lundi à Alger, avoir présenté au président de la République Abdelmadjid Tebboune, les différentes propositions émises par les partis politiques relatives au projet de révision de la loi électorale.

« Le président de la République nous a accordé une audience au cours de laquelle nous lui avons présenté un exposé portant sur l'ensemble des propositions émanant des partis politiques concernant le

La coordination des enseignants du primaire revient à la charge

M. Aziza

La coordination nationale des enseignants du primaire revient à la charge et appelle la tutelle à respecter ses engagements, notamment l'application du décret présidentiel 14/266 du 28 septembre 2014 avec effet rétroactif. Les membres de la coordination ont précisé, à travers un communiqué rendu public, que le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, avait annoncé, il y a une année, l'entrée en vigueur du décret présidentiel 14/266, et ce, au plus tard le 31 mars 2020. Il a été indiqué, en outre, que la classification à l'échelle de la Fonction publique sera revue à la hausse, pour les travailleurs de ce secteur. Ainsi l'enseignant assistant sera promu au grade d'enseignant du primaire, et la catégorie passera de 7 à 10, les enseignants du primaire et les enseignants principaux du primaire seront respectivement classés aux catégories 11 à 12 et 12 à 13. La coordination a été contrainte de suspendre toutes formes de protestation à cause de la pandémie de Covid-19, privilégiant ainsi l'intérêt général et la préservation de la sécurité sanitaire. Mais, après plus d'une année « d'indifférence affichée par la tutelle » à l'égard des enseignants du primaire et son « désengagement » quant à l'application du décret présidentiel 14/266, la coordination a jugé utile d'occuper la scène. En appelant ainsi ses adhérents et l'ensemble des enseignants du primaire à observer des sit-in au sein de leurs écoles respectives, en brandissant des pancartes à travers lesquelles ils réitéreront les revendications principa-



les de la coopération. Les membres de la coordination ont décidé d'organiser ces sit-in ce mercredi, une date qui coïncide avec la tenue, l'année passée, de « la marche de la dignité » une action considérée par la coordination comme la première du genre, dans le cadre du militantisme scolaire et éducatif dans l'école primaire. La coordination a également annoncé la tenue des assemblées générales à partir du 31 mars 2021, pour se concerter avec la base sur les formes de contestation à adopter dans l'avenir pour faire valoir leur droit et pour avoir des réponses concrètes à leurs revendications. Pour faire baisser « la tension » la coordination appelle la tutelle à appliquer en urgence le décret présidentiel 14/266. Et d'appeler à l'ouverture d'un dialogue franc et responsable avec la tutelle, pour répondre aux revendications en suspens à savoir l'unification des critères de classification par la valorisation des diplômes pour garantir l'égalité des chances. La révision des programmes scolaires, la révision du statut particulier du personnel de l'Education, et garantir le droit à une retraite anticipée sans conditions d'âge. Après une accalmie due au contexte sanitaire, plusieurs catégories syndicales du secteur de l'Education comptent revenir à la charge avec des revendications socioprofessionnelles qui sont restées en suspens. Ainsi, l'intersyndicale regroupant six syndicats du secteur de l'Education prévoit la tenue, aujourd'hui, d'une conférence de presse, au siège de l'UNPEF, pour justement remettre sur la table des discussions, bon nombre de dossiers et diverses revendications socioprofessionnelles qui sont restés sans réponse.

Raïna
Raïkoum
Hamid Dahmani

Dans une jungle soumise à la féroce des bureaucrates, il y a des gens hum-

bles et travailleurs qui triment, du matin au soir, pour gagner honnêtement leurs salaires de misère. De pauvres gens qui se tuent au boulot et qui n'ont pas un moment de répit pour souffler. A l'inverse, il y a des individus moins bien qu'on appelle des « tire-au-flanc » qui ont un poil dans la main et qui prospèrent sans aucune inquiétude dans ces lieux couverts, et qui du matin au soir se roulent les pouces et occupent de confortables bureaux avec des fauteuils sans rien donner de concret au service public. Ils se prélassent à longueur de journées dans la chaleur et la fraîcheur confortables des lieux de travail, profitant du confort et des priviléges sans travailler réellement l'horaire exigé en temps de labeur conséquent pour mériter des salaires mirobolants versés par l'Etat.

Dans cette vie injuste, il y a des pauvres gens qui se brisent l'échine au travail, tandis que d'autres sont en train de tuer le travail avec leurs comportements condamnables au sein de ces lieux dédiés au service public, et qui continuent librement dans leur sale besogne sans rendre de compte à qui de droit.

Ainsi va la vie pour les uns et pour les autres, dans cette contrée où les gros poissons mangent les petits. Une absence d'égalité flagrante. Cette réalité nous la vivons tous, lorsque nous

nous rendons, dans ces bureaux gérés comme des établissements et ou règne l'anarchie semée par les ennemis du

travail et la désolation ordonnée par ces paresseux qui ne savent rien faire de leurs dix doigts. Des guichets et des bureaux avec des chaises vides, des couloirs bondés de citoyens qui attendent les responsables de bureaux absents et qui ont déserté leurs activités, sans se soucier des conséquences qui en découlent. On sort et on rentre comme dans un moulin, avec des gobelets à la main, la cigarette entre les doigts ou au bec et le mobile connecté dans l'autre main.

Tel monsieur et telle madame, « Ki sidi ki lala », telle est cette image lamentable du désordre dans ces lieux, qui est observable du côté des salariés et du côté des usagers aussi qui ne se respectent pas ces lieux. Pour avoir la qualité professionnelle d'un bon travailleur, il faut d'abord avoir un bon chef responsable derrière. Malheureusement pour nous c'est le manque de sérieux et de compétence qui nous tuent morallement lorsque l'on est obligé de se rendre dans ces lieux du désespoir. « Kayen » ceux qui se tuent au volant de leur voiture, tandis que d'autres se tuent au travail, il y en a aussi qui se tuent à ne rien faire, il paraît qu'il y en a même qui se tuent par le plaisir et l'ivresse, et il ne faut pas oublier ceux qui se tuent par le suicide à cause du désespoir...

Coronavirus

183 nouveaux cas et 4 décès

Cent quatre-vingt-trois (183) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 169 guérisons

et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du

Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le SNAPO les soutient Les pharmaciens de Constantine boycottent les distributeurs

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) salue l'action de boycott des pharmaciens de la région de Constantine, lancée ce dimanche contre les distributeurs de médicaments.

Khaled Boumediene

Selon un communiqué, le bureau national du SNAPO se réjouit de cette initiative et tient à la soutenir. « Ce mouvement qui exprime la colère et le débarroi des pharmaciens de Constantine a connu un élan de soutien et d'encouragement de la part de nombreux pharmaciens des autres wilayas du pays. Il est marqué par une expression de colère qui consiste à ne pas passer de commandes à partir de ce dimanche. Cette action est venue pour protester contre les problèmes d'approvisionnement en médicaments que connaissent les pharmaciens et contre les multiples dérives enregistrées dans le secteur de la distribution des médicaments, tels que la rétention des stocks, la dissimulation des produits, les ventes conditionnées, les ventes concomitantes, la ségrégation entre pharmaciens et les pratiques anti-déontologiques. Mais, surtout c'est une expression de colère contre les ruptures de médicaments qui surviennent depuis plusieurs semaines. Le mouvement va se renouveler, dorénavant, chaque semaine. Des appels se multiplient à travers d'autres régions du pays pour que cette action, qui a l'air d'une grève blanche, se généralise à travers l'ensemble du territoire national ».

Le bureau national du SNAPO tient à rappeler que les pharmaciens d'officine vivent une situation insupportable et que le marché du médicament n'arrête pas de se dégrader surtout concernant la disponibilité des médicaments et l'approvisionnement des officines. « Les pharmaciens sont, dans la plupart des cas, incapables de répondre à la détresse des malades face à ces ruptures récurrentes et dont la liste ne cesse de s'allonger ». Dans ce contexte, le syndicat rappelle également que « le décret portant organisation et fonctionnement des établissements

pharmaceutiques a été présenté au gouvernement, sans la moindre concertation des pharmaciens d'officine, notamment le SNAPO, alors que ce texte était très attendu depuis des années. Ce projet de texte ne comprend aucune disposition déontologique pour les établissements de distribution, ce qui donne au fonctionnement de ces entreprises un caractère purement commercial et lucratif ».

Selon le vice-président du bureau national du SNAPO, Zefizef Abdelhak, « les premières estimations en matière d'adhésion à ce mouvement déclenché par notre bureau SNAPO de Constantine sont estimées à un taux de 70 % ». Bien que la problématique des ruptures d'approvisionnement de médicaments ne soit pas nouvelle, les initiatives du SNAPO visant à alerter les pouvoirs publics, se multiplient ces derniers temps. « Nous avons recensé au 31 décembre 2020 la rupture de pas moins de 335 spécialités de médicaments, au niveau des étalages des officines pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire national. Le hic, c'est qu'une bonne partie de ces génériques est de fabrication locale », a souligné hier M. Zefizef. Et d'ajouter : « il est étonnant de constater que cette situation d'indisponibilité des médicaments sur le marché national puisse continuer. Il serait plus judicieux à ce que des dispositions soient rapidement adoptées en Algérie et mises en place afin d'anticiper toute pénurie des médicaments et pour bien assurer leur gestion et leur résolution, parce que les pharmaciens sont très mal informés sur les risques de manque de médicaments. Aucun fabricant ne déclare à l'avance ces risques qui perturbent et les pharmaciens et les patients. Il faut encadrer juridiquement ces risques de ruptures de disponibilité des médicaments, afin d'optimiser la diffusion de l'information relative aux ruptures d'approvisionnement ».

Production locale de l'insuline Partenariat Saïdal- Novo Nordisk

Un projet de partenariat est en cours de préparation entre le groupe public d'industries pharmaceutiques «Saïdal» et l'entreprise pharmaceutique danoise «Novo Nordisk» pour la production locale de l'insuline à partir de 2021-2022, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un bilan sur les réalisations du secteur au titre de l'exercice 2020.

Ce projet commun est actuellement en cours d'élaboration, précise la même source, rappelant que le premier responsable du secteur, Lotfi Benbahmed a affirmé, il y a quelques jours, que l'Algérie avançait à pas sûrs vers une autosuffisance dans la production de l'insuline.

Le bilan du ministère a rappelé les projets d'industrie pharmaceutique inaugurés en 2020, citant notamment l'inauguration, en septembre dernier, d'une chaîne de production du Varenox, un biosimilaire de l'Enoxaparine injectable, avec une capacité de production pouvant atteindre 75.000 unités/jour, un projet qui permettra de «renoncer à l'importation de ce médicament qui coûte plus de 60 millions de dollars».

En novembre 2020, une convention de partenariat a été signée entre les laboratoires Saïdal et Pfizer pour la production locale des produits à forte valeur ajoutée, notamment les médicaments anticancéreux.

En décembre de la même année, un mémorandum d'entente a été signé entre Saïdal et la société sud coréenne CKD OTTO pour la fabrication, dans une première étape, de six types de médicaments anticancéreux.

Les entreprises de fabrication des produits anti-Covid 19 sont accompagnées, faisant passer le nombre des producteurs des mas-

ques de prévention de 4 à 12 producteurs, pour une capacité de production quotidienne de 790.000 masques chirurgicaux et de 130.000 masques de type KN95.

Le nombre des confectionneurs de bavettes alternatives s'est élevé à 1.635 avec une capacité de production quotidienne avoisinant 3,7 millions de bavettes.

Selon le bilan du ministère, le nombre de fabricants de l'oxygène médical a augmenté, passant de 2 à 4 fabricants, pour atteindre une capacité de production estimée à 340.000 litres/jour.

L'approvisionnement en matières premières en vue de la fabrication des médicaments employés dans le protocole thérapeutique a également été assuré.

Les capacités de production locale du gel hydro-alcoolique et le passage vers la production locale des moyens de dépistage du Coronavirus ont été renforcés, ce qui a induit leur disponibilité la baisse de leurs prix.

Quant au diagnostic des insuffisances du secteur relevées lors des précédentes années, le document fait état de l'existence de 40 unités de production à l'arrêt depuis 2017, avec près de 700 médicaments en attente d'être commercialisés, et ce en raison de l'absence d'un cadre réglementaire qui permet à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) d'enregistrer ces unités et les produits qu'elles fabriquent.

Par ailleurs, le phénomène de monopole de 29 médicaments hospitaliers dont la catégorie a été déterminée a été signalé, d'autant plus que le ministère a affirmé que l'accélération de l'enregistrement des médicaments bio-similaires (générique) peut venir à bout de ce phénomène et économiser des sommes importantes d'argent.

Tipasa Peines confirmées contre Zoukh



La Cour de Tipasa a confirmé dimanche en appel les jugements rendus en première instance condamnant à des peines de deux fois 4 ans et 5 ans de prison ferme, l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh poursuivi dans des affaires de corruption.

Le verdict dans cette affaire a été rendu suite à l'audience tenue le 6 février dernier, lors de laquelle le parquet a requis des peines de 10 à 15 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger pour des affaires impliquant des membres de la famille de l'ancien Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdellah Hamel, le président de l'ex FCE, Ali Haddad, l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et des membres de sa famille.

Abdelkader Zoukh purge actuellement une peine de prison prononcée à son endroit décembre dernier par le tribunal de Tipasa qui l'a condamné à des peines de 4, 4 et 5 ans de prison ferme, assorties d'un amende d'un million de DA dans chacune des affaires pour lesquelles il est poursuivi, en plus de 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public.

Il a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiriation de sa peine.

Zoukh a été poursuivi en tant que principal accusé dans l'affaire de la famille de Abdellah Hamel (son épouse, son fils Chafik et sa

fille Chahinez), pour « dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire », « utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction », « abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtenir des avantages pour un tiers ».

Pour ce qui des charges retenues contre Zoukh dans l'affaire de Ali Haddad, l'ancien président du FCE (témoin dans l'affaire), elles portent sur «abus de fonction et octroi d'indus priviléges».

Dans l'affaire relative à l'octroi de priviléges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été poursuivi pour «octroi délibéré de priviléges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal».

L'affaire de la famille Hamel remonte à 2014, lorsque celle-ci a bénéficié d'indus priviléges, dont un foncier d'investissement de 7.128 M2, dans la zone de Bab Ezzouar (Alger), et d'un logement social participatif à Ouled Fayet, au profit de Hamel Chahinez, fille de l'ancien DGSN, outre l'octroi de neuf locaux commerciaux à Ouled Fayet, au profit de sa femme, à un prix dérisoire. A cela s'ajoute l'octroi d'un logement social de type public locatif, à la cité Zerhouni Mokhtar de Mohammadia, sans la réunion des conditions fixées

Il s'agit, entre autres, d'une assiette de plus de 39.300 m2 dans la zone de Oued Semar,

pour y ouvrir droit.

Pour l'affaire Ali Haddad, les faits reprochés à l'ex-wali d'Alger ont causé d'énormes pertes en termes de foncier agricole, industriel et touristique ainsi qu'au Trésor public, en témoignent les enquêtes menées par l'Inspection générale des finances, qui font état d'infractions flagrantes à la Loi et aux dispositions légales réglementant les domaines de l'Etat, dans neuf dossier d'investissement dans des projets « fictifs » non réalisés par Ali Haddad.

Il s'agit, entre autres, d'une assiette de plus de 39.300 m2 dans la zone de Oued Semar, pour la création d'un complexe industriel, dans une région initialement destinée à abriter un jardin public, ce qui est en infraction totale avec la loi sur l'affectation des assiettes foncières.

D'autres assiettes foncières ont été, également, indûment octroyées à Ali Haddad au niveau des communes de Hussein Dey, Ain Benian, et Dar El Beida, notamment, une assiette de plus de 16.000 m2 à Hussein Dey et l'accaparement par Ali Haddad de plusieurs terrains agricoles d'une superficie totale de 30.000 m2 pour la réalisation d'un complexe sportif au profit du club de football USMA.

Concernant l'affaire relative à l'octroi de priviléges à la famille Mahieddine Tahkout, il a été question notamment de la délivrance de décisions d'affectation concernant 15 arrêtés de droit de concession pour investissement dans un foncier industriel sis à Alger.

Béjaïa Trois morts et un blessé grave dans une collision

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre gravement blessée dans une collision entre deux véhicules survenue dans la nuit de dimanche à lundi, sur un tronçon de la pénétrante Bejaïa-Ahnif (Bouira), à hauteur de la localité de Boudjellil, à 75 km à l'ouest de Bejaïa, a fait trois morts et un blessé grave, a indiqué un communiqué de la protection civile.

Les victimes décédées dans cet accident qui s'est produit à 00h30, sont âgées de 34, 23 et 28 ans, et sont toutes originaires de la wilaya de Bordj-Bou-Arrédj, sont mortes sur le coup, a-t-on précisé de même source.

Quant au blessé, un trentenaire, non identifié, il a été transféré à la polyclinique de la ville de Tazmalt, dans un état jugé «grave» ayant subi

de sérieuse blessures, a-t-on ajouté. L'on ignore les causes à l'origine de ce drame advenu à un moment où la circulation était très fluide sur cet axe autoroutier, inauguré il y a moins de deux ans et desservant en grande partie les localités situées le long de l'oued et de la vallée de la Soummam et qui pour l'heure ne connaît pas encore des situations d'engorgement.

Tizi-Ouzou Un corps rejeté par la mer

Le corps inanimé d'un sexagénaire rejeté par la mer, a été repêché, lundi après-midi, à Azeffoune à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de la direction locale de la protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le capitaine Kamel Bouachor, le corps sans vie de la victime, non encore identifiée, a été retrouvé et repêché par les garde-côtes à environ 150 mètres du rivage,

au lieu-dit Taghza Levhar à l'entrée d'Azeffoune.

Les éléments de l'unité de protection civile sont intervenus pour transférer le cadavre à la morgue de l'hôpital de cette localité côtière, a-t-on indiqué de même source.

Espagne

Les indépendantistes renforcent leur majorité en Catalogne

Les partis indépendantistes ont renforcé dimanche leur majorité au parlement régional et semblent en mesure de se maintenir au pouvoir en Catalogne, à l'issue d'un scrutin marqué par la pandémie et remporté par le candidat du Premier ministre espagnol Pedro Sanchez. Au-delà de la politique, l'image qui restera de cette élection sera celle d'assez-sseurs tenant les bureaux de vote, protégés par des combinaisons blanches intégrales, afin de faire voter les électeurs malades du Covid-19 ou en quarantaine. Après le dépouillement de près de 100% des bulletins, l'ex-ministre de la Santé Salvador Illa est arrivé en tête avec environ 23%

des voix et 33 sièges sur les 135 que compte le parlement régional.

Envoyé à Barcelone par Pedro Sanchez pour écarter les indépendantistes du pouvoir qu'ils occupent depuis 2015, il a toutefois manqué son pari. Alors que les partis séparatistes se sont engagés par écrit à ne pas sceller d'accord avec lui, M. Illa ne pourra a priori pas compter sur les voix nécessaires au parlement catalan pour se hisser à la présidence de cette riche région du nord-est de l'Espagne, peuplée de 7,8 millions d'habitants.

"Le changement est là pour rester en Catalogne", a-t-il insisté en annonçant qu'il serait candidat à la présidence malgré ses faibles chances.

Plus de trois ans après une tentative de sécession avortée, les indépendantistes ont eux dépassé pour la première fois les 50% des voix lors d'un scrutin régional. Lors du dernier en 2017, ils avaient totalisé 47,5%.

Et avec 33 sièges pour Gauche Républicaine de Catalogne (ERC), 32 pour Ensemble pour la Catalogne (JxC) de l'ex-président régional Carles Puigdemont et 9 pour les radicaux de la CUP, ils renforcent leur majorité avec 74 sièges contre 70. Mais il leur faudra désormais dépasser leurs divergences pour sceller un accord de gouvernement. Arrivé devant JxC, le candidat d'ERC, Pere Aragonès, apparaît en position de force pour devenir le prochain président régional.

La région est actuellement gouvernée par une coalition entre JxC, parti prônant la confrontation avec Madrid, et ERC, plus modéré et soutien de Pedro Sanchez au parlement espagnol. "Nous avons freiné une opération menée par l'Etat (espagnol) pour expulser les indépendantistes des institutions", a lancé M. Aragonès.

VOTE DES MALADES DU COVID

Masques, gants, visières de protection, distances: les mesures anti-Covid ont marqué le scrutin dont la dernière heure était même réservée aux malades du Covid et aux personnes en quarantaine. Une décision très

controversée dans un contexte sanitaire toujours très tendu, même si la situation s'est améliorée ces derniers jours. Par crainte du virus, les électeurs se sont peu déplacés et l'absention a bondi à plus de 46%, plus de 25 points de plus qu'en 2017.

Le gouvernement régional avait décidé de repousser le scrutin à fin mai en raison de la pandémie mais la justice est intervenue pour rétablir la date initiale. Signe du malaise chez les électeurs, environ 35.600 personnes sur les 82.000 tirées au sort pour servir d'assesseurs ont demandé à être dispensés de cette obligation. Bien que 23.300 requêtes en ce sens aient été acceptées, le scrutin a pu se dérouler normalement.

"Evidemment que nous avons peur. Je viens de me remettre d'un cancer et je suis encore en arrêt maladie mais j'ai dû venir" tenir un bureau de vote, a confié Eva Vizcaíno, employée dans l'administration de 54 ans. Afin de réduire les risques, des bureaux de vote ont été installés dans des espaces ouverts à l'intérieur du complexe du stade du FC Barcelone ou dans une arène de Tarragone. Ces élections se sont déroulées un peu plus de trois ans après l'échec d'une tentative de sécession marquée par l'organisation, le 1er octobre 2017, d'un référendum d'autodétermination interdit par la justice et émaillé de violences policières dont les images avaient fait le tour du monde.

Le chef du gouvernement catalan de l'époque, Carles Puigdemont, est toujours en exil en Belgique et neuf dirigeants indépendantistes ont été condamnés en 2019 à des peines allant de neuf à 13 ans de prison.

Après son acquittement**Trump pèse sur l'avenir des républicains déchirés**

Donald Trump, atout électoral incontournable ou au contraire instigateur de l'assaut du Capitole qu'il faut écarter à jamais? Les couteaux étaient tirés dimanche chez des républicains, profondément divisés après le procès de l'ex-président américain.

Malgré le verdict d'acquittement, les démocrates estiment de leur côté avoir engrangé une victoire morale et politique qui permet enfin au nouveau président Joe Biden de s'attaquer à ses grands dossiers, notamment son ambitieux plan de relance économique. Le "Grand Old Party", lui, se déchire autour du milliardaire. Avec le regard déjà tourné vers les élections parlementaires des "midterms" en 2022, lorsque les républicains espèrent regagner la majorité au Sénat, et à la Chambre des représentants.

"Mon objectif c'est de gagner en 2022 pour mettre fin au programme le plus radical que je vois venir de la présidence démocrate de Joe Biden, et nous ne pouvons pas le faire sans Donald Trump", a martelé dimanche sur la chaîne Fox News le sénateur Lindsey Graham, l'un de ses plus fidèles alliés. "Il est prêt à entrer en campagne", "à reconstruire le parti républicain" et "je suis prêt à travailler avec lui", a-t-il ajouté en confiant qu'il lui avait parlé samedi soir et qu'il prévoyait de le retrouver chez lui en Floride la semaine prochaine.

"Donald Trump est le membre le plus énergique du parti républicain", sa "force la plus puissante", le "mouvement Trump est en pleine forme", a lancé le sénateur. Installé dans sa luxueuse résidence de Mar-a-Lago en Floride, le magnat de l'immobilier s'est fait discret pendant son procès historique au Sénat, où il était accusé d'avoir incité la violence du 6 janvier. Mais il a suivi les audiences. Et a rapidement réagi, par communiqué, à son acquittement samedi soir. "Notre mouvement magnifique, historique et patriotique, Make America Great Again, ne fait que commencer", a écrit le 45e président américain.

Les sénateurs ont été une majorité --57 sur 100-- à se prononcer pour sa condamnation du milliardaire. Dont, fait notable, sept répu-

blicains. Mais il aurait fallu les deux tiers de la chambre haute (67 voix) pour parvenir à un verdict de culpabilité qui aurait pu être suivi d'une peine d'inéligibilité.

«TOMBÉ TROP BAS»

Parmi ceux qui l'ont acquitté, l'influent chef des sénateurs républicain Mitch McConnell a expliqué que pour lui, le Sénat n'était tout simplement pas compétent pour le faire. Avant de lancer une critique cinglante, sans appel, de l'ex-président. "Il n'y a aucun doute, aucun, que le président Trump est, dans les faits et moralement, responsable d'avoir provoqué les événements de cette journée", a-t-il tonné dans un long discours.

Ses actes "ont constitué un manquement honteux, honteux, à ses devoirs", a poursuivi M. McConnell en laissant entrevoir la possibi-

lité de poursuites judiciaires: "Il est encore responsable de tout ce qu'il a fait pendant qu'il était en fonctions. Il n'a encore échappé à rien du tout." Ce discours "ne représente pas le sentiment des républicains", veut croire Lindsey Graham, en confiant que Donald Trump était "en colère contre certaines personnes". Comprendre: le sénateur McConnell et les sept républicains qui ont voulu le condamner. Mais le puissant chef républicain n'est pas le seul ex-fidèle de Trump à rompre les liens.

Son ex-ambassadrice aux Nations unies, et candidate pressentie pour la présidentielle de 2024, Nikki Haley, a affirmé que le milliardaire ne pourrait jamais se représenter. "Il est tombé trop bas", a-t-elle lâché à Politico, dans un entretien publié vendredi, avant le verdict. Privé des projecteurs tournés vers la Maison Blanche et de son compte Twitter, longtemps puissant porte-voix, "sa force va diminuer", a

prédit dimanche un de sept républicains à avoir voté pour sa condamnation, Bill Cassidy. "Le parti républicain est bien plus qu'une seule personne", a-t-il affirmé. Sauf que ce sénateur fait déjà face à une féroce réaction dans son parti en Louisiane.

"Nous allons voir une véritable bataille pour l'âme du parti républicain ces deux prochaines années", a prédit le gouverneur républicain modéré du Maryland, Larry Hogan, dimanche sur CNN. "Je pense que beaucoup plus de gens estiment que nous devons tourner la page Donald Trump", a-t-il assuré. "De nombreux républicains sont indignés mais n'ont pas le courage de le dire, parce qu'ils ont peur" de perdre leurs élections. Face à ces divisions républicaines, les démocrates ont cherché à enfourcer le clou. Premier parmi eux, Joe Biden qui a affirmé qu'en dépit de l'acquittement, les charges contre Donald Trump n'étaient pas "contestées".

Pour une redéfinition de la stratégie commerciale d'Air Algérie

Par Mehalli Mahmoud *

Cette contribution met en lumière les domaines que nous avons identifiés comme prioritaires pour assurer l'amélioration de la performance d'Air Algérie. Tout cela s'explique par le fait qu'aujourd'hui, je suis le seul porteur d'un projet qui permettra à cette entreprise de se hisser au niveau des meilleures compagnies mondiales. Ce projet est à votre disposition pour en faire un très bon usage.

Le transport aérien se caractérise par une activité de service où les coûts salariaux et les coûts fixes élevés représentant respectivement à peu près, complètement variables entre compagnies, 30% et 70% des coûts d'exploitation. Ceci imposera au producteur d'adapter le mieux possible la production à la demande instantanée. C'est également un secteur fortement capitaliste dans lequel les investissements d'infrastructures et de flottes sont importants.

De plus, l'intensité concurrentielle du secteur est renforcée par l'existence de systèmes d'informations utilisés à l'échelle planétaire (Sabre ou Amadeus par exemple) qui contraint les acteurs à une transparence totale des tarifs. Le transport aérien est une activité fortement soumise à la conjoncture économique internationale, la crise sanitaire en est une parfaite illustration. Le pilotage à vue par la compagnie a été la réponse à cet environnement particulier qui suppose une vision et une stratégie bien orientées.

Par ailleurs, la crise actuelle dans son caractère sans précédent remet en cause les concepts fondamentaux de la performance dont les outils de mesure se trouvent inexistant à Air Algérie, et ouvre des perspectives pour la mise en place d'une organisation en matière d'évaluation du concept de performance.

Le concept de performance dans le transport aérien est déterminé par un trafic aérien pro-cyclique, influencé par le revenu personnel disponible demeurant très sensible aux perturbations à court terme.

Les approches traditionnelles pour ne pas dire historique de la notion de performance pour une compagnie aérienne comme Air Algérie ne lui ont pas permis de traverser les dernières décades avec l'efficacité et l'efficiency requises.

Air Algérie a traversé plusieurs décennies sans construire pour autant un modèle de performance clairement identifié.

A titre d'exemple, la mesure financière pour l'analyse de la compagnie Air Algérie porte sur la liquidité à court terme, particulièrement dans le contexte de déprime généralisée du secteur. Une focalisation sur l'attribut liquidité à court terme permet de porter un jugement sur les difficultés attendues pouvant être un obstacle majeur au développement de la compagnie. Air Algérie affiche un ratio de liquidité très faible, indicateur de mesure de la faiblesse de la compagnie qui révèlera que ses obligations à court terme ne peuvent être satisfaites.

Le renforcement de la liquidité passe par des actions urgentes à la disposition de la compagnie. Une révision de sa politique de distribution à l'étranger représentée par ses unités et agences qui accumulent une dépense de fonctionnement de 60 millions de dollars, son externalisation apportera des gains pour la compagnie et produit une meilleure efficacité et effi-

Air Algérie est une entreprise mal gérée avec une pléthore d'effectifs. C'est le constat fait au plus haut niveau de l'État par le président de la République. Pour cela, le mode de gestion de cette entreprise est à revoir complètement, de manière à la rendre compétitive à l'international, tout en veillant à réduire le nombre de ses agences commerciales à l'étranger, et en optant pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

cience à ce volet, la rémunération des agences de voyages portée par une application d'un taux entre 5% et 7% sur le volume des ventes nettes, alors que les compagnies aériennes appliquent le principe d'un taux zéro, la généralisation de la rémunération des employés en fonction d'une performance réelle à l'instar de expatriés, la renégociation de l'ensemble des contrats de prestataires de services dont le volume est significatif, les écarts de prix liés au recours trop fréquent aux achats en urgence et aux AOG liés, d'une part, à des lacunes de planification et, d'autre part, à une procédure de gestion des achats lourds limitant la réactivité des acheteurs, constituent les actions à caractère urgent susceptible de renforcer les liquidités de la compagnie.

Dans un contexte très particulier induit par la crise sanitaire, toute démarche, pour minimiser les impacts de cette crise et assurer le succès à court et moyen terme de toute entreprise de transport, doit porter essentiellement sur les points suivants, à l'exclusion de tout audit :

1. gérer les liquidités et la solvabilité de l'entreprise impactées par cette crise;
2. stabiliser et améliorer les revenus;
3. développement des outils pour la gestion des risques.

La performance économique d'Air Algérie produit une marge financière très fragile et donc une rentabilité aléatoire. Les décisions des dirigeants d'Air Algérie et la position de l'entreprise dans un marché aérien en crise ont constitué les sources de cette contre-performance. Les acteurs et responsables de cette contre-performance assurent encore la gouvernance de la compagnie, vont probablement reproduire sans aucun doute les réflexes dominants de l'époque.

Les récents avatars financiers d'Air Algérie, notamment en pertes de chiffres d'affaires réelles et les résultats économiques négatifs récurrents, conduisent à se poser la question suivante : Sur quels critères de performance, la compagnie Air Algérie va-t-elle pouvoir développer sa survie ? Les crises socioéconomiques présentes tout au long du développement de la compagnie Air Algérie, cependant celle qui se développe actuellement cumule non seulement une crise de demande, une crise structurelle, voire systémique des marchés qui produisent un assèchement des liquidités de la compagnie, et une baisse tendancielle de la consommation.

Air Algérie se trouve confrontée à une multiplication de facteurs exogènes et endogènes perturbateurs qui, progressivement, remettent en cause l'essence même de son existence. Une approche détachée d'une gouvernance prévalant et dominante dans le passé est nécessaire pour assurer la survie de la compagnie Air Algérie, sinon un échec est programmé.

Air Algérie est appelée à proposer un nouveau projet d'entreprise «de la compagnie nationale... au leader sur ses marchés».

Publicité

OPHTALMOLOGUE

Investisseur de formation médicale possédant finances et un très beau site de 4000M2 à Alger avec toutes commodités et parking

Recherche

Un ophtalmologue expérimenté en vue de création d'une clinique ophthalmologique ultra moderne.

Toute forme de collaboration est envisageable.

Tél. : 0554 50 92 72

IMPORTATEURS ET INDUSTRIELS

Notre Laboratoire d'Analyse de la Qualité des équipements et produits industriels Centre d'Expertise qui est agréé auprès du Ministère du Commerce vous propose ses services pour l'établissement de certificats de conformité de vos produits et équipements importés par des essais et vérifications selon les normes en vigueur. N'hésitez pas à nous contacter.

Laboratoire d'Analyse De la Qualité

Equipements Industriels
Agrément Ministériel
N°025 du 09/01/2013

Laboratoire accrédité ISO 17025

74, avenue de Sidi Chami,

Bastié Oran

Tél : +(213) 0661210703/

+(213) 041853275

E-mail : info@centrexpertise.com

Site : www.centrexpertise.com

Ce plan contient :

1. Un premier volet relatif à la «préférence client» notamment par la qualité des prestations proposées,
- la création de contrat de performance interne qui responsabilise le personnel,
- une fidélisation des produits et de nouveaux services (vente en ligne généralisée).
2. Un deuxième volet consiste à développer les atouts de la compagnie, notamment avec le développement et la mise en place du hub d'Alger.
3. Un troisième volet concerne la capacité de la compagnie à attirer de nouveaux capitaux privés, la modernisation de sa flotte, et la recherche de la rentabilité notamment avec l'usage de systèmes d'informations internes (type SAP).
4. Enfin, le dernier volet concerne l'organisation sociale de l'entreprise par une concertation dynamique.

Ils seront (les volets) complétés par :

1. inaugurer une nouvelle conception plus contractuelle entre l'Etat et Air Algérie. Avec la crise économique, la rupture technologique se déplace de l'aviation vers la gestion de l'entreprise.

L'approche équilibrée à privilégier pour le régulateur (ministère des Transports à travers la DACM) pour l'Algérie pour déterminer son intérêt national doit mettre l'accent sur le bien-être d'Air Algérie comme point de départ. A partir de là, tout assouplissement de la politique pour permettre à des compagnies aériennes étrangères d'avoir un accès accru sera mesuré en fonction de son incidence négative potentielle sur les routes existantes et potentielles d'Air Algérie.

La mutation de l'activité de transport aérien nécessite une bonne coordination entre les efforts de la compagnie Air Algérie et ceux de l'Etat dans son rôle de régulateur.

L'accord pour plus de 20 vols hebdomadaires a été donné sur le marché Turquie, 14 vols sur la Tunisie, offres pour les compagnies Low-cost. Cette inflation de l'offre ne peut être bénéfique que pour les compagnies étrangères, car cela leur permettra de récupérer du trafic Air Algérie sur d'autres lignes pour la desserte desquelles notre compagnie ne dispose pas de facilités d'intervention. Il convient de rappeler que l'origine du trafic dans sa quasi-totalité est l'Algérie.

2. Renforcer son organisation fondée sur ses trois activités clés : le transport de passagers, le cargo et la maintenance.

3. Créer un Comité de management stratégique, instance dirigeante du groupe, en charge de la stratégie commune. Les enjeux de ce comité sont d'accompagner la compagnie dans sa démarche notamment :

- la construction d'un réseau d'envergure mondiale, maintenir et élargir son autonomie financière et investir dans des équipements de haut niveau technique, développer en permanence la satisfaction du client et permettre une organisation interne (direction et personnel) la plus homogène possible.
- Le salut pour Air Algérie réside donc dans la rationalisation de l'utilisation de sa flotte. La demande aérienne étant peu élastique à la taille du réseau, il est peu efficient de chercher à étendre son réseau pour obtenir des subventions kilométriques de l'Etat; il vaut mieux se concentrer sur le perfectionnement des lignes rémunératrices, avec l'optimisation de la gestion de flotte. De plus, l'établissement d'un réseau d'alliances résultera potentiellement dans des bénéfices tangibles pour Air Algérie.

Les multiplications d'accords de coopération entre firmes rivales fait évoluer le jeu concurrentiel. Aujourd'hui, les firmes pratiquent une concurrence sur certains domaines et coopèrent sur d'autres.

Il devient important pour la compagnie Air Algérie d'approcher des compagnies aériennes pour concrétiser la volonté de sa consolidation. Pour cette approche, et d'assurer les conditions optimales de ce rapprochement, il faut que le partenaire soit complémentaire en termes de réseau et de positionnement commercial mais dans le même temps indépendant et coordonné en termes fonctionnels.

CODE – SHARING

Air Algérie devrait chercher à mettre en place des accords de code-sharing avec des compagnies aériennes afin d'étendre son offre de services et son potentiel de revenus. Les accords de code-share requièrent de disposer de niveaux de service et de performance similaires afin d'éviter la cannibalisation de la base de clients par le partenaire. Par conséquent, Air Algérie doit tout d'abord mettre à niveau ses services sur les routes concernées avant de concrétiser des accords.

ALLIANCES STRATÉGIQUES

Il est encore trop tôt pour établir des alliances stratégiques avec quelques transporteurs étrangers quels qu'ils soient, et ce, jusqu'à moyen terme (3 ans).

Agreements / partage de systèmes d'informations : les effets d'échelle sont particulièrement importants avec des systèmes d'information (le coût marginal de l'installation du software est de 0, même si l'on convient de ne pas ignorer les coûts de formation à leur utilisation).

Pour cette raison, Air Algérie doit acheter des systèmes d'information d'une compagnie qui les a testés ou peut-être même développés elle-même (ex : KLM avec qui Air Algérie entretient des contrats de sous-traitance composants et moteurs). Ces compagnies peuvent fournir à Air Algérie aussi bien un système de gestion de maintenance que les autres systèmes de gestion identifiés comme priorité. Ces types d'accords peuvent être étendus afin d'inclure la redéfinition des processus et la capture et analyse d'informations ainsi que la formation nécessaire à l'utilisation de ces systèmes. Le problème de l'efficacité des entreprises publiques est largement débattu par de nombreux économistes notamment avec de récents travaux qui arrivent à isoler plusieurs facteurs de performances : l'appartenance au secteur public d'une compagnie aérienne réduit l'efficacité dans l'allocation des ressources obtenues par le jeu du marché du transport aérien. Une compagnie aérienne publique souffre donc d'un déficit structurel de compétitivité.

Le mouvement d'assouplissement des règles juridiques dans le transport aérien s'inspirant d'une approche libérale préconisant la libre concurrence, conduit dans le moyen terme à autoriser le principe de privatisation de l'entreprise publique ou/et l'ouverture de son capital. L'action de l'ouverture du capital de la compagnie revêt des avantages nombreux, non dépourvus par ailleurs d'inconvénients. Le bilan avantages/coûts serait à la faveur d'une ouverture du capital.

- Un apport de valeur supplémentaire par les nouveaux actionnaires pour booster la capacité de l'entreprise : apport d'expertise (technique, stratégique), d'expérience, de réseau et carnet d'adresses.

- Un regard extérieur qui permet de prendre du recul, et aide à construire une vision stratégique (présence fréquente dans les organes de gouvernement).

- La possibilité de croître par la croissance interne et de la croissance externe. Une bonne trésorerie permet plus facilement de réaliser des acquisitions.

- La crédibilité : l'entreprise a souvent besoin d'avoir une certaine crédibilité vis-à-vis de ses clients (notamment les grands comptes) et fournisseurs pour se développer. Un moyen d'assurer cette crédibilité est d'avoir un capital des investisseurs réputés.

- Une sécurité pour l'entreprise. Lever des fonds quand on n'en a pas besoin apporte une part de cette ouverture et sera proposé aux employés selon certaines conditions.

- Participer davantage à la vie de l'entreprise, mieux comprendre sa stratégie et ses enjeux financiers, être associés comme actionnaires aux décisions.

* Docteur Consultant et expert international en aviation civile. Ex-Directeur régional d'Air Algérie à Damas (Syrie). Membre éminent de l'Association britannique des consultants en aviation civile.

France-Algérie

La reconnaissance des crimes de guerre et des crimes coloniaux est avant tout une affaire franco-française

Par Hafid Adnani*

1re partie

Après la publication du rapport de l'historien Benjamin Stora sur la réconciliation mémorielle entre la France et l'Algérie, le gouvernement algérien a réclamé lundi 8 février 2021 «la reconnaissance des crimes coloniaux» de la France, par la voix de son porte-parole Ammar Belhimer. Mais cette reconnaissance, aussi importante soit-elle pour la société algérienne, et elle l'est au plus haut point, est également une question éminemment importante pour la société française elle-même.

« La résistance de la France à ne pas reconnaître ses crimes a ses raisons. Elles sont connues de ceux qui ont la nostalgie du passé colonial et l'illusion de l'Algérie française », explique M. Belhimer dans un entretien accordé au journal gouvernemental arabeophone El Massa lundi 8 février. Il a également ajouté que « le criminel fait généralement l'impossible pour éviter d'admettre ses crimes, mais cette politique de fuite en avant ne peut pas durer ».

M. Belhimer salue la remise par Paris des restes de 24 résistants algériens tués au début de la colonisation française au XIXe siècle, en juillet dernier, mais il estime que «l'accomplissement moral le plus important est la reconnaissance des crimes coloniaux de la France».

Cette injonction algérienne officielle est en réalité comme un miroir réfléchissant qui invite les officiels français et donc la société française dans son ensemble à un exercice d'introspection sur un point noir, très insuffisamment exploré à l'heure qu'il est, de sa propre histoire. Un exercice qui, en dehors de sa nécessité absolue, est d'ores et déjà inscrit dans une évolution logique qui semble incontournable et imminente, à condition de ne pas céder aux pressions électorales et à la tentation du déni.

J'entends déjà les protestations : il ne s'agit pas pour moi, loin s'en faut, de dire ici que cette introspection n'est pas nécessaire en Algérie également. Car les Algériens, qui ont été les premières victimes de ce qu'on appelle la deuxième colonisation, et cela est indéniable, ont le devoir de regarder en face, et sereinement si possible, leur propre histoire. Mais là n'est pas mon sujet aujourd'hui.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La reconnaissance solennelle des crimes de l'Etat français sous l'occupation a été faite par le Président Jacques Chirac le 16 juillet 1995. Peu de temps après son élection à la présidence de la République, il s'exprimait en ces termes à l'occasion du 53^e anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver : « Ces heures noires souillent à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, secondée par l'Etat français. La France, patrie des Lumières, patrie des Droits de l'homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. »

Cette reconnaissance historique, 50 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, fut suivie de l'engagement du Premier ministre Lionel Jospin et de son gouvernement de 1997 à 2002, et une politique de reconnaissance poursuivie par Jacques Chirac de 2002 à 2007, jusqu'à la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français par le Conseil d'Etat, dans un avis daté du 16 février 2009 qui fait également état de la réparation nécessaire de « ces souffrances exceptionnelles » qui ne sauraient se résumer, selon lui, à des considérations financières mais appelle la reconnaissance solennelle du préjudice collectivement subi par ces personnes, du rôle joué par l'Etat dans leur déportation ainsi que du souvenir que doit à jamais laisser, dans la mémoire de la nation, leurs souffrances et celles de leurs familles.

**DES ÉVOLUTIONS SUR L'ALGÉRIE MAIS LE CHEMIN SEMBLE ENCORE LONG**

Jusqu'en 1999, la France officielle refuse de parler de « guerre d'Algérie ». Le chemin «pour faire reconnaître la vérité», selon les mots du président Macron au moment de la reconnaissance, qui était la sienne, de la responsabilité de l'Etat français dans la mort «sous la torture» de Maurice Audin, a été long : il a fallu attendre 1999 et une proposition de loi socialiste pour que l'Assemblée nationale reconnaîsse officiellement que la France avait bien mené une «guerre» en Algérie de 1954 à 1962. Jusqu'à cette date, dans les documents officiels, «les événements» étaient qualifiés de simples «opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord».

Au plus haut sommet de l'Etat, tout ce qui touchait à l'Algérie, qu'il s'agisse de la colonisation ou de la guerre, a été tabou pendant longtemps. Valéry Giscard d'Estaing, premier président français à effectuer, en 1975, une visite officielle dans l'Algérie indépendante, se gardera de condamner la colonisation. Son successeur, François Mitterrand, qui était ministre de l'Intérieur et de la Justice en 1954 lors de l'embrasement de l'Algérie, n'en fera rien non plus. Lui qui avait refusé la grâce de Fernand Yveton, confiera en privé à Robert Badinter : «J'ai commis au moins une faute dans ma vie, celle-là.»

Jacques Chirac a, de son côté, raconté dans ses mémoires la fin de non-recevoir qu'il avait opposée à la demande d'Alger de faire reconnaître la responsabilité de la France. «Je ne l'ai naturellement pas acceptée», écrivait-il.

En 2007, en visite à Alger, Nicolas Sarkozy déclare que «le système colonial a été profondément injuste» mais souligne «qu'à l'intérieur de ce système, il y avait beaucoup d'hommes et de femmes qui ont aimé l'Algérie, avant de devoir la quitter». Il évoque aussi les «crimes terribles» commis pendant cette guerre «qui a fait d'innombrables victimes des deux côtés». Cette année-là, la veuve de Maurice Audin interpelle Nicolas Sarkozy sur le sort de son mari, sans obtenir de réponse du chef de l'Etat.

En 2012, François Hollande, également à Alger, reconnaît «les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien», ajoutant que «pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal». Il se recueille, dans la capitale algérienne, devant une plaque en l'honneur de Maurice Audin. En juin 2014, il infirme la thèse de l'évasion avancée à l'époque pour expliquer la mort du mathématicien. «Maurice Audin ne s'est pas évadé. Il est mort durant sa détention», affirme-t-il dans un com-

muniqué. Le 19 mars 2016, il est le premier président de la République à commémorer la fin de la guerre d'Algérie, une initiative qui provoque une levée de boucliers.

En février 2017, le candidat Emmanuel Macron avait estimé que la colonisation de l'Algérie avait été «un crime contre l'Humanité», ce qui n'a pas manqué de susciter de violentes contestations.

En reconnaissant la responsabilité de l'Etat français dans la mort «sous la torture» de Maurice Audin, Emmanuel Macron opère un tournant mémoriel dont l'ampleur rappelle, selon tous les commentateurs, celui de Jacques Chirac concernant la Shoah en 1995.

Mais pourra-t-il aller au sujet de la colonisation et de la guerre d'Algérie de manière générale, aussi loin que Jacques Chirac sur la Seconde Guerre mondiale ?

LA RÉALITÉ DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE DU POINT DE VUE FRANÇAIS : «UN SECRET DE FAMILLE» TOUJOURS DIFFICILE À PERCER

Imaginons une famille qui a un lourd secret du type «destructeur» dans la classification des psychologues. Une famille dont les membres vont si mal, conséquence du choix (facile) de l'occultation d'une vérité difficile à reconnaître. Et le mal-être se transmet d'une génération à l'autre, aux enfants puis aux petits-enfants, sans que ces derniers ne saisissent totalement la vérité qui leur est cachée depuis si longtemps, ou par opposition, la nature du mensonge dans lequel ils ont vécu. Ils se retrouvent alors réduits à toutes sortes de spéculations, ou à des comportements inquiétants et destructeurs pour eux-mêmes et pour leur entourage.

L'homme est un être d'interaction, nous dit la psychothérapeute Anne Ancelin Schützenberger, et comme l'a découvert et nommé l'Américain Jacob Levy Moreno (1965), il baigne dans un co-conscient et un co-inconscient familial et groupal, auxquels nous pouvons adjoindre une transmission familiale transgénérationnelle inconsciente qui se manifeste au travers de ses angoisses, cauchemars, actes manqués, accidents, etc. – souvent à des dates répétitives marquantes.

Le poids du secret, nous disent toujours les psychologues, peut être terrible et causer des ravages sur plusieurs générations.

Dans «La reine du silence» publié en 2004, la fille de l'écrivain Roger Nimier, tué dans un accident de voiture lorsqu'elle avait 5 ans, Marie Nimier, évoque admirablement les ravages causés par le fait qu'on lui a caché la vérité et qu'on ne l'a pas emmenée à l'enterrement, mais qu'on lui a seulement parlé d'un accident de voiture. Pour Marie

Nimier, parler dans ce livre, c'est voir sa souffrance connue et, d'une certaine manière, reconnue par tous.

Plus récemment, Camille Kouchner, dans son récit «La famille grande», publié en janvier aux éditions du Seuil, met au grand jour un secret qui lui a fait tant de mal et qui a fait tant de mal à sa famille : l'inceste dont a été la victime son frère jumeau. Elle parle dans ce livre pour dire cette horrible vérité dont la dissimulation et l'impunité l'a fait souffrir et a fait souffrir toute sa famille, durant des années. Puisque les faits sont prescrits, parler, pour elle, au grand jour, sans être condamné par l'auteur des faits, est synonyme de reconnaissance de ce qui est arrivé.

Selon les psychanalystes Nicolas Abraham et Marie Török, les secrets sont traumatisants à dire, et la première génération a le souci d'en protéger la famille et les enfants trop petits pour y faire face. Pour ce qui concerne la seconde génération, le non-dit devient comme un caveau interne, une tombe ou une crypte dans son cœur, et ensuite comme un «fantôme» clamant et se manifestant par des maux.

Freud disait : « Ce que la bouche tait, s'exprime par les doigts » et Anne Ancelin Schützenberger : « Ce que l'on ne met pas en mots, s'imprime et s'exprime par des maux ».

La psychologue Florence Calicis écrit également : « Parfois, nos patients, qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes, souffrent mais, malgré leurs recherches dans leur histoire personnelle, et ce, avec notre aide, ils n'identifient pas d'événements traumatiques majeurs ou de raisons d'aller si mal. Avec l'expérience, j'ai trouvé fort important d'explorer avec eux l'histoire de leur famille d'origine, et parfois sur plusieurs générations. La clé de l'énigme s'y est souvent trouvée. Car on peut avoir hérité des traumatismes de ses ancêtres, sans en être conscient. »

Car il y a les «transmissions invisibles» comme l'écrit clairement également Anne Ancelin Schützenberger. Il y a de l'indécible et de l'implicite dans nos vies, des «habitus» qui se co-construisent, et se transmettent, mais aussi de grandes blessures.

La révélation de ces secrets, quelle que soit la difficulté à le faire, est un préalable pour tout travail de reconstruction ou de co-reconstruction, à toute forme de salut.

Le déni de cette réalité est une grande souffrance pour les parties prenantes, en même temps qu'une bombe à retardement pour tous.

A suivre...

* Né en Algérie. Journaliste et cadre supérieur de l'éducation nationale, il est également docteur en anthropologie au Laboratoire d'Anthropologie sociale du Collège de France.

EL TARF

Des demandeurs de logements bloquent la route

A. Ouélaa

La RN 84 a été bloquée par une poignée de personnes, dès 10 h de la matinée de dimanche dernier, à hauteur du rond-point menant vers plusieurs localités. De quoi susciter l'ire des automobilistes, en ce début de semaine et les contraindre à opérer un long détour. Sur place, les contestataires diront que l'attente n'a que trop duré concernant la distribution des 600 logements sociaux, soit presque 10 ans. En ce sens, ajouteront les protestataires, le fait

qu'ils vivent dans des situations déplorables, soit la promiscuité, la location ou la précarité. Contacté, Foughali Rabah, le maire de la commune de Zerizer, dira que vers 08h 30' de la matinée de dimanche, il avait reçu le groupe de contestataires et leur a expliqué, comme leur a fait savoir le chef de daïra de Besbes, que l'étude des dossiers est en cours. A cet effet, il leur a promis une nouvelle entrevue avec le chef de daïra, le mercredi prochain. En quittant le siège de la commune, ce groupe de personnes s'est rendu

vers le siège de la daïra de Besbes pour exposer leur principale revendication au chef de daïra. Mais ce dernier s'était rendu au siège de la wilaya pour une réunion. Sur le chemin du retour, une partie de ce groupe, selon le maire, est rentrée normalement chez eux et un autre groupe a préféré aller bloquer la route. Ce qui suppose, selon notre interlocuteur, que quelque part « il y a de la manipulation ». Enfin, le maire nous a indiqué que le nombre de demandes est de 800 et que la quasi-totalité des demandes sera satisfaite.

TÉBESSA

Une affaire de meurtre élucidée

Ali Chabana

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tébessa viennent de traiter et d'élucider une affaire de meurtre prémedité, dans laquelle étaient impliqués deux frères (19-21 ans) et dont la victime était un jeune âgé de 21

ans. La police avait reçu un appel des urgences médicales après l'admission d'une personne dans un état critique, laquelle décéda peu après, suite à ses graves blessures dues à une arme blanche. Les investigations policières aboutirent à l'existence d'une relation entre les deux présumés assassins et la victi-

me. Ceux-ci furent arrêtés, ainsi qu'une troisième personne en possession d'une arme blanche. Présentés devant la justice, les deux frangins ont été écrasés, au moment où le porteur de l'arme blanche a écopé d'un an de prison ferme, selon le communiqué de la cellule de presse de la police.

MILA

Des renforts pour les hôpitaux

B. Bousselah

La vaccination contre la Covid-19 et les mesures prises pour améliorer l'accès aux soins ont été abordées, dimanche dernier, au forum de la radio de Mila par la directrice de la santé, entourée de ses proches collaborateurs, à savoir les directeurs des hôpitaux de Mila (Maghlaoua et Tobbal), Ferdjoua, Chelghoum Laïd et Oued Athemania. Abordant le volet de la vaccination contre la Covid-19 qui a permis d'immuniser une centaine de personnes parmi le personnel soignant durant les cinq premiers jours, la directrice a tenu à rassurer qu'aucune personne vaccinée n'a développé d'effets indésirables à cause du vaccin. A la question d'un auditeur sur le faible engouement suscité pour la vaccination jusque-là, Dekare Samira a rappelé que le vaccin n'est pas certes obligatoire mais fortement recommandé face à ce vi-

rus qui nous guette, a-t-elle souligné. Raison pour laquelle les 970 doses de vaccin réceptionnées vont être consommées selon une stratégie adoptée pour ce vaccin inédit. Dans la même veine, elle a tenu à rappeler que chaque personne qui souhaite se faire vacciner parmi les malades chroniques et les personnes âgées de plus de 65 ans doit s'inscrire au niveau des PSEP où des bureaux d'accueil ont été réservés à cet effet. Sollicitée sur la pression au niveau des urgences de l'hôpital Maghlaoua, commune du chef-lieu de wilaya, la 1^{re} responsable de la santé a affirmé qu'un service des urgences sera ouvert en mars à l'hôpital Tobbal dans le bâtiment qui abritait l'ex-siège DSP. Ce dernier vient d'être réhabilité. Interpellée sur les salles de soins restées non fonctionnelles, la directrice a révélé que 50% nécessitent une réhabilitation, d'ailleurs, les APC ont été informées. Nous allons, a-t-elle ajouté, « étu-

dier cas par cas leur réouverture ». A la question du manque de spécialistes dans la wilaya, la directrice a annoncé l'installation de 15 spécialistes : 3 gynécologues, 2 radiologues, 2 hématologues, 3 internistes, 2 endocrinologues, 1 rhumatologue (1^{er} au secteur public), 1 cardiologue, en plus d'autres qui ont reçu l'approbation de la DSP. Un auditeur s'est interrogé sur la non-ouverture d'un point de garde à la polyclinique de Menar Zarza, distante de 70 km du chef-lieu de wilaya, la directrice a rassuré que ce dernier sera ouvert dans les tout prochains jours. Questionnée sur le conflit que connaît le service du bloc orthopédie de Chelghoum Laïd, au niveau de la programmation des interventions chirurgicales et celui qui oppose la direction de l'hôpital Oued Athemania aux spécialistes, la directrice a affirmé qu'une enquête est en cours pour rappeler à l'ordre chaque défiant.

SOUK AHRAS

«La nécessité d'augmenter la cadence de l'investissement industriel»

Braham a affirmé, dimanche à Souk Ahras, que son département ministériel œuvre en coordination avec les autorités de cette wilaya frontalière pour y "augmenter la cadence de l'investissement dans diverses filières industrielles". "La création de zones industrielles et d'activités à travers les communes de la wilaya frontalière vise à éléver la cadence des investissements et encourager les investisseurs à lancer des projets à même de booster le développement local", a expliqué le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge de son inspection d'une unité de production de poteaux électriques en béton armé dans la commune de Bir Bouhouch. Mettant en exergue «les atouts prometteurs de la wilaya à vocation agricole notamment pour l'industrie de transformation», il a invité les investisseurs publics et privés à en tirer avantage. Selon les explications données à l'occasion au ministre, la wilaya de Souk Ahras

compte deux zones industrielles et 14 zones d'activités totalisant 400 hectares de foncier industriel répartis sur plusieurs communes et dont les taux d'aménagement diffèrent.

Lors de son inspection au début de sa visite de l'unité de l'Entreprise nationale des peintures de la ville de Souk Ahras, le ministre de l'Industrie a appelé à "recruter une main-d'œuvre technique qualifiée", rappelant à l'occasion les conventions signées par son département avec les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Formation et de l'Enseignement professionnels pour la qualification des travailleurs. M. Aït Ali Braham a instruit de créer au sein de l'entreprise un laboratoire de recherche chargé d'améliorer la

qualité des produits et augmenter le taux d'intégration pour réduire la facture des importations. Le premier responsable du secteur a également inspecté la briqueterie privée Taghaste du chef-lieu de wilaya, qui dispose d'une capacité de production annuelle de 320.000 tonnes et emploie 250 travailleurs. Il a rappelé, in situ, "l'encouragement et l'accompagnement apportés par l'Etat aux porteurs de projets d'investissement".

Sur les sites des zones d'activités de M'daourouch et Bir Bouhouch, le ministre a insisté sur l'achèvement de leurs travaux d'aménagement dans "les plus brefs délais" ainsi que leur exécution dans le respect des normes pour garantir la pérennité des infrastructures de base et répondre aux attentes des investisseurs.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

04 rajab 1442

El Fedjr
06h09

Dohr
13h02

Assar
16h05

Maghreb
18h33

Icha
19h52



BOUIRA

Dix ans de prison pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort

Farid Haddouche

La cour de Bouira, en poursuivant le déroulement de sa première session criminelle, a jugé avant-hier une affaire se rapportant à l'homicide volontaire avec usage de violence et abandon d'un enfant en l'exposant au danger qui a entraîné sa mort. Le principal accusé, A. C., a écopé de 10 ans d'emprisonnement ferme assortis de 100 millions de centimes à verser aux parents de la victime, tandis que le procureur général a requis la sentence de la prison à perpétuité à son encontre. Le tragique fait s'est passé le mois de mai de l'année 2019, quand l'accusé venait d'arriver aux urgences du Centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira en tenant dans ses bras un enfant, Adam, âgé de 4 ans et qui était dans un état critique. D'ailleurs, l'enfant ne tardera pas à rendre l'âme, car il portait des traces de violence et des brûlures au 3^{me} degré selon l'expertise médicale. La police intervient directement pour arrêter A. C. et A. B., la maman de l'enfant. Selon l'arrêt de renvoi, le mis en cause avait connu la jeune mère de la victime alors qu'elle se trouvait dans une mauvaise passe, car elle était en instance de divorce avec son dernier mari qui l'a priée de quitter son domicile. Ainsi, A. C. lui a fourni son assistance en l'a aidant dans ses moments difficiles qu'elle traversait. La maman de 2 enfants, une fillette Aya âgée de 8 ans et Adam 4 ans, est arrivée à louer une maison dans la ville de Bouira, au niveau du

Deux blessés dans une collision

Une collision entre un camion et une voiture s'est produite avant-hier dans la matinée sur la RN 8 au lieu-dit Djaafré, dans la commune de Dirah qui se situe à l'extrême sud du chef-lieu de wilaya. Le choc a causé des

F. H.

ALGER

Démantèlement d'une bande de trafiquants de psychotropes

Les services de sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach ont démantelé une bande criminelle s'adonnant au trafic de psychotropes et saisi 1.600 comprimés psychotropes, a précisé le communiqué. Les services de sûreté ont procédé à l'arrestation d'un deuxième suspect en possession de 65.000 DA. Après parachèvement des procédures en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

«Du savoir et de la résistance anticoloniale»

Par Boudjemâa Haïchour(*)

1ère partie

Ces deux aguelliids qui ont été à la fois témoins et acteurs des guerres puniques durant un siècle où se sont affrontées les deux puissances de la Méditerranée Rome et Carthage, Constantine est demeurée l'une des plus anciennes cité du monde où les rois numides étaient consultés dans le jeu d'alliances traduisant l'approche géopolitique de leur temps.

DES GROTTES DU MOUFLON AUX MARMITES DE GEANT

Le site du musée en plein Couadiat Atti, que ce monument domine la ville de Constantine, constitue la matrice de son histoire à travers les âges. «Point n'est besoin de rappeler les périodes protohistoriques, préhistoriques de l'Antique Cirta, ville combien de fois millénaire de grandes civilisations. Avec notre ville, c'est comme une histoire d'amour. On l'a aimée et on continue de l'aimer. Ce n'est nullement du chauvinisme mais une sorte de nostalgie immuable. De l'école Daoudi Slimane alias Hamlaoui (ex-Julien Puyade qui a pris le nom du Fidai Hamlaoui), nous apercevons la beauté et la fascination de cette citadelle imprenable qui a résisté à tous les envahisseurs. Dans le cœur d'enfant que nous avons été, notre regard aujourd'hui continue de scruter le panorama de cette ville aérienne qui a tant inspiré écrivains et peintres. Le Rhumel comme un serpent s'enroule tout autour pour la protéger. Certains le décrivent comme l'image d'un buron qui l'enlace. A travers son antique Rocher, on observe des cavernes ou grottes façonnées par les vents et l'érosion, créant ainsi des « marmites de géants » sorte de grandes alvéoles où comme du temps des troglodytes, les gens venaient méditer.

CONSTANTINE PAREE D'UN DIADEME DE PRINCESSE

Dans l'imaginaire des enfants que nous fûmes, une multitude de souvenirs viennent réveiller en nous pour nous rappeler son habit brodé d'or et sur sa tête son diadème de princesse immortelle, gravé à jamais dans notre mémoire comme un beau tableau qu'avaient dessiné ces peintres « orientalistes » et inspiré nombreux de ces écrivains, venus visiter ce décor géologique d'une falaise fabuleuse. Sa musique savante dont le chant du malouf lui rend cette féerie d'une cité de l'art et de la culture. Que cette ville continue de cacher ses secrets, car comme toute chose qui relève de l'intime, renferme des sentiments et des souvenirs que le temps finira un jour à dévoiler. Mais l'accueil qu'elle fait à toute personne qui boit son eau fraîche, déguste ses plats ô combien succulents avec ses gâteaux meilleurs arrosés d'eau de rose, son nougat appelé Dzawzia, plus tendre que celui de Montélimar ou d'Istanbul. Un véritable régal et une délectation propre à séduire par la noblesse d'esprit, sa générosité de l'âme et surtout son humilité qu'elle dégage par son urbanité et sa fine citadinité.

Constantine comme le décrit Ahlam Mostghanemi dans ses mémoires de chair: « ne garda pas rançune à son Bey, qui lui a laissé gloire et fortune. Elle avait par bonté ou folie, mis sur pied d'égalité l'assassin et la victime. Elle avait fait de Sidi M'hamed El Gherab, le mausolée le

Jamais une ville n'a été aussi admirée par son panorama et ses ponts qui lui donnent cette impression d'une citadelle imprenable. Cette cité qui a marqué de nombreux hommes de lettres, de peintres et de résistants, n'était-elle pas la capitale de la Numidie du temps de Massinissa et de Syphax ?



plus visité dans une cité dont chaque rue porte le nom d'un saint. Parmi les quarante beys qui se sont succédé, Constantine n'avait retenu que Salah ». Lavait-il comblée par les travaux d'urbanisation que les habitants continuent de chanter à ce jour, cette thèrone de « Galou el Arab Galou ». Que nombreuses sont celles qui pensent que le voile noir « Maya » qu'elles portaient jadis, n'est autre que le deuil qui lui est porté, alors que les historiens rapportent que le voile noir est d'origine fatémide. Il est retenu que la région de Constantine a été très tôt occupée par l'Homme, des outils préhistoriques ont été trouvés sur le plateau de Mansourah et à Ouled Rahmoune. L'Atérien était présent au Djebel Ouach, dans les grottes du Mouflon et de l'Ours. L'ibéromaurusien (est une culture archéologique qui s'est développée sur l'actuel Maghreb) cette culture du paléolithique s'étend d'environ 23.000 à 10.000 ans av. J.-C. et le Capsien supérieur a laissé quelques traces, mais c'est surtout au Néolithique que les grottes de la région ont connu une occupation importante. Les paléo-Berbères ont habité les mêmes lieux au cours du 1^{er} millénaire av. J.-C. et ont construit des monuments mégalithiques, des bazinas sorte de monuments funéraires à sépultures multiples comme à Tiddis et Sigus mêlées à des tumulus de pierres en terre (tertres). En fait, c'est des tombeaux en pierres sèches dans la toponymie orientale, amoncellement de cailloux et de galets en guise de revêtement.

CONSTANTINE A TRAVERS LES TRAGEDIES NUMIDES

Et de cette histoire qui lui est sienne, Constantine exportait jadis ses rêves. Ville culturelle par excellence, elle comptait autant de romanciers, de poètes, d'artistes et de chanteurs d'une musique savante venue de l'Andalousie, mais aussi « son mahdjouz » dont les danseuses juives aimaient danser ses rythmes ou encore les chants du terroir que les musiciens du « melhoun » entonnaient durant les périodes des moissons. Massinissa de son temps ne ramenait-il pas des chanteurs venus de Rhodes qui lui agrémentaient ses banquets. En reprenant les tragédies depuis Tite-Live, reprises par les auteurs européens, des répliques de Massinissa à Sophonisbe, Mairet

marque la position des deux êtres dans Constantine qui était au VI^e siècle au centre d'une rivalité de Rome et de Carthage autour de la domination de la Méditerranée dont la reine Sophonisbe est au cœur d'une passion.

Massinissa à Sophonisbe:

« Croyez-vous encore, Madame et sachez qu'en ce point, Votre créance et moi ne vous tromperont point,

Donc pour vous faire voir que c'est la belle voie Par où je veux monter au comble de ma joie, Puisque Syphax n'est plus, il ne tiendra qu'à vous D'avoir en Massinissa un légitime époux ». Sophonisbe à Massinissa: « Quelles reines au monde en beautés si parfaites

Ont jamais mérité l'honneur que vous me faites ?

Ô merveilleux excès de grâce et de bonheur Qui met une captive au lit de son seigneur ».

Mairet (dans sa tragédie en 1634) a su transformer l'histoire de Sophonisbe en un drame où la confrontation des héros avec la puissance politique et militaire de Rome, engendre une action dynamique, chargée de péripéties et de rebondissements. Les combats successifs de Sophonisbe contre Syphax, contre Massinissa, enfin contre Scipion, la conduisent du malheur au bonheur, puis à nouveau dans une misère pire que la première.

LES GUERRES PUNIQUES CIRTA AU CENTRE DE LA RIVALITE ROME/CARTHAGE

Dès la première guerre punique, Constantine va être témoin d'un affrontement entre Romains et Carthaginois où les rois numides vont être déterminants dans l'appréciation des événements dans cette Méditerranée. D'abord sous le contrôle des Massyles avec la Première Guerre punique et l'affaiblissement du pouvoir carthaginois, vers le III^e siècle av. J.-C., elle passe sous le contrôle des Numides. Ville fortifiée et commerciale, elle bénéficie d'une position stratégique, avec son rocher et ses murailles, la capitale du roi masæsyle Syphax, avant de devenir celle du Massyle Massinissa. Le roi qui a unifié le royaume de Numidie et de ses successeurs lors de la Deuxième Guerre punique.

Dans la tragédie écrite par Pierre Corneille, l'on retient deux répliques SOPHONISBE:

« Pour conserver un rang que le destin vous ôte;

Ce n'est point un honneur qui re-bute en deux jours

Et qui règne un moment aime à régner toujours,

Mais si l'essai du trône en fait du-rer l'envie

Dans l'âme la plus haute à l'égal de la vie, Un roi né pour la gloire, et digne de son sort,

A la hante des fers sait préférer la mort». «Non, je vous tiens mieux ce que je vous permets; Je vis encore en reine, et je mourrai de même ». SYPHAX

«Dites que votre foi tient tout au dia-dème Que les plus saintes lois ne peuvent rien pour vous.

Et par l'indignité d'un soudain changement, La cause de ma chute en fait l'accablement ».

Pendant le long règne de Massinissa et celui de ses successeurs, notamment Micipsa, la ville s'agrandit : selon Appien, elle peut ainsi contenir jusqu'à 10.000 cavaliers et 20.000 fantassins.

L'historien Stéphane Gsell estime le nombre de ses habitants entre 150.000 et 180.000. Elle commence également à produire et à exporter des céréales. À la fin du II^e siècle av. J.-C., elle aurait même eu une autonomie monétaire. À la fin du III^e siècle av. J.-C. et au début du II^e siècle av. J.-C., la ville commence à s'étendre au Sud/Ouest sur la rive gauche du Rhumel, de nombreux vestiges ont été retrouvés en dehors du rocher (inscriptions, tombes, fondations d'édifices, îlots d'habitation et objets domestiques).

CIRTA VILLE COSMOPOLITE CARREFOUR DE CIVILISATIONS BRASSAGE ET METISSAGE DES FAMILLES

Depuis les temps les plus reculés, Constantine a été habité par différentes populations brassées au cours de l'histoire. Des familles entières sont nées issues de l'arrivée des hillaliens et des soleim lors des Faïthi qui se sont intégrées dans la société constantinoise. D'essence berbère, c'est-à-dire des Ima-

zigh, Kutamas, Senhadja, Zénates, Houara, Maghraouas, le socle on peut l'affirmer qu'il est Amazigh. Avec les invasions des diverses communautés, Constantine est une des villes cosmopolites qui a vécu des mutations sociétales à telle enseigne qu'il est difficile d'affirmer avec précision la généalogie même si on mettait à contribution la Génétique.

Quel que soit l'échantillonnage, le métissage pluri-séculaire a fait son œuvre, une sorte d'osmose et d'unité fut créée. La présence de plus de quatorze siècles de présence musulmane grâce à la pénétration de l'islam en tant que religion englobant la quasi-totalité de la population. Bien qu'il existe des communautés judéo-chrétiennes avant l'arrivée des Foutouhates, Constantine est restée une ville qui a permis à toutes ces populations de vivre en bonne intelligence. Aujourd'hui, les familles constantinoises formées par l'afflux des populations appartenant aux tribus avoisinantes et même des flux migratoires des Hafsidés, Zianides et Hamadites laissent penser à une population à la fois urbaine et rurale qu'on peut désigner par la « rurbanité ». Vouloir rechercher si telle famille ou tel nom renferme une affirmation d'une sédentarisatation plus lointaine que l'autre, doit nous mener à relire les registres d'état civil de la mairie de Constantine. Vouloir exposer une liste exhaustive de noms de familles pour confirmer la primauté de celle-ci sur l'autre, va nous mener à des siècles dont parfois, les archives peuvent en faire défaut.

IBN QUENFED AL QACENTINI, CET ERUDIT

En citant la dynastie hafside, il y a lieu de citer Ibn Quenfed un erudit au sens plein du terme contemporain de Ibn Khaldoun. C'est un encyclopédiste, il publierait plus de vingt-sept ouvrages dans différentes disciplines : généalogie, théologie, médecine, astronomie, métrique, linguistique, grammaire et mathématiques. Il est l'auteur du livre *Wa layat Al A'yanes ou Nécrologies des dignitaires ou les notables et savants célèbres par leur parfaite connaissance du fik'h ou sciences théologiques*. Issu d'une famille de jurisconsultes connue pour son mérite scientifique, religieux et culturel, il jouissait d'un respect et d'une position confortable auprès du pouvoir dynastique hafside installé à Tunis puis à Constantine.

Evidemment, nous avons constaté que des familles veulent se donner une origine de « Chorfa », c'est-à-dire descendante de la généalogie du Prophète Mohamed (QSSL) ou bien une origine d'une famille maraboutique, cette façon de constituer des généalogies vous mène à des situations pour le moins qu'on puisse dire, à des falsifications des arbres généalogiques. Néanmoins, on trouve les familles de « Kouroughlis » qui ont durant la période de la présence turque le plus qui ont pu acquérir le plus de grandes superficies du foncier, suivies des familles agraires des grandes tribus.

*Dr Suite en page 10

Horaires des prières pour Alger et ses environs

04 rajab 1442

El Fedjr
05h56

Dohr
12h48

Assar
15h52

Maghreb
18h20

Icha
19h38



«Du savoir et de la résistance anticoloniale»

Suite de la page 9

La ville est restée un espace de communion où se façonne une attitude de citadinité. Avec les déplacements des populations durant les deux périodes turque et surtout française, Constantine a revêtu un habit du citoyen du « Bled » pour dire de souche citadine. Si on se met à revisiter les étapes de l'histoire de Constantine notamment depuis 1945, nous constatons que les gens qui ont habité la vieille ville de la casbah, Souika, Rahbat Souf, lieux d'habitation des «indigènes», on y trouvera des gens de Jijel, El Mila, Mila, Ferdjoua, Oum El Bouaghi, de Grande Kabylie, de Béjaïa, de Tébessa, de Sétif, de Bordj Bou Arréridj, mais aussi du Sud à savoir, des Zibans ou Biskris qui ont été les premiers habitants à la veille de l'arrivée des Turcs, mais aussi des Gens du Mzab, de Oued Souf, d'Ouaragla, de Touggourt, etc. L'expression « Ouled Bled » a une connotation plus sectaire. Alors, constituer les arbres généalogiques des Gens de Constantine doit vous enseigner au

regard des manuscrits des Zaouïas où l'on retrouve beaucoup de par-chemins inscrivant les racines de telle ou telle famille qu'il faut prendre avec beaucoup de réserves dans bien des cas. Le mot de « Beldi » a une connotation de rejet de l'autre. Pour comprendre si telle famille est « beldie », il faut remonter peut-être une trentaine de générations si on compte quatre générations par siècle. Là est la question. C'est pourquoi qu'il serait aberrant de constituer des listes de familles pour en faire les références d'une source valide et conforme à l'ADN de chacune et non « l'exac-titude » d'un manuscrit ou d'un document dûment réalisé selon les familles désireuses de se donner un patronymique de noblesse, de jurisconsultes ou d'appartenance à une caste.

La capitale numide était une ville cosmopolite ouverte sur les autres civilisations méditerranéennes, notamment punique et grecque, et cohabitant avec le mode de vie nomade des Gétules. Les souverains numides ont été les propagateurs de la langue punique dans leur royaume, au point que la société de Cirta a été profondément punicisée. La population a adopté le culte de Baal Hamon et de Tanit, déesse carthaginoise de la fécondité. Le sanctuaire d'El Hofra témoigne de l'importance de la culture punique dans la société.

Après la mort de Massinissa, Cirta devient un enjeu dans la lutte entre Jugurtha et son frère adoptif Adherbal. Refusant le partage du pouvoir imposé par les Romains en Numidie, Jugurtha parvient à s'emparer de la ville après la mort d'Adherbal, lors du siège de Cirta, où s'était réfugié son adversaire soutenu par Rome. Toutefois, le massacre des Italiens marque le début d'une guerre entre Numides et Romains. Cirta change de main plusieurs fois durant le conflit.

À la suite de la défaite du roi numide Juba Ier, allié aux partisans de Pompée, le royaume numide est annexé et César attribue sa partie orientale à Sittius et à ses compagnons. Les Sittiani mettent en place autour de Cirta une prin-



cipauté qui bénéficie pendant quelque temps d'une certaine autonomie. Cirta prend alors le nom de Colonia Cirta Sittianorum. Elle devient ensuite le centre de la Confédération cirtéenne, qui regroupe trois autres colonies : Rusicade, Chullu et Mileu avec un vaste territoire et un statut particulier 21. Puis la ville devient la capitale provinciale de la Numidie cirtéenne qui remplace l'ancienne confédération.

En 308, elle est assiégée et mise à sac par Domitius Alexander, puis conquise par Maxence en 311. La ville est restaurée et embellie par Constantin, qui lui donne son nouveau nom Constantina.

Elle devient alors l'unique capitale civile de la nouvelle Numidie impériale sous le nom de Numidia Constantina.

CIRTA PREND LE NOM DE L'EMPEREUR CONSTANTIN EN 313

Anciennement Cirta capitale de la Numidie de 300 avant J.C à 46 avant J.C, elle passera sous domination romaine. C'est par la suite qu'elle prendra le nom actuel en hommage à l'empereur Constantin 1^{er} depuis 313. Durant le Moyen-Âge à l'arrivée des Fatimides au VII siècle, elle fera partie successivement du royaume Aghlabide, de l'empire Fatimide puis des royaumes Ziride, Hammadite, Al-Abdahide et Hafside.

Elle deviendra au XVIIe siècle capitale du Beylick de Constantine, siège du pouvoir turc et vassal de la Régence d'Alger.

Ainsi, lors de la conquête de l'Algérie par les Français, elle sera prise en 1837 après avoir essuyé un cuisant échec de 1836. Constantine sera intégrée à la wilaya II du 1er juillet 1837.

rant la guerre de libération nationale du Nord- Constantinois jusqu'à l'indépendance. Constantine est également surnommée la « ville des ponts suspendus », « ville de l'Antique Rocher », « ville des oulémas », aussi « ville des aigles » ou bien « ville du malouf », variante constantinoise de la musique arabo-andalouse. Elle est considérée comme la capitale de l'Est du pays. En 2015, la ville de Constantine

est capitale arabe de la culture, deuxième ville d'Algérie à être choisie pour organiser cet événement après Alger en 2007. Constantine est l'une des villes les plus importantes de l'Est algérien. Elle occupe une position géographique centrale dans cette région, étant une ville charnière entre le Tell et les Hautes plaines, au croisement des grands axes Nord-Sud (Skikda-Biskra) et Ouest-Est (Sétif-Annaba). Elle est également la métropole de l'Est du pays et la plus grande métropole intérieure du pays, elle assure des fonctions supérieures notamment culturelles et industrielles. Constantine se situe à 431 km à l'est de la capitale Alger, à 130 km à l'est de Sétif, à 119 km au nord de Batna, à 198 km au nord-ouest de Tébessa, à 146 km au sud de Jijel et respectivement à 89 km et à 156 km au sud-ouest de Skikda et d'Annaba. La ville s'étale sur un terrain caractérisé par une topographie très accidentée, marquée par une juxtaposition de plateaux, de collines, de dépressions et de ruptures brutales de pentes donnant ainsi un site hétérogène. Elle s'étend sur un plateau rocheux à 649 mètres d'altitude, coupé des régions qui l'entourent par des gorges profondes où coule l'oued Rhummel qui l'isole, à l'Est et au Nord, des djebels Ouahch et Sidi Mcid, dominant de 300 mètres, à l'Ouest, le bassin d'El-Hamma8. Le choix de cet emplacement est avant tout une stratégie de défense.

Alexander en 311. Elle devient alors la capitale de la province de Numidia Constantina. Le nom algérien officiel de la ville est Qacentina, en arabe algérien Ksentina. Le nom de Cirta/Qirta vient possiblement de la racine sémitique QRTN, prononcé Qirta (قرطة) et signifiant «ville» ou «village» en phénicien (كنفورة en arabe), dont la prononciation a depuis dérivé vers Sirta sous les Romains (le caractère latin C pouvant en effet être

prononcé Q ou S, et passer de l'un à l'autre). Cette première hypothèse rapproche le nom de Cirta du nom de Carthage (Qirta Hadcha (قرة حدشة qui signifie «ville nouvelle» en phénicien (قرية حديثة en arabe). Selon une deuxième hypothèse, le nom de Cirta provient du nom berbère «tissirt» (meule) vu l'abondance de la culture du blé.

LES FATIHIN EN TERRE BERBERE DANS LA CITE AMAZIGH

La ville passe sous administration arabo-musulmane vers l'an 700, et voit sa population se convertir progressivement à l'islam.

convertir progressivement à l'islam. Après un demi-siècle d'administration omeyyade (de l'an 700 à 750 environ), la ville passe sous les Abbassides puis sous leurs vassaux les Aghlabides de Kairouan, pendant près d'un siècle et demi (750 à 909). En 909, une révolte menée par les Kutamas, une grande tribu berbère du Nord-Constantinois convertie au chiisme, fait chuter le pouvoir aghlabide et impose le chiisme comme nouvelle religion dominante sous l'égide de la dynastie Fatimide, dynastie qui s'installera plus tard en Égypte. Le pouvoir fatimide et chiite durera pendant environ un siècle et demi, avant que les souverains Zirides (berbères Senhadja, initialement vassaux des Fatimides) décident la rupture avec les Fatimides en 1048 et le retour au sunnisme. Cette décision provoquera en représailles les Banu Hillel à partie

représailles les Banu Hilal à partir de 1051, une invasion qui dévastera Kairouan mais épargnera Constantine.

Cependant, Constantine payera un tribut annuel aux hilaliens installés sur les Hauts-Plateaux environnants pour éviter d'être mise à sac. La période de troubles ayant suivi les Banu Hillal en 1051 prend fin un siècle plus tard en 1152 lors de la prise de la ville par les Almohades, Berbères puritains originaires du Haut Atlas marocain, qui soumettent l'ensemble du Maghreb à leur discipline et mettent fin à l'anarchie, en intégrant les Hilaliens à leur armée. En les déplaçant du Constantinois vers les plaines atlantiques au Maroc, ils prévoyaient de

les utiliser comme mercenaires en Andalousie face aux chrétiens.

Le pouvoir almohade finit par s'écrouler vers l'an 1240 suite à des luttes de pouvoir internes, laissant place à un Maghreb fractionné en trois royaumes aux frontières mouvantes et au pouvoir peu étendu sur le pays profond (Mérinides à Fès, Zianides à Tlemcen et Hafsidés à Tunis). Constantine passera alors pour trois siècles sous la coupe des Hafsidés de Tunis, alternant des phases de soumission au pouvoir de Tunis et des phases d'indépendance. Et ce, jusqu'à l'arrivée des Ottomans vers 1520.

LA PRÉSENCE TURQUE DANS LE BEYLIK DE CONSTANTINE

À partir du XVe siècle, Constantine passe sous domination ottomane notamment suite à la chute des Hafsides de Tunis après la bataille de Tunis de 1574.

En 1568, les partisans des Hafsidés massacent les Turcs et expulsent leurs séides. Pour ramener l'ordre, le pacha Mohammed doit conduire en personne une expédition contre Constantine. La ville n'ose pas résister et ouvre ses portes sans combattre. Les Abd el-Moumène, chefs du parti Hafside à Constantine, sont définitivement vaincus par les Ouled Bencheikh qui ont le titre prestigieux de cheikh el-islam. Sidi-Abd-el-Kerim Bencheikh, arrivé au pouvoir, fait alliance avec les Turcs et s'octroie le titre d'émir er-rekeb.

Constantine est alors choisie au XVI^e siècle pour être la capitale du beylik de l'Est. Abd-el-Kerim meurt en 1580 et les Bencheikh gar-

meurt en 1580 et les Bencheikh gardent leur influence et priviléges jusqu'à la seconde expédition de Constantin. De 1567 à 1830, la province de Constantine est gouvernée par quarante-quatre beys, le premier fut Ramdane-Tchulak bey qui régna sur la province entre 1567 et 1574. Le dernier fut Hadj-Ahmed-Bey qui a commencé son règne à partir de 1826. Le siège de Constantine permet aux Français de prendre la ville le 13 octobre 1837.

A suivre
Boudjemâa Haïchour

Résidence universitaire «Rezoug Belkheir» C5 Protestation après le décès d'un étudiant



J. Boukraâ

Un mouvement de protestation a été organisé, la nuit du dimanche à lundi, par les étudiants de la cité 'Rezoug Belkheir' C5 à Bir El Dir, pour dénoncer la mort tragique dont a été victime un étudiant résidant dans cette cité. Reouane Imad Eddin, 22 ans, étudiant en Hydraulique au sein de la faculté de Génie civil, à l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran, Mohamed Boudiaf a été mortellement percuté par une voiture, alors qu'il tentait de fuir à une tentative d'agression. Déplorant la mort tragique de leur ami, les étudiants ont organisé un sit-in devant la résidence universitaire 'Rezoug Belkheir', à Bir Djir, à Oran. Ces

derniers, encore sous le choc «réclament plus de mesures sécuritaires, afin de mieux protéger les étudiants». Selon les témoins, le défunt qui préparait son master a été victime d'une tentative d'agression près de la passerelle qui relie l'endroit appelé «pépinière» à celui nommé 'Al Mourchid'. «C'est vers 20h30 que Imad aurait été apostrophé par deux individus qui étaient à sur une moto», selon le témoignage de ses amis. «Il a alors pris la fuite. Une voiture qu'il n'avait pas vu venir l'avait mortellement fauché. Originaire de la wilaya de Tiaret, la victime a succombé à ses blessures sur la voie express» ajoutent-ils. Selon les étudiants «cet endroit est le théâtre de plusieurs cas d'agressions dont ont été vic-

times des résidants de la cité et même des citoyens. Plusieurs étudiants ont été déjà agressés sur cette passerelle». Ce drame qui a coûté la vie à un jeune étudiant a soulevé un grand mouvement d'indignation, parmi les résidents de cette cité. Ces derniers sont sortis dans la nuit pour «dénoncer l'insécurité qui règne aux alentours des résidences universitaires et les actes d'agressions» selon eux. Il y a lieu de signaler qu'à maintes reprises, des étudiants et étudiantes des cités d'Oran-est, ont été confrontés à des agressions et avaient appelé à renforcer la sécurité, notamment aux abords des résidences. Le même phénomène est relevé à l'Université de Belgaïd ou de nombreux étudiants avaient fait l'objet d'agressions.

Erigé illicitement, il y a 3 ans, sur la terrasse de la Cité Perret

Le mur de l'«absurde», enfin, démoli par les services de la commune

Houari Barti

C'est un mur qui fait polémique, depuis plusieurs années. Peu d'Oranais sont pourtant conscients de son existence. Les habitants de la Cité Mouloud Feraoun (ex Perret), en revanche le connaissent très bien étant quotidiennement soumis au danger qu'il représentait pour la sécurité du voisinage. Au moindre souffle de vent, à la moindre perturbation atmosphérique, le spectre du danger que représentait ce mur au cas où il s'écroulerait, resurgit. Erigé sur une quarantaine de mètres de longueur pour une hauteur de près de 4 m depuis plus de 3 années, dans le sillage d'une tentative avortée de construction illicite d'une cinquantaine d'habitations sur le toit de la Cité Perret dans le quartier de St Pierre, ce mur «absurde» est resté figé contre l'usure, narquant les lois de l'esthétique et du bon sens. Certains habitants de la cité se rappellent qu'une société chinoise avait proposé, à l'époque, à l'OPGI (copropriétaire) de le démolir avec un coût estimatif de 3 millions de DA. Un coût jugé trop



élevé pour une simple démolition qui a vite dissuadé les pouvoirs publics de l'époque de le considérer comme une priorité. Mais devant les plaintes incessantes des riverains sur le danger potentiel qu'il représentait sur la sécurité du voisinage, l'actuel wali d'Oran, Messaoud Djari, a décidé d'agir en saisissant l'ensemble des administrations locales pouvant intervenir (OPGI, APC d'Oran et daïra d'Oran...) Une réaction qui a encouragé les services de la Délégation communale El Emir (Centre-ville) de prendre le taureau par les cornes et relever le défi, en dépit

de la faiblesse des moyens dont elle dispose. Comptant donc sur la simple «force des bras» de ses agents, les services de la délégation communale ont entamé avant-hier l'opération de démolition du mur en mobilisant un groupe d'agents équipés de simples massettes. Une centaine de sacs de remblais ont été enlevé au seul 1^{er} jour de l'opération qui se poursuivait encore hier. Une issue bien heureuse que ne manquent pas de saluer les habitants de la cité, conscients de la difficulté de la tâche qu'ont dû affronter les agents communaux.



Sûreté de wilaya 46 véhicules volés, récupérés en 2020

K. Assia

40 affaires de vol de véhicules sur les 85 enregistrées ont été traitées, en 2020, par les services de la Sûreté d'Oran, selon un bilan d'activités de ce corps sécuritaire. Le reste des affaires est en cours de résolution. Les enquêteurs ont récupéré 46 véhicules volés. Pour ce qui est du vol des motos, le bilan fait état de 206 affaires enregistrées dont 69 ont été解决ées alors que les 137 affaires restantes sont en cours de résolution. Les policiers ont récupéré 68 motos volées. Une étude analytique fait ressortir une augmentation en matière de vols de véhicules et de motos. Ainsi et selon les statistiques, on saura que 74 véhicules ont été volés en 2019 et 40 ont été récupérés soit une hausse de 11 véhicules volés par rapport à 2020. Idem, pour le vol des motos qui a augmenté pour passer de 150 motos volées et 51 récupérées en 2019 à 206 motos volées et 68 récupérées en 2020. Cette augmentation est due à l'intensification du renseignement et au renforcement du dispositif de sécurité explique-t-on. En effet, c'est sur la base de plaintes que les services de police ont réussi à récupérer ces voitures et ces motos, aux barrages routiers et parfois grâce à des extensions de compétences ordonnées par le parquet. Une fois l'alerte donnée, l'information est, automatiquement, transmise, ce qui permet de redoubler de vigilance sur les grands axes routiers. Les trafiquants font souvent appel à d'autres complicités pour maquiller les véhicules notamment avec la pose de fausses plaques d'immatriculation et de faux papiers. Notons que parmi les plus importantes affaires traitées en 2020 est celle du démantèlement d'un réseau organisé spécialisé dans le vol et le trafic international des véhicules, faux et usage de faux et qui s'est soldée par la saisie de 38 véhicules, 1 moto et 2 personnes ont été arrêtées. Il y a lieu de signaler l'affaire des 9 véhicules volés et d'un réseau de 3 individus neutralisé.

Mers El Kebir Un mort dans un accident de la route

Un homme âgé de 55 ans a trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu avant-hier, à Mers El Kebir. Selon la Protection civile, le drame s'est produit vers 17h30 sur le chemin de wilaya n° 44, au lieu-dit «Lala

Khedidja», commune de Mers El Kebir. Une voiture a dérapé avant de se renverser. Le conducteur âgé de 55 ans est mort sur place. La dépouille a été déposée à la morgue et une enquête a été ouverte.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER
AJELA Nadia, 57 ans, Haï Bouâmama
ZERDADI Benabed Ihab, 74 ans, Eckmühl
REBIB Mohamed, 74 ans, Choupot
SOUDANI Tria, 89 ans, Delmonte

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr 06h25	Dohr 13h17	Assar 16h22	Maghreb 18h50	Icha 20h08



A l'arrêt depuis plusieurs années Les chantiers de plus de 2.500 logements relancés



D. B.

S'exprimant lors des travaux de la session ordinaire de l'APW, le chef de l'exécutif a affirmé que 2.500 logements sur 5.000 à l'arrêt ont récemment été relancés ainsi que de nombreux autres projets. Au passage, le wali a rappelé l'attribution, l'an dernier de 40.000 logements, dont 20.000 logements publics locatifs (LPL), 18.000 logements de type location-vente 'AADL' et 1.200 logements promotionnels aidés (LPA). Outre ces 2.500 logements, le projet de réalisation de 2.000 logements publics locatifs (LPL) dans le nouveau pôle urbain de Oued Tlelat, sera relancé prochainement, indiquent les services de la wilaya. A l'arrêt depuis la résiliation du contrat avec l'entreprise chargée de la réalisation, les travaux reprennent dans les prochains jours, a affirmé l'OPGI, assurant qu'une entreprise nationale a été retenue pour les relancer dans les brefs délais. Ce quota d'habitat sera scindé en lots

pour accélérer la cadence suivant un calendrier et les livrer dans les délais impartis, a-t-on ajouté. D'autre part, les travaux d'aménagement externe d'un projet de 8.700 logements publics locatifs sont en cours, actuellement, dans le nouveau pôle urbain de Oued Tlelat, notamment pour le raccordement aux divers réseaux. Ce quota sera programmé pour la distribution en étapes durant cette année. Pour rappel, le nouveau pôle urbain de Oued Tlelat compte un total de 17.000 logements sociaux dont 6.300 ont été distribués et le restant est en cours de concrétilsation.

Par ailleurs et dans un souci de réceptionner le projet dans les délais, des mesures ont été prises par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran pour accélérer le rythme des travaux d'aménagement extérieur, et le raccordement aux différents réseaux des 700 logements sociaux locatifs, dans le nouveau pôle urbain de Oued Tlelat, indique un communiqué de la

cellule de communication de la wilaya. Une entreprise, chargée de réaliser les travaux d'aménagement extérieur et raccorder le site aux différents réseaux de gaz et d'électricité, a été installée et respecter les délais fixés. Un véritable soulagement pour les bénéficiaires de ce programme qui s'inscrit, selon des sources de la wilaya, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et vient en application des directives du wali d'Oran. Lors d'une sortie sur site effectuée dernièrement, par le chef de daïra de Oued Tlelat par intérim, les services techniques de l'OPGI d'Oran, les responsables de la direction de l'Urbanisme et de Sonelgaz Es-Sénia, la délégation a inspecté le chantier et a donné des directives pour que la cadence des travaux soit respectée afin de livrer le projet avant la fin de l'année. Dans le même site, les travaux l'aménagement extérieur de 2.400 unités faisant partie du programme de 3.000 logements, sont en cours de réalisation.

Aïn El Turck

Lancement prochain d'une opération d'inspection des infrastructures hôtelières

Rachid Boutlelis

En perspective de la saison estivale, les services de la direction du Tourisme entameront, prochainement, une inspection des différents établissements hôteliers et infrastructures touristiques, dans les communes balnéaires, a-t-on appris auprès de sources proches de la commune d'Aïn El-Turck.

Au total, une soixantaine d'infrastructures fera l'objet d'une inspection. Les membres de la commission chargée de cette opération auront à contrôler, dans un premier temps, les autorisations d'exploitation. Cette action a aussi pour but de lutter contre tout dépassement et offrir de meilleures prestations aux clients de ces hôtels.

Nos sources indiquent que

cette opération consiste à apporter les correctifs nécessaires pour pallier les manquements constatés durant la saison estivale passée et sensibiliser les acteurs du Tourisme sur la promotion d'un produit balnéaire adapté pour répondre, au mieux, aux exigences de la clientèle conformément au plan qualité-tourisme. A ce titre, la commission d'inspection sillonnera les communes côtières afin de traquer et déceler les éventuelles anomalies et autres pratiques ne cadrant pas avec les normes requises édictées par le ministère du Tourisme. Selon les données établies en janvier 2019 par la direction du Tourisme, le parc hôtelier de la wilaya dispose de 172 hôtels d'une capacité de 16.346 lits dont 96 à Oran-ville (4.734 lits), 1 à Mers El Hadjadj de 32 lits, 3 à Bousfer,

totalisant (220 lits), 6 à El-Ançor (238 lits) et 48 à Aïn El-Turck (plus de 1.650 lits). Le point faible du Tourisme algérien reste le déficit de la capacité d'hébergement et de la qualité d'accueil. Ainsi et en prévision de la tenue à Oran des Jeux méditerranéens, le secteur du Tourisme sera renforcé par la réalisation de 150 établissements hôteliers. Ces nouveaux établissements dont le classement va de 3 à 5 étoiles seront implantés dans 9 zones d'extension touristique (ZET) allant de la localité de Madagh à celle de Mers El Hadjadj (ex Port aux poules) mais le gros de ces projets sera réalisé sur la corniche ouest d'Oran. D'autre part, en plus de 155 hôtels de différentes classes, la wilaya d'Oran a enregistré la réalisation de 44 projets hôteliers.

Arzew Plus de 15.000 demandes pour un quota de 1.300 logements

D. B.

A l'instar de plusieurs autres communes, les responsables de celle d'Arzew font face à un véritable dilemme pour l'attribution du quota de logements en cours de réalisation. Selon des sources proches de l'APC d'Arzew, plus de 15.000 dossiers de demandeurs de logements ont été déposés pour un quota de 1.300 logements.

Les responsables de la commune ont ainsi appelé les autorités de la wilaya pour l'inscription de nouveaux programmes assurant de la disponibilité des assiettes foncières. Le retard dans l'attribution des programmes achevés des logements sociaux, dans plusieurs communes de la wilaya, est à l'origine de plusieurs actions de protestation des mal-logés à travers la wilaya d'Oran, notamment les habitants des bidonvilles, à l'image d'Es Senia, Aïn El Turck... L'affichage des listes de bénéficiaires des logements sociaux constitue un véritable cas-

se-tête pour les gestionnaires des collectivités locales, dans la wilaya d'Oran, car souvent confrontés au problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande.

A ce titre et selon des sources proches de la wilaya, plus de 3.200 logements, répartis sur 6 communes, n'ont toujours pas été distribués. Il s'agit de programmes qui ont été achevés, pour certaines communes, il y a plus de 6 ou 7 ans. Selon nos sources, le retard dans l'affichage des listes ne fait qu'accentuer la pression sur les services chargés de l'attribution de ces logements, car au fil des ans le nombre de demandeurs ne fait qu'augmenter.

A ce titre, nos interlocuteurs signalent que le nombre de demandes déposées dans certaines communes dépasse de très loin le nombre d'unités proposées à la distribution. A Aïn El Bia, la commune a bénéficié de 300 logements pour plus de 7.000 demandeurs, Mers El Hadjadj de 300 logements.

Pôle urbain de Misserghine Attribution prochaine de plus de 160 logements promotionnels aidés



Pas moins de 164 logements promotionnels aidés (LPA) seront attribués durant l'année 2021, au nouveau pôle urbain 'Ahmed Zabana' de Misserghine (Oran), a-t-on appris de la direction locale de l'Habitat. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'Habitat, Yacine Khourkhi, a précisé que ce quota de logements, type LPA (F3), dont l'attribution est prévue, au plus tard, en décembre prochain, s'inscrit dans le cadre du nouveau programme visant la réalisation mais aussi durant l'opération d'élaboration des listes des bénéficiaires, a-t-on fait remarquer de même source.

M. Khourkhi a également indiqué qu'il sera procédé, au titre de l'exercice 2021, à la distribution de 930 logements, dont 79 unités ont déjà été attribuées au mois de février courant, au pôle urbain de la localité de Belgaïd, relevant de la commune de Bir El-Djir.

Le quota de logements sera attribué en 4 étapes, à travers les communes de la wilaya, selon le responsable qui a précisé que la 1^{re} étape est programmée à la fin mars prochain (180 unités), la 2^{ème} (315 unités) au titre du 2^e trimestre 2021 alors que les 3^{ème} et 4^{ème} étapes, durant le 3^{ème} trimestre, soit respectivement 160 et 200 logements).

Un gâchis comparable au fiasco des 100 locaux par commune 15 sur 23 marchés couverts toujours fermés

Un vrai gâchis : sur 23 nouveaux marchés couverts, 15 sont toujours fermés et tombent déjà en décrépitude. A qui la faute? Aux communes qui n'ont pas pu ou su les faire fonctionner? Trop facile de faire grief de défaillance aux APC seules pour justifier cet échec. Le vrai problème, c'est le projet en lui-même. En absurdité, il n'a rien à envier au fameux projet des 100 locaux par commune.

H. S.

Il y a pratiquement cinq ans, alors que la plupart des municipalités n'arrivaient toujours pas à rentabiliser leurs nouveaux marchés couverts, version 'Bativital', et ce malgré la souplesse de la directive de la tutelle leur permettant d'exploiter ces équipements à leur guise, une nouvelle option semblait créer la tendance. Il s'agit de l'offre de services proposée alors par l'EPIC de gestion du marché de gros de la wilaya d'Oran (EG-MGWO), en vertu de laquelle celle-ci se chargeait de la gestion-exploitation de ces structures de commerce de proximité, en contrepartie d'un prix de concession. L'accord entre l'APC, en tant que propriétaire de l'équipement public, et l'EPIC, en sa qualité de concessionnaire, était formalisé, bien-sûr, par une convention entre les deux parties. C'est la commune de Sidi Chahmi qui avait ouvert le bal et donné la marche à suivre pour les autres collectivités (intéressées), en ayant confié ses deux marchés couverts de Haï Sabah et de Haï Yasmine à l'EGMGWO. Selon l'accord conclu, l'APC devait en tirer 40 millions/mois pour chaque structure. Plus qu'une bonne affaire pour la trésorerie de cette commune, c'était le dénouement d'un problème, un vrai casse-tête. En effet, depuis la réception des clés de ces deux équipements, auprès de 'Bativital', en 2013, l'APC de Sidi Chahmi n'a pas



pu les ouvrir et les mettre en activité, malgré la pression des walis et des SG successifs et leurs tapes sur les doigts. Avec le même prétexte, tout fait, qui revient en boucle : « Les jeunes recensés ne veulent pas rejoindre leurs box, malgré leur mise en demeure par nos services, avec menace de remplacement par d'autres bénéficiaires ».

L'OPTION DE GESTION DELEGUEE FAIT LONG FEU

Raisonnement plutôt simpliste, qui contourne les problèmes sur le terrain. Car avant de se précipiter vers les mises en gardes par huissier de justice, il fallait tout logiquement vérifier si les deux marchés étaient fin prêts pour ouvrir. C'est ce qu'avait fait la direction de l'EG-MGWO. Relevant pas mal de lots « restent à réaliser » et autres commodités manquantes, dont certaines incomptaient aux entreprises intervenantes et/ou à l'usure du temps, le (nouveau) maître des lieux a rapidement remédié à la situation. Après quoi, il n'avait plus besoin de prier les marchands locataires de lever rideau. La convention EPIC-APC Sidi Chahmi a donc abouti : le marché de Haï Sabah est opérationnel, celui de Yasmine devait le suivre. La même démarche a été entreprise pour ce qui devait être le nouveau marché à poissons de Aïn El-Beïda jouxtant

le marché de fruits et légumes qui était bien parti pour basculer sous la gestion de l'EPIC. Pareil pour le marché de Oued Tlélat, qui avait toutes les chances de passer devant sous la gestion de l'EPIC, après l'avis d'adjudication infructueux lancé par l'APC. Ayant pour objectif d'étendre son champ au Groupe urbain d'Oran, dans un premier temps, et au territoire de la wilaya tout entier, à terme, l'EG-MGWO avait ratissé large depuis, avec comme feuille de route : signer un maximum de contrats de gestion. Cependant, le processus a fait long feu et bon nombre d'annonces en sont restées au stade des intentions, des vœux pieux plutôt. Le fait est là : sur un total de 23 marchés de ce genre, à l'actif de la wilaya d'Oran, une quinzaine sont à ce jour fermés, et se dégradent à petit feu.

MEME LE PASSE-PARTOUT SALLES DE SPORTS / FETES NE MARCHE PAS

Faire en sorte que les marchés de proximité, version 'Bativital', servent à quelque chose, quitte à les transformer en salles de sports ou de fêtes. C'était la quintessence du fax du MICL envoyé, la mi-2016, aux walis. Lue de l'extérieur : l'instruction de l'Intérieur voulait limiter les dégâts et sauver les meubles après le quasi-fiasco du plan anti-

informel, d'une lourde facture de 14 milliards de DA. Un plan qui n'a pas eu les résultats escomptés, le moins qu'on puisse dire, car l'on a supposé au départ, par un raisonnement causal, qu'il suffisait de construire, à chaque coin de la ville, une structure, un abri-commerçants, pour éradiquer de facto, le souk informel d'à côté et faire disparaître, par effet dominos tous les aspects négatifs qui lui étaient liés. L'on savait, évidemment, que le basculement informel-formel n'allait pas s'opérer du jour au lendemain, que le déménagement (des marchands) du trottoir et de la baraque vers la halle couverte, n'allait pas se produire par simple clic et que, pour cela, il fallait recourir à des mises en demeure ainsi que d'autres méthodes pour faire remplacer les « déserteurs » et, qu'à la longue, le marché sauvage finira par se lasser, s'essouffler, se plier sur soi, se contracter dans l'espace et se concentrer, finalement, en quelques mètres carrés d'enclos.

LA « DESERTION » COLLECTIVE QUI A FAUSSE LES CALCULS

Or, ce qui a échappé, a priori, aux concepteurs de plan anti-informel, c'est cette allergie, cette répugnance maladive, contractée et développée, au fil de plusieurs dizaines d'années passées à l'air libre, dans le cadre de la lutte contre le phénomène des marchés informels et de l'insertion des intervenants sur ces marchés dans l'économie réelle. Cette enveloppe a été répartie sur 2 programmes. Le 1^{er} d'une enveloppe de 4 milliards de DA, a été intégré dans les PCD 2011 et 2012 et le 2^{ème} doté d'une enveloppe de 8 milliards DA, a été confié à l'entreprise publique 'Bativital'.

marché illicite, chez les vendeurs de tout bord, vis-à-vis des marchés, sous forme d'enclos. A plus forte raison, lorsque ceux-ci sont mal pensés, sur les plans emplacement, architecture, génie civil, aménagement, fonctionnalité. Ce constat de gâchis, comparable à celui du projet des 100 locaux par commune, n'est pas propre à Oran, cela s'entend, puisqu'à l'échelle nationale, des dizaines de marchés « fin prêts » depuis 2013-2015, sur un total de 291 marchés couverts et 768 marchés de proximité et autres infrastructures de commerce, à travers les 1.541 communes, sont logés à la même enseigne.

Ceci sans parler du reste à réaliser du même programme 'Bativital', projets au sort inconnu, faisant partie d'un vaste projet gouvernemental, doté de 14 milliards de DA, alors que le pays était en plein confort financier, répartis entre les services du ministère du Commerce à hauteur de 10 milliards de DA et ceux de l'Intérieur pour 4 milliards de DA.

Ce sont ces données, auxquelles il faut ajouter la dégradation progressive de ces équipements neufs et non fonctionnels, qui ont poussé d'ailleurs les pouvoirs publics centraux à instruire les walis, à l'effet de rentabiliser ce gros investissement public, sous une forme ou une autre.

UN QUASI FIASCO QUI VAUT 1.400 MILLIARDS

Ainsi, en vertu de la décision notifiée par le MICL à la mi-2016, les APC avaient toute latitude de disposer de ces équipements, « pourvu que ça soit fonctionnel, avant la fin 2016 ». Cette échéance est dépassée depuis sept mois, les 3/4 des structures concernées demeurent toujours fermés et cherchent désespérément preneurs. Il importe de noter qu'à l'échelle nationale, une enveloppe de 14 milliards de DA a été dépensée pour la réalisation des marchés de proximité, des boxes avec ridelles et des boxes en systèmes tubulaires avec bâches et ce, dans le cadre de la lutte contre le phénomène des marchés informels et de l'insertion des intervenants sur ces marchés dans l'économie réelle. Cette enveloppe a été répartie sur 2 programmes. Le 1^{er} d'une enveloppe de 4 milliards de DA, a été intégré dans les PCD 2011 et 2012 et le 2^{ème} doté d'une enveloppe de 8 milliards DA, a été confié à l'entreprise publique 'Bativital'.

216 infractions pour entrave à la circulation du tram en 2020

K. Assia

La brigade de la police du tramway a enregistré 216 infractions pour entrave à la circulation du tramway, un chiffre en baisse comparativement à l'année 2019 où il a été enregistré 422 infractions. Ces infractions sont majoritairement liées au non respect du code de la route notamment les feux tricolores. Les conducteurs du tramway doivent faire preuve de patience pour circuler dans de meilleures conditions et éviter les accidents. Cette baisse s'explique par la pandémie et ses conséquences sur le transport qui a été à l'arrêt pendant plusieurs mois.

Les policiers ont arrêté 1 individu con-

tre 13 en 2019 pour port d'arme blanche, vols à l'intérieur du tramway.

D'autre part, 4 véhicules ont été mis en fourrière pour entrave et passage sur le tracé du tramway contre 625 en 2019. Notons que ces violations sont devenues monnaie courante et le problème ainsi posé exige une solution ferme, selon les riverains. La société SETRAM avait distribué plusieurs supports de communication aux automobilistes et aux piétons dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux risques liés au non respect de la signalisation lumineuse du tramway. Ces actions visent à gérer au mieux les flux de circulation automobile et piétonne, au moment du passage des rames.



TLEMCEN

Producteur et collecteurs de lait en colère

L'ambiance était tendue de nouveau dimanche au siège des services agricoles de Tlemcen, notamment entre responsables de cette direction et les collecteurs et producteurs de lait implantés dans différentes localités de la wilaya de Tlemcen.



Khaled Boumediene

En effet, ils étaient une centaine à se rassembler devant le parvis de l'immeuble de cette administration à vouloir crier leur colère face au retard enregistré depuis le mois de juin 2020 dans le paiement des primes et aides publiques accordées par l'Etat et la cherté des aliments de bétail. Ils sont passés à l'action en envahissant le hall d'entrée de la direction avant de squatter la salle de réunion au quatrième étage, pour exiger la présence illico presto du directeur des services agricoles qui ne les a pas reçus, selon nos informations. Appelés en renfort, des agents des forces de l'ordre public déployés pour la circonstance, ont tenté de calmer les esprits. Ils ont réussi à convaincre les responsables de cette administration agricole à écouter les revendications des col-

lecteurs et producteurs. Il faut dire que la colère monte depuis plusieurs semaines chez ces collecteurs et producteurs de lait de la wilaya. Une colère teintée d'amertume et de déprime, visible sur les visages de bon nombre d'entre eux qui avaient parfois du mal à contrôler leurs émotions. « Cela fait plusieurs fois que nous nous déplaçons à cette administration pour se plaindre mais personne ne veut nous écouter ! Nous voulons des solutions rapides à nos problèmes car nos bêtes ne trouvent pas quoi manger ! Le directeur a refusé de nous recevoir dans son bureau pour nous expliquer les raisons de ce retard dans le paiement de notre subvention depuis plus de huit mois ! » se lamente un producteur de lait de Béni-Snous, le moral abattu. Un autre producteur de Maghnia souligne que « les prix de l'aliment du bétail ont pris l'ascenseur, devenant

de plus en plus inaccessibles et il est difficile aux éleveurs et producteurs de nourrir leurs bêtes. Nous ne savons plus à quel saint se vouer, car l'aliment de bétail de type VL coûte à lui seul près de 6.000 DA le quintal ! Vraiment c'est de la folie ! Le son pour l'alimentation du bétail nous revient également entre 4.500 à 5.000 DA le quintal ! Tout a flambé, la botte de foin, le sac d'orge et le maïs concassé ! Il y a aussi la sécheresse qui prévaut depuis plusieurs années et qui menace notre cheptel ! » Selon nos sources, des centaines d'éleveurs et producteurs de lait touchés par ces fluctuations des prix des aliments de bétail ont entamé d'ores et déjà le bradage de leurs troupeaux sur les marchés aux bestiaux qui viennent de rouvrir après la fermeture à cause de la Covid-19. Ce bradage va se répercuter sur la production du lait dans la wilaya de Tlemcen.

Plus de 40 autorisations de fonçage de puits

Pas moins de 40 autorisations de fonçage de puits ont été accordées dans la wilaya de Tlemcen depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Ressources en eau.

36 autorisations sont destinées à l'activité agricole, deux autres à l'activité industrielle et deux aux mosquées, a-t-on indiqué.

L'étude des dossiers relatifs au fonçage de puits a été confiée à une commission composée de représen-

tants des directions des Ressources en eau et des Services agricoles, ainsi que de la commune.

Les dossiers étudiés ont été envoyés à l'Agence nationale des ressources hydrauliques d'Oran pour obtention de l'autorisation finale.

200 demandes ont été déposées pour le permis de fonçage de puits depuis le début de l'année en cours, a-t-on fait savoir, soulignant que l'opération a été précédée par deux études géotechniques et géohydro-

logiques pour s'assurer des normes et des critères concernant notamment la profondeur et la quantité d'eau à extraire par jour. Le fonçage des puits est interdit en zones rouges où se trouvent les forages relevant de la direction des Ressources en eau, notamment dans les communes de Beni Boussaid et Beni Smail pour préserver les eaux souterraines, ainsi qu'à proximité des réseaux de distribution d'eau potable en zones urbaines.

SIDI BEL-ABBÈS

L'artiste Tahar Sissani n'est plus

Le chanteur du genre bédouin, l'artiste Tahar Sissani, dit cheikh Tahar Ould Marhoum, est décédé dans la nuit du samedi dans la commune Marhoum, a-t-on appris de ses proches.

L'artiste, décédé à l'âge de 69 ans suite à une longue maladie, était un

des piliers de la chanson bédouine avec une notoriété internationale. Les chansons de cheikh Tahar Ould Marhoum traitent de sujets sociaux et sentimentaux dans un style alliant authenticité et modernité, ce qui attire même le jeune public. Le défunt était connu pour ses quali-

tés et son grand intérêt pour l'art et le chant bédouins qu'il a fait revivre et a encouragé sa promotion.

L'enterrement de Cheikh Tahar Ould Marhoum a eu lieu au cimetière de la commune de Marhoum, en présence d'artistes et d'une foule de citoyens.

EL-BAYADH

Le geste des blouses blanches

Hadj Mostefaoui

L'heureuse initiative que celle prise par des blouses blanches de l'hôpital d'El-Bayadh qui se sont rendues ce week-end dans le hameau Deir-Hassiane, situé plus au Sud à plus d'une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la daïra de Boualem.

Un village qui compte quelque 200 âmes, vivant dans la précarité la plus totale et ne figurant presque jamais dans les différents programmes de développement qui se sont

succédé au cours des dernières décennies. Trois médecins généralistes, un pédiatre, huit infirmiers, tous des volontaires, à bord d'une ambulance dotée d'équipements médicaux de consultation adéquats se sont sacrifiés sans relâche durant deux journées consécutives, passant d'une habitation à une autre, consultant hommes, femmes et enfants, tout en prodiguant les soins nécessaires aux personnes malades. Un élan de solidarité salué par l'ensemble de la population locale.

AÏN SEFRA

Entrée en service de trois cliniques médicales

Trois cliniques médicales réalisées dans le cadre de l'Agence nationale d'Appui et de Développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex: Ansej) ont été mises en service à Aïn Sefra, a-t-on appris du chargé de communication de l'antenne locale du dispositif, Ahmed Belmahi.

En marge d'une sortie sur site des cadres de l'antenne locale de l'ANADE au niveau des zones d'ombre relevant de la commune d'Aïn Sefra, M. Belmahi a indiqué que « le financement de ces nouvelles structures s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à inciter les jeunes à

la création des petites et moyennes entreprises (PME) devant contribuer au développement local, en sus de la promotion des prestations de services de santé spécialisés.

Un groupe de jeunes diplômés (médecins spécialistes, pa-

ramédicaux et techniciens) de la commune d'Aïn Sefra ont ainsi créé ces cliniques spécialisées en cardiologie, gynécologie et ophtalmologie, après avoir bénéficié d'un financement triangulaire (apport personnel, banques et concours de l'Etat) pour acquérir les équipements et moyens médicaux nécessaires dans le cadre des avantages offerts par l'Agence nationale d'Appui et de Développement de l'entrepreneuriat, selon la même source.

Les trois (3) cliniques devraient permettre d'alléger les souffrances des malades en leur épargnant les déplacements qui coûtent cher aux établissements hospitaliers souvent lointains.

A noter que d'autres projets seront prochainement financés par l'ANADE portant réalisation, entre autres de deux (2) laboratoires d'analyses médicales et une (1) clinique de chirurgie dentaire à Naâma.

BECHAR

Plus de 270 logements sociaux bientôt attribués

Au moins 279 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement à leurs bénéficiaires dans plusieurs collectivités de la wilaya, a-t-on appris du wali de Bechar.

Ce quota de logement sera attribué au niveau de plusieurs communes de la wilaya, notamment Abadla, Mechraa-Houari Boumediene, Erg-Farradj, Ksabi et Kerzaz, à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du Chahid, a précisé M.Mohamed Belkateb. L'attribution de ces logements s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces communes, en plus de répondre aux attentes des citoyens en matière d'habitat décent.

La wilaya entend généraliser l'habitat rural, qui répond favorablement aux besoins et exigences sociales et culturelles des habitants de la région,

mieux que les actuels programmes de logements, à savoir les bâtiments à plusieurs étages, signale le chef de l'exécutif de la wilaya. « Nous allons dès cette année, et suivant les prochaines notifications de nouveaux programmes de ce type d'habitat par le ministère de l'Habitat, créer des segments de 100,150 et 200 unités, à être implantés sur une même assiette foncière pour permettre, en plus de favoriser ce genre d'habitat, la réalisation des différents réseaux (eau potable, assainissement, gaz, électricité et téléphonie) avec des délais réduits », a expliqué M.Belkateb.

Et d'annoncer aussi: « prochainement nous allons attribuer 1.000 aides financières pour les bénéficiaires de ce programme sur un global de 6.000 aides dont a bénéficié la wilaya ».

CAF - Compétitions interclubs Fortunes diverses pour les Algériens

Adjal Lahouari

A la veille de l'engagement de nos représentants en Coupes d'Afrique, les médias et les observateurs ont disserté longuement sur les possibilités de qualifications. Il nous a paru utile de tirer les premiers enseignements de ces joutes. Car, par pure coïncidence, le MCA, le CRB, l'ESS et la JSK entamaient leurs périples à l'extérieur avec toutes les incertitudes spécifiques au football continental. Or, le bilan de la phase aller est largement positif avec une victoire, deux nuls et une courte défaite, ce qui laisse les portes grandes ouvertes à des parcours prometteurs de nos représentants.

On retiendra d'abord le niveau très respectable de leurs adversaires, tous des habitués des Coupes d'Afrique, même si des voix ont affirmé, à titre d'exemple, que « le TP Mazembe n'est plus l'ogre qu'il était il y a quelques décennies ». En second lieu, on relèvera les chiffres, paramètres importants dans le football comme chacun sait. En effet, les clubs algériens ont fait preuve de solidité avec trois buts encaissés seulement en quatre rencontres, dont deux par la JSK, dont l'inexpérience des joueurs est une explication plausible. Par contre, les secteurs défensifs de l'ESS, du MCA et du CRB ont été à la hauteur de l'événement. Si nos clubs n'ont inscrit que trois buts, dont deux à l'actif

des Sétifiens, il faut tenir compte des nombreux paramètres liés à ces sorties dans les stades du continent où, parfois, la sécurité n'est pas totalement assurée, comme le prouvent les incidents dont les Belouzadis ont été victimes, ceci dit, sans oublier l'arbitrage maison. Alors, des questions fondamentales se posent. Nos clubs sont-ils réellement performants et prêts à des conquêtes continentales, ou alors est-ce que les clubs africains sont en régression ? Les éternels insatisfaits pencheront plutôt pour la seconde hypothèse, se basant sur l'inconstance de nos clubs, donc capables du meilleur comme du pire. En revanche, d'autres observateurs signaleront qu'il s'agit des clubs actuellement les plus performants de la Ligue 1, en y ajoutant les bonnes surprises de l'OM, de la JSS, de l'ASAM et du MCO. Nous avons poussé notre analyse concernant la moyenne des buts marqués en championnat national. Les résultats sont surprenants avec des chiffres qui donnent à réfléchir : 1,66 pour l'ESS, 1,50 pour le CRB, 1,26 du côté du MCA et 1 pour la JSK. Puisque, dit-on, « les chiffres parlent », il faut déduire que ce sont les secteurs défensifs qui constituent la principale force de nos clubs, du moins à l'heure actuelle. C'est loin d'être une tare, bien au contraire. Tous les entraîneurs rêvent d'abord d'une bonne assise défensive pour obtenir les meilleures

JS Kabylie Tests concluants pour le Congolais Kilangalanga

Le nouvel attaquant de la JS Kabylie, le Congolais Pame Glody Kilangalanga a subi «des tests concluants» dimanche et pourra intégrer les rangs de sa nouvelle équipe à la reprise des entraînements en groupe, prévue mardi (17h00) au stade du 1er-Novembre, a annoncé la Direction des Canaris. «Kilangalanga a subi ces différents test à l'hôpital des frères Chahid Mahmoud (HCM de Tizi-Ouzou)» a précisé la Direction des Canaris dans un bref communiqué. L'ex-fer de lance du club congolais Union Maniema s'est engagé pour un an avec la JSK, en provenance de la formation tunisienne, CS Chebba. L'avant-



MC Alger

Boudjenane renforce le staff technique

Kamel Boudjenane est devenu le nouveau préparateur physique du MC Alger, en remplacement d'Arziki Boukhefaf, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, dans un communiqué. «La direction du club annonce l'engagement de l'ancien préparateur physique de l'équipe nationale Kamel Boudjenane.

Il entamera ses fonctions lors de la séance prévue mardi», a indiqué le «Doyen» sur sa page officielle Facebook. L'arrivée de Boudjenane, qui

avait exercé son métier à la JS Kabylie et au CR Belouzdad, notamment, s'est réalisée sur demande du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, qui a également fait appel à l'entraîneur-adjoint Lotfi Amrouche, pour composer son staff. Amrani, signataire d'un contrat de six mois, a remplacé Nabil Neghiz, dont le contrat a été résilié à l'amiable suite aux mauvais résultats concédés par le club algérois, dont deux défaites en déplacement. Pour son premier match sur le banc du

résultats possibles. Après le nul « blanc » ramené du Caire, l'entraîneur du MCA Amrani avait déclaré : « Si on avait ouvert le jeu, on aurait pris un gros risque. Mais sur le plan du jeu, j'avoue que je n'étais pas satisfait. Nous avons un gros travail qui nous attend. Nous devons montrer un meilleur visage dès la prochaine journée face à l'ES Tunis ». On précisera que les fans mouloudéens sont mécontents de la prestation de leur équipe ! Auraient-ils préféré du beau jeu assorti d'un revers ? Pour sa part, le CRB a confirmé sa solidité défensive, mais il lui manque plus d'efficacité en attaque, et ce n'est pas une nouveauté que même Frank Dumas reconnaît. Quant aux Sétifiens, ils ont agréablement surpris et paraissent en mesure de faire mieux si l'on se fie aux nombreuses occasions. De leur côté, et en dépit de leur courte défaite face au Stade Malien (2-1), les gars de la JSK peuvent entrevoir l'avenir sous de bons auspices. Finalement, nos représentants ont, non seulement bien débuté leurs parcours, mais aussi ils ont fait le plein de confiance, un paramètre très important dans les compétitions continentales. Toutefois, leurs entraîneurs devront méditer sur le principe sacré dans le football moderne : « Défendre c'est assurer, attaquer c'est conquérir ». Les bons résultats devraient les inciter à prendre d'autres initiatives.

US Biskra Un grand chantier pour Aït Djoudi



M. Zeggai

Le cuisant revers concédé par l'US Biskra a débouché sur plusieurs décisions. La première décision aura été la démission du manager général Abdellader Trea. «Ma démission du poste de manager général de l'USB était envisageable depuis plus de deux semaines. J'ai temporisé dans l'espoir de voir les choses s'améliorer dans ce club, mais la lourde défaite face au MCO (6 à 0) a rendu ma décision irréversible», a-t-il indiqué.

Dans ce même contexte, d'autres sources affirment également le limogeage du coordinateur El Adi Adel et du directeur technique Samir Houhou. D'autres vont plus loin et annoncent la démission du président Abdellah Benâissa et de ses proches collaborateurs. C'est la situation qui prévaut au sein de l'US Biskra qui risque de déboucher sur de fâcheuses conséquences au club.

La réaction du public biskri, qui exige le départ des responsables de cette débâcle, est légitime compte tenu de la largeur du score qui a terni l'image du club, et surtout la prestation catastrophique de certains joueurs. Mais est-ce la solution ? Nous en doutons car, en ce moment, le club a be-

soin de sérénité. A présent, il va falloir analyser cette désillusion, chercher les solutions et régler les problèmes en suspens pour permettre à l'équipe de retrouver son équilibre.

Aussi, la désignation de l'entraîneur Moez Bouakaz répond-elle à la logique par rapport à la philosophie de l'équipe ? La preuve, il a été mis fin à ses fonctions après sept journées seulement. Pour Aït Djoudi, ses joueurs se sont effondrés après le deuxième but et ont offert des cadeaux au MCO avec une défense absente, notamment dans l'axe, et il faudra souligner que Bencherif a évité à son équipe une véritable correction.

« Ce qui s'est passé à Oran est la cause de l'insuffisance de la préparation d'avant-saison », a affirmé le nouveau coach des Biskris.

C'est donc une situation délicate où tout le monde est appelé à s'investir pour redresser la barre. Ouvrir le capital, renforcer la SSPA par de nouveaux actionnaires et créer des mécanismes de financement par l'apport de sponsors semblent être les premières solutions urgentes, selon les supporters. Mais, exiger le départ collectif de la direction est un risque qui pourrait être préjudiciable au club. C'est du moins notre avis.

Ligue des champions d'Afrique Le match CRB - Mamelodi Sundowns délocalisé ?

Le Dr Mohamed Bekkati Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, a appelé lundi à la délocalisation du match de Ligue des champions CR Belouzdad-Mamelodi Sundowns (Gr. B), prévu le 23 février à Alger, en raison des risques de contamination au variant sud-africain. «Le déroulement de cette rencontre en Algérie représente un risque réel. La situation en Afrique du Sud est hors de contrôle en raison du variant du Covid-19.

Le match doit être délocalisé pour éviter toute propagation du virus», a indiqué à l'APS le Dr Mo-

hamed Bekkati Berkani.

Ce variant du Covid-19 a été découvert pour la première fois en octobre dernier en Afrique du Sud. Le virus, très contagieux, s'est répandu à travers le pays depuis plusieurs semaines, entraînant de nombreux décès dans les quartiers pauvres où les habitants n'ont pas la possibilité de respecter les gestes barrières. «Ce que nous craignons dans ce genre de situation, ce sont les faux tests négatifs que peut présenter la délégation sud-africaine à son entrée au pays. Il n'y a pas de risque zéro. Le variant sud-africain peut être même résistant au vaccin.

Donc, l'idéal est la délo-

calisation de cette rencontre», a-t-il ajouté.

Lors de la première journée, disputée samedi, le CRB est allé tenir en échec à Lubumbashi les Congolais du TP Mazembe (0-0), alors que Mamelodi Sundowns s'est imposé à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal (2-0). Pour rappel, le match entre le WA Casablanca et les Kaiser Chiefs, qui devait se dérouler samedi dernier dans le cadre de la 1re journée (Gr. C) de la Ligue des champions, a été délocalisé au stade Al Salam du Caire (Egypte), le 19 février, en raison du refus des autorités marocaines d'accorder l'entrée au pays au club sud-africain.

Moralisation du sport et promotion de la jeunesse Le MJS fait le bilan de 2020

La «moralisation du sport et sa dynamisation à tous les niveaux de pratique» en Algérie constituent les opérations majeures lancées en 2020 par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), outre l'élaboration d'un plan national Jeunesse 2020-2024. Le bilan des activités du secteur de la Jeunesse et des Sports au titre de l'année 2020, publié sur le site du MJS, met en exergue une série d'actions visant, à la fois, le développement du sport et la promotion de la jeunesse. En matière de moralisation et de bonne gouvernance du sport, des actions ont été menées pour l'amélioration de la prévention contre la corruption à travers l'élaboration d'une «cartographie des risques de corruption dans les milieux sportifs et d'un programme de sensibilisation et de formation dans le cadre d'une convention avec l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption». Le MJS a, en outre, renforcé le contrôle des comptes dans le financement du sport à travers «une circulaire ministérielle qui fonde le financement des fédérations sur des critères de performance et de bonne gouvernance au moyen, notamment, d'un Comité technique d'évaluation des demandes de financement, de critères de classement et d'un barème de notation».

L'amendement d'un décret exécutif relatif au «non-cumul des responsabilités exécutive, élective et administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportives» figure en bonne place dans le bilan du MJS, outre le «parachèvement du dispositif national de lutte anti-dopage, conformément au code mondial anti-dopage, à travers la création de l'Agence nationale anti-dopage et la réorganisation du Laboratoire national anti-dopage».

Pour la promotion de l'éthique et de la morale du sport, le MJS a entrepris l'élaboration d'une «Charte nationale» dont les principes et les valeurs doivent être respectées par l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national. En matière de pratique sportive, les actions ont visé la relance des sports scolaires et universitaires, la prise en charge des athlètes d'élite, ainsi que la prise en charge des jeunes talents sportifs. A cet effet, un plan de relance a été mis en place et des mesures urgentes et immédiates ont été entreprises afin de réintroduire très rapidement le sport dans les établissements scolaires.

Le ministère a engagé la mise en œuvre, notamment à travers une circulaire interministérielle élaborée conjointement avec les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, l'«opération pilote des 500 écoles» consistant à faire bénéficier les élèves de 500 écoles primaires situées à proximité des installations sportives du secteur de la



Jeunesse et des Sports, de 1h30 de cours d'éducation physique et sportive (EPS) par semaine.

Il est prévu également l'organisation de festivals sportifs nationaux au profit des écoliers du primaire et des jeux sportifs nationaux scolaires et universitaires.

• Intérêt particulier à l'élite sportive et aux jeunes talents

Un intérêt spécial a été accordé à la prise en charge des athlètes d'élite et aux jeunes talents, selon le bilan du MJS qui a élaboré et mis en œuvre un «plan de prise en charge complet couvrant l'ensemble des aspects liés à la situation socioprofessionnelle des athlètes, à la prise en charge de leurs programmes de préparation et la mise à disposition et la modernisation des installations et des infrastructures sportives». Ainsi, des mesures de soutien ont été décidées en vue de l'accès des athlètes à la formation, à la promotion et aux emplois dans certains corps de l'administration publique.

A titre de la prise en charge des programmes de préparation des athlètes, un «plan de financement a été élaboré et exécuté, sur la base de programmes de préparation globaux (par discipline) et de plans individualisés (par athlète)». Côté infrastructures, le ministère a procédé à «la réhabilitation, la mise à niveau, la modernisation et la mutualisation des infrastructures existantes conformément aux standards internationaux». De même qu'il a procédé à la «domiciliation des athlètes de 16 disciplines olympiques dans des salles spécialisées dédiées aux Centres de regroupement des sélections nationales de Souidania et de Fouka, ainsi qu'à la mise en place d'un Centre régional de médecine du sport au Centre national de regroupement de Souidania avec l'appui du Centre national de la médecine du sport».

Pour les jeunes talents sportifs, un programme quadriennal pour leur prise en charge a été adopté en vue de «l'accompagnement d'une centaine d'athlètes au talent confirmé, âgés de 14 à 20 ans et

représentant 11 disciplines», et ce en prévision des échéances sportives à moyen terme, dont les Jeux Olympiques de 2024 et de 2028. La préparation des jeux méditerranéens d'Oran-2022 a également été à l'ordre du jour, puisque le rythme des préparatifs pour ce rendez-vous sportif «a connu un accroissement significatif» en 2020, aussi bien sur le plan de la «synergie intersectorielles qu'en matière d'avancement des travaux de réalisations des infrastructures concernées par les Jeux». Les grands projets d'infrastructures ont été cités dans le bilan du MJS qui a mis en relief, entre autres, l'amélioration des taux d'avancement des travaux (90% pour le stade d'Oran, 80% pour le stade de Baraki, 55% pour celui de Douéra). Pour le stade de Tizi-Ouzou, le ministère souligne «la résiliation du marché avec le Groupe ETRHB et le lancement de la procédure des nouveaux marchés subséquents».

• Plan national Jeunesse 2020-2024

Le plan national Jeunesse 2020-2024 (PNJ) rassemble l'ensemble des dispositifs publics relatifs à la jeunesse dans divers domaines «prioritaires» tels que «l'éducation, la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat, la citoyenneté, l'accès aux services de la culture, des sports et des loisirs, ainsi que l'information, la communication et la recherche sur la jeunesse». Au chapitre de la modernisation des maisons de jeunes, le MJS a élaboré pour cela un plan de gestion partenaire avec le mouvement associatif. Parmi les actions de réforme, l'on cite l'exécution d'un «appel à projet national pour le financement des projets associatifs de jeunesse, mis en œuvre notamment au sein des maisons de jeunes». Ceci a permis de prendre en charge plus de 90 associations à travers l'ensemble du territoire national pour un montant total de 60 millions de DA». Une opération pilote a été mise en œuvre pour l'attribution de 30 maisons de jeunes aux associations de jeunesse dans plusieurs régions du pays.

Handisport - Grand Prix de Dubaï Cinq autres médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de para-athlétisme (handisport) a clôturé sa participation au Grand-Prix de Fazza à Dubaï, en remportant lors de la dernière journée cinq médailles (1 or et 4 argent), terminant à la 5e place sur 45 pays classés.

Dans les épreuves de la 4e et dernière journée, samedi soir, la lanceuse Safia Djelal (F57) s'est adjugée le vermeil du concours de poids, classes jumelées F56/57, avec un jet de 10,88m réussi à son 6e et dernier essai, synonyme de 1002 points. Cette performance lui vaut, selon son entraîneur, la 4e meilleure performance mondiale de l'année. Au même concours, les Algériennes Nasima Saifi et Nadia Medjmedj, qui devaient prendre part à la compétition, ne se sont pas présentées en raison de blessure. La moisson algérienne lors de la journée de samedi s'est poursuivie avec l'argent de Gasmi Mounia (poids F31/31/51), Mourad Bachir (poids/F55), Sofiane Hamdi (400 mètres/T37)

Cyclisme - Coupe d'Algérie «Cadets» La première manche à Biskra

La première manche de la Coupe d'Algérie 2021 (Cadets/Garçons) de cyclisme se déroulera en deux étapes, les 19-20 février à El Kantara, dans la Wilaya de Biskra, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme. «La première

manche, prévue le vendredi 19 février, sera un contre-la-montre individuel, sur une distance de 9,34 km, alors que la deuxième étape, prévue le lendemain matin, se déroulera sur un circuit fermé de 8,83 km, que les participants devront parcourir

Tennis - Open d'Australie Nadal en quarts sans perdre un set



Tracassé par son dos en début de tournoi, Rafael Nadal a rallié les quarts de finale de l'Open d'Australie sans perdre un set après sa victoire 6-3, 6-4, 6-2 contre Fabio Fognini (17e), lundi à Melbourne. Nadal affrontera soit le Grec Stefanos Tsitsipas (6e), soit l'Italien Matteo Berrettini (10e) pour une place dans le dernier car-

ré. L'Espagnol n'a jamais vraiment été mis en danger par Fognini, même quand l'Italien a creusé l'écart 4 jeux à 2 dans la deuxième manche.

Il s'est finalement imposé en à peine plus de 2h15 de jeu. «C'est une victoire importante pour ma confiance, je suis content que mon dos aille mieux», s'est réjoui «Rafa».

13 argent, 12 bronze), l'Ouzbékistan (13 or, 5 argent, 6 bronze) et l'Inde (11 or, 6 argent et 6 bronze). L'Algérie était représentée au 12e Grand-Prix de Fazza par 18 athlètes dont sept dames. De l'avis de l'ensemble des entraîneurs algériens, ces résultats auraient pu être meilleurs sans le Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi.

Cette situation très difficile a affecté la préparation des athlètes. «Pour ces raisons, on ne peut qu'être satisfait des prestations des athlètes. Ils reprennent progressivement.

Le meeting de Fazza, leur première compétition depuis plus de 10 mois, leur a permis de reprendre confiance. A nous de redoubler d'efforts, quatre mois seulement nous séparent des Jeux paralympiques de Tokyo, où nous visons de bonnes performances», ont indiqué les techniciens algériens présents à Dubaï, lors d'une réunion de travail tenue par les responsables de la délégation.

Espagne

Benzema soulage Zidane et le Real

Infatigable ! Eclaireur d'un effectif madrilène miné par les blessures, Karim Benzema a permis au Real Madrid de s'imposer 2-0 contre Valence dimanche pour la 23e journée de Liga, et de rassurer Zinédine Zidane à dix jours des 8es de finale de la Ligue des champions. Avec ce ballon subtilement brossé de l'intérieur du pied droit vers le montant de Jaume Domenech (12e), Benzema a marqué son 12e but de la saison en Liga (le 17e toutes compétitions confondues) et a montré la voie aux siens, avant le deuxième but de Toni Kroos sur une intelligente passe en retrait dans la surface de Lucas Vazquez (42e).

Grâce à ce résultat probant, les Merengues repassent deuxièmes au classement (49 pts) devant le FC Barcelone (3e, 46 pts), qui a étrillé Alavés 5-1 la veille avec un doublé de Messi. Mais le Real reste toutefois à

cinq points du leader et voisin, l'Atlético Madrid (54 pts), qui compte deux matches en moins. Benzema a donné des sueurs froides à «ZZ» en début de match : l'avant-centre français s'est plaint de douleurs à un pied après un accrochage avec le Portugais Thierry Correia, et Zidane a envoyé Mariano Diaz à l'échauffement...

Mais «KB9» a fini par faire évaporer toutes les inquiétudes avec une belle prestation dans l'ensemble.

Le gros bémol de l'après-midi pour Zidane, malgré la domination totale, est la nouvelle blessure de Dani Carvajal : tout juste revenu de blessure musculaire contractée lors du premier match de l'année 2021 le 2 janvier, le latéral droit s'est arrêté de jouer après un contrôle à la 25e minute, grimaçant.

Il a ensuite quitté le terrain, s'est dirigé immédiatement vers les vestiaires flanqué des soigneurs et a été remplacé

par Lucas Vazquez (28e). «Zizou» voulait le relancer avant le 8e de finale aller de Ligue des champions le 24 février face à l'Atalanta Bergame... c'est raté. Il s'agit de la 4e blessure de la saison pour l'international espagnol (25 sélections), qui compte déjà près de 100 jours de convalescence rien que sur la saison 2020-2021. Et le casse-tête va continuer pour le technicien marseillais, qui va devoir composer avec une infirmerie remplie : actuellement, Sergio Ramos, Eder Militao, Alvaro Odriozola, Eden Hazard, Rodrygo, Fede Valverde, Marcelo et donc Dani Carvajal sont convalescents. Plus tôt dans la journée, la Real Sociedad s'est imposée de justesse sur le terrain d'un concurrent direct aux places européennes, Getafe (1-0), et se replace ainsi à la 5e place (38 pts) devant Villarreal (6e, 36 pts), battu dimanche soir par le Betis Séville (1-2).

Italie

L'Inter sur un nuage à une semaine du derby

Le nerazzurro remplace le rossonero au sommet de la Serie A : l'Inter Milan a profité de la défaite surprise de l'AC Milan pour s'installer dimanche dans le fauteuil de leader, à une semaine d'un derby qui vaudra cher. L'Inter Milan, dont les ambitions sont désormais réduites au championnat après le fiasco en Ligue des champions et l'élimination cette semaine en Coupe d'Italie, peut remercier Romelu Lukaku, auteur d'un doublé et d'une passe décisive contre la Lazio Rome (3-1) dimanche soir lors de la 22e journée. L'Inter compte un point d'avance sur Milan avant le derby, sept sur la Roma (3e) et huit sur la Juve (4e). Les défaites samedi de Milan, surpris par le promu La Spezia (2-0), et de la Juventus, à Naples (0-1), avaient ouvert un boulevard : les Nazzurri n'ont pas raté l'occasion. Face à une Lazio en confiance et maîtresse du ballon, qui restait sur six victoires, l'Inter s'est principalement appliquée à défendre en mode compact pour ensuite planter ses banderilles en contre. «C'est un point de départ, pas un point d'arrivée», a mis

en garde Antonio Conte, saluant la «belle réponse» de Lukaku après des matches plus compliqués mais aussi de Christian Eriksen, auteur d'un match solide. La défaite turinoise fait aussi les affaires de la Roma qui revient sur le podium grâce à sa victoire tranquille sur l'Udinese (3-0), à laquelle a largement contribué Jordan Veretout, omniprésent dans l'entrejeu et double buteur. «J'ai un défi avec lui sur le nombre de buts marqués : je lui ai dit qu'il devait dépasser les dix buts» cette saison, a souligné l'entraîneur Paulo Fonseca après ce «très bon match», scellé par un troisième but signé Pedro. L'Atalanta Bergame, longtemps neutralisée par Cagliari (18e), a arraché un précieux succès (1-0) dans une fin de match à rebondissements marquée par le but décisif de Luis Muriel (90e), auteur de son 13e but de la saison, puis un penalty accordé puis refusé aux Sardes (90+5e) après recours à la VAR.

vait dépasser les dix buts» cette saison, a souligné l'entraîneur Paulo Fonseca après ce «très bon match», scellé par un troisième but signé Pedro. L'Atalanta Bergame, longtemps neutralisée par Cagliari (18e), a arraché un précieux succès (1-0) dans une fin de match à rebondissements marquée par le but décisif de Luis Muriel (90e), auteur de son 13e but de la saison, puis un penalty accordé puis refusé aux Sardes (90+5e) après recours à la VAR.

France

Lille frustré, l'OM diminué

Lille et Marseille s'en rhument, Nantes respire! Le leader lillois a patiné contre Brest (0-0), dimanche en championnat de France, tout comme l'OM, réduit à neuf à Bordeaux (0-0). Quant aux Nantais, vainqueurs (3-1) à Angers, ils regoûtent enfin au succès avec leur nouvel entraîneur Antoine Kombouaré. Coup de froid généralisé sur le haut du classement de L1 : à part le Paris SG (2e), tombeur de Nice 2-1 samedi, et Montpellier (8e) vainqueur à Lyon (2-1), aucun des dix premiers n'a gagné lors de cette 25e journée. Reste que l'OM (9e, 34 pts, deux matches en moins) n'avance toujours pas dans une Ligue 1 où il n'a plus gagné depuis début janvier, juste avant de recevoir Nice mercredi

prochain en match en retard... Pour Monaco, c'est à l'inverse une série victorieuse qui s'est arrêtée : l'équipe monégasque, qui restait sur huit succès consécutifs toutes compétitions confondues, a été freinée par Lorient (2-2). Autre prétendant à l'Europe, Rennes (5e, 38 pts) est passé au travers (2-0) contre une équipe de Saint-Etienne (15e, 29 pts) qui confirme son renouveau. Même frustration pour Metz (7e, 35 pts) qui a perdu (2-1) le derby contre Strasbourg (16e, 28 pts). Les Nantais restent barbagistes (22 pts) mais s'offrent un peu d'air devant Nîmes (19e, 18 pts), qui a battu la lanterne rouge Dijon (15 pts) dans un duel crucial entre mal-classés (2-0).

Angleterre

Manchester United et Everton patientent

Tenu en échec (1-1) chez l'avant-dernier West Bromwich Albion, Manchester United voit City se détacher en tête de la Premier League, dimanche pour la 24e journée, alors que Pierre-Emerick Aubameyang a réveillé Arsenal avec un triplé contre Leeds. Les hommes d'Ole Gunnar Solskjaer voient leurs rêves de titre s'étioyer avec une seule victoire et trois nuls sur les cinq derniers matches. S'ils reprennent la 2e place à Leicester à la différence de buts, ils sont maintenant à 7 longueurs des Citizens qui disputeront un match en retard en milieu de semaine prochaine, à Everton.

Chez l'avant-dernier et la plus mauvaise défense du championnat, Manchester United s'est retrouvé mené

après moins de deux minutes de jeu sur un but plein de détermination de Mbaye Diagne, arrivé cet hiver en prêt de Galatasaray (1-0, 2e). Un scénario bien connu par les Red Devils qui l'ont emporté 7 fois sur les 12 matches où ils se sont retrouvés menés cette saison. Mais ils n'ont cette fois pu faire mieux qu'un nul grâce à une reprise de volée de Bruno Fernandes peu avant la pause (1-1, 44e). Un point qui aurait pu leur échapper si Diagne n'avait pas raté deux énormes occasions d'offrir trois points à son équipe qui n'en a pris que 7 sur les 14 dernières journées. Ce résultat laisse quelques regrets aux Mancuniens, mais leur manque de tranchant of-

fensif rend ce nul finalement assez équitable. Étonnamment amorphe, Everton a été battu chez lui (2-0) par le relégable Fulham et rate une belle occasion de se rapprocher des places européennes.

Un succès aurait permis aux Toffees de revenir à égalité de points avec Liverpool, 4e avec 40 unités, avant le derby qui les opposera à Anfield Road le week-end prochain. Au lieu de cela, ce sont les Cottagers qui ont confirmé leurs progrès constants dans le jeu depuis le début de la saison. Everton, qui recevra Manchester City en milieu de semaine en match en retard avant d'aller à Anfield devra vite se remobiliser s'il ne veut pas rater le train européen.

Allemagne
Francfort monte provisoirement sur le podium

Frankfurt, l'équipe qui flambe en 2021, a décroché dimanche sa 8e victoire en neuf matches de Bundesliga, 2-0 contre Cologne, pour prendre provisoirement la troisième place du classement derrière le Bayern et Leipzig après 21 journées. L'Eintracht a ouvert le score par le Portugais André Silva (1-0, 57e), auteur de son 18e but cette saison, ce qui fait de lui le

deuxième meilleur buteur du championnat derrière l'intouchable Robert Lewandowski (24 buts avec le Bayern). Avec 39 points, Francfort reste à bonne distance du Bayern (48 pts et un match à jouer lundi) et Leipzig (44 pts). Mais l'équipe de la capitale financière est actuellement la terreur de la Bundesliga : invaincue depuis décembre (huit victoires, deux nuls), elle arri-

ve lancée pour son choc de la semaine prochaine à domicile contre le «Rekordmeister». Cologne, qui venait de s'extirper de la zone rouge de relégation grâce à trois victoires sur ses quatre dernières sorties (dont une victoire de prestige 2-1 la semaine dernière à «Gladbach» dans le derby du Rhin), reste 14e avec quatre points d'avance sur le barragiste Bielefeld.

Ligue des champions d'Europe Gros suspense à Barcelone et Séville



Adjal Lahouari

Ce soir, il y aura deux matches qui ne laissent personne indifférent entre le FC Barcelone et le Paris SG et, également, la rencontre délocalisée à Budapest entre le RB Leipzig et Liverpool.

Les affiches de demain sont tout aussi alléchantes avec Porto-Juventus et Séville-Dortmund. Hormis le duo Bayern-Man City, les cadors européens ont régressé et ont fait l'objet d'un commentaire tout récemment. Ce constat va peut-être inciter les autres formations à croire en leurs chances. La seconde partie de ces huitièmes de finale se déroulera mardi 23 et mercredi 17 février avec, là aussi, des duels très captivants, comme Atlanta-Real Madrid et Atlético-Chelsea.

Au terme d'une passionnante phase de poules qui s'est déroulée entre le 20 octobre et le 9 décembre 2020, les 16 meilleurs clubs se sont qualifiés pour les huitièmes de finale qui débuteront aujourd'hui.

Il est utile de souligner que quatre clubs ont conservé une rassurante invincibilité, à savoir le Bayern, Manchester City, Chelsea et la Lazio. Le tirage a donné lieu à quelques chocs attrayants.

Ce soir, les sportifs suivront avec curiosité le match Barcelone-Paris SG, un duel très particulier en raison des contentieux entre les deux clubs, qui datent de la fameuse « remontada », suivie du

transfert à Paris de Neymar. Ces dernières semaines, l'entraîneur Koeman et les dirigeants catalans ont protesté contre les « provocations » émanant du Paris SG au sujet d'un possible départ de Messi vers le club champion de France. Les Catalans ont estimé que les déclarations et la photo en « Une » de France Football de Messi revêtu du maillot de Paris SG constituent « un manque de respect » envers leur club. A ce niveau de la haute compétition, ce sont bien plus que de simples chamailleries qu'il faudra donc prendre en considération et qui risquent de se répercuter sur le terrain. En principe, Paris SG est légèrement favori, car le Barça est plombé par de nombreuses blessures, notamment en défense.

Semedo est parti en Angleterre, Piqué, Araujo, Diest et Sergio Roberto sont blessés, tandis que Minguiza, Umtiti, Lenglet, et Junior sont hors de forme. C'est le principal paramètre qui pourrait faire pencher la balance du côté du champion de France, même en l'absence de Neymar et Di maria, eux aussi blessés, mais qui pourraient être d'attaque pour la manche retour.

Quant au Barça, il aura deux atouts non négligeables, Messi et la motivation de joueurs. Cela suffira-t-il pour bloquer les assauts de Mbappé, Icardi et Kean ? Quant aux Anglais de Liverpool, interdits d'entrée en Allemagne pour des raisons

sanitaires, ils bénéficieront du terrain neutre du stade Puskas Arena de Budapest pour croiser le fer avec Leipzig, dauphin du Bayern en Bundesliga. On s'attend à un duel tactique entre deux des meilleurs entraîneurs allemands, même si Jürgen Klopp a plus d'expérience. En raison des blessures, Liverpool n'est plus l'équipe irrésistible qu'on a connue.

Comme le Barça, les blessures ont affaibli l'équipe, comme le confirme le dernier revers face à Leicester. Néanmoins, les attaquants Salah, Mané et Firmino sont capables de causer des ennuis aux défenseurs du RP Leipzig. C'est au stade Sanchez Pizjan qu'est programmée la rencontre FC Séville-Dortmund. Pour avoir une idée plus précise du niveau de ces deux équipes, il faut savoir qu'elles ont réalisé un parcours similaire en phase de poules avec 13 points sur les 16 possibles. Les Sévillans possèdent une défense très solide, mais ils seront privés des services de l'attaquant argentin Campos. Ce qui fait qu'ils miseront sur leur meilleur buteur, le marocain Youcef En-Nesyri pour débloquer la situation. Du côté de Dortmund, le départ de Lucien Favre n'a rien changé. Et pourtant, le Borussia possède un très riche effectif.

On suivra avec attention les duels Haaland-Koundé et Sancho-Carlos. Plus aisée s'annonce la tâche de la Juventus, tenue de confirmer son statut de favori face à un FC Porto nettement en retrait cette saison, dominée par le Sporting de Lisbonne. Avec un Cristiano toujours aussi efficace, les Turinois sont en mesure de bien gérer cette rencontre.

Aujourd'hui 21h00

Barcelone - Paris SG

Leipzig - Liverpool

Demain à 21h00

FC Porto - Juventus

FC Séville - Dortmund

Crotone Adam Ounas ouvre son compteur buts

Prêté par Naples à Crotone durant les dernières heures du mercato hivernal, l'international algérien, Adam Ounas a signé son premier but en Serie A cette saison, dimanche lors de la défaite de son équipe face à Sassuolo (1-2), à l'occasion de la 22e

journée. Ounas a permis à son équipe de revenir à un but partout à la 26e minute de jeu après avoir ridiculisé un joueur adverse. La dernière réalisation de l'ancien Bordelais en club remonte au 21 février 2020 sous le maillot de Nice.

Derrière tous les bons coups de son équipe, Ounas a failli signé un doublé en seconde période, mais sa frappe à ras de terre est passée à côté des buts adverses. Promu cette saison en Serie A, Crotone est bon dernier au classement.

Bordeaux Zerkane rejoue et rassure

Absent des terrains depuis sa déchirure aux ischio-jambiers contracté le 7 janvier dernier contre le FC Metz, Mehdi Zerkane a retrouvé dimanche soir la compétition avec les Girondins de Bordeaux à l'occasion de la réception de l'Olympique de Marseille (0-0) en clôture de la

25e journée de Ligue 1 Uber Eats. Remplacant au coup d'envoi de la rencontre, l'international algérien est rentré sur le terrain à la 38e en remplacement de son coéquipier Tom Basic, blessé. Malgré l'expulsion de deux joueurs marseillais en seconde période, Bordeaux a été in-

Maroc Un arbitre de la CAN pris à partie

Considéré comme l'un des meilleurs arbitres du continent africain, le Marocain Redouane Jiyed s'est retrouvé au centre d'une altercation dimanche à l'issue du match de Botola Pro entre le Yousoufia de Berrechid et la Renaissance de Berkane (1-0). Evacué manu militari dans un moment de

confusion général, l'officiel a semblé très remonté contre un dirigeant et prêt à en venir aux mains et il a dû être retenu par des membres du staff et des forces de sécurité pendant plusieurs instants avant de se calmer. Difficile de savoir ce qui a mis l'homme au sifflet dans un tel état. Arbitre

CAN-U20

Le Cameroun gâche la fête en Mauritanie

Pays-hôte de la CAN des moins de 20 ans et présente pour la première fois dans cette compétition, la Mauritanie s'est inclinée en fin de partie au Cameroun (0-1) ce dimanche à l'occasion du

match d'ouverture au Stade Olympique de Nouakchott. Profitant d'une passe en retrait ratée d'Abou Diallo, Sunday Junior a inscrit le seul but de la partie en faveur des Lionsceaux Indomptables à la

Arsenal Mikel Arteta veut prolonger David Luiz



Souvent pointé du doigt pour ses erreurs défensives, David Luiz reste tout de même l'un des hommes clé de Mikel Arteta à Arsenal. À tel point que le technicien espagnol souhaite prolonger son défenseur de 33 ans.

Selon les informations de Independent, les Gunners et, surtout, Mikel Arteta souhaiteraient prolonger le contrat de David Luiz. Libre en juin prochain, l'ancien défenseur du PSG se verrait proposer une année supplémentaire comme chaque saison depuis qu'il a rejoint le club du nord de Londres. L'ancien adjoint de Guardiola compterait sur le Brésilien pour apporter son expérience à un effectif encore assez inexpérimenté.

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Mardi 16 février 2021 19

APPARTEMENTS

■ A vendre 3 Appts F5, 174 m² avec 4 balcons + garage individuel de 26 m², 3 façades + F3 123 m² + terrasse de 50 m². Au 1^{er}, 2^{er}, 3^{er} dans un immeuble de 4 étages et F5, au 4^{er} – F3 cuisine équipée, à Hachimia Belgaïd – 0550.96.08.41

■ Location F3 CSDB meublé, Zitoune, rond-point Bahia + F3 Bd Hammou Boutellis + F6 Rue Khemisti + F4 Akid Lotfi + F5 rue Khemisti + F3 meublé Plaza + F3 meublé bd des Chasseurs – cabinet imm., 04 rue Med Khemisti – Tél : 0558.07.92.16/ 041.36.16.43

■ A vendre des apparts F2-F3-F4 et F5 promotionnels, cuisine équipée, chaudière, box de voitures... etc. située à cité Petit sur grand boulevard. Miramar. Pépinière wilaya – Tél : 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04

■ Immeuble privé au centre-ville d'Oran met en location des chambres pour une ou deux personnes (juste pour femmes et enfants) – Tél : 0793.71.32.99

■ A vendre appart F4 de 94 m², acté, bien ensoleillé, 3 façades 5^{er} et dernier étage, situé à Belle vue, Aeid Lotfi ORAN – Tél : 0561.27.77.67

■ Alouer appartement neuf à Belgaïd, 131 logts LPA, à côté université Droit, au 3^{er} étage. Sup 73 m². Prix : 30.000 DA/mois pour un an – 0667.23.34.14 - 0559.43.10.35

■ A louer appart F2, au 2^{er} étage, toutes commodités, à cité Petit dans une résidence Oran (- Tél : 0554.91.79.29 - 0541.53.08.99

■ A louer pour couple appartement grand standing, 1^{er} étage dans une maison de maître, porte fermée, 2 grands salons, 1 pièce, SDB, cuisine, cour, Oran. Boulevard Chakib Arslane – Tél : 0661.21.12.31

■ A louer appart F3 de 3 pces, hall, 2 balcons, 2 faç, bien aménagé pour profession libérale, au 1^{er} étage + Studio (2 pces) balcon, sanitaires, 3^{er} étage pour profession libérale, situés dans une villa à avenue de Canastel, Gambetta Oran. 0798.85.84.28

■ Loue F3 Belgaïd, 3^{er} (2,5U) – F3 + box Bd des Lions, 4^{er} (6U) – F4 Plateau, 4^{er} (3U) – F5 Ain El Turck, 4^{er} (2,5 U) – F1 centre-ville, 1^{er} (2U) – Villa Kerna (5U) – Ag AB-DALLAH - Tél : 041.29.14.53/ 0770.40.87.48

PENSÉE
A la mémoire de notre cher et regretté époux, père et grand-père Mr AARAR Abdulkader décédé le 15 février 2017 4 ans depuis qu'il nous a quittés en laissant derrière lui un immense vide personne ne pourra combler. Son souvenir reste gravé à jamais dans nos coeurs. Son épouse Dijir Razika, ses fils Fatah-Faycal ses filles Noudjionna – Karima sa petite fille Kawtar et toute la famille AARAR demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Puisse dieu l'accueillir en son Vaste Paradis.



DÉCÈS
La famille REBIB a l'immense douleur de vous annoncer le décès de leur mari, père, frère et grand-père Mr REBIB Hadji Mohamed âgé de 74 ans survenu le 15 février 2021. L'enterrement a eu lieu le même jour. Domicile mortuaire 27 rue Touaa Kada Choupot
إنا لله و إنا إليه راجعون

■ Cherche appartement à acheter au centre-ville d'Oran de préférence Front de mer et environs – 0541.93.49.87

■ Promotion immobilière « EMI TURKISH » vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » (ex-Canastel) ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

VILLAS

■ A.V ou échange très belle villa, dans un endroit résidentiel, à Misserghine, cité Zabana, actée + L.F. sup 225 m², R+1 : 5 pces, 2 gds salons, TB cuisine avec gd séjour, hammam avec serpentin, douche jacuzzi, 2 sanitaires, 1 ga 2 voitu, jardin avec arbres fruitiers, climatisation, caméra, 1 gde buanderie, avec cgl terrasse contre appart + supplit. SVP prix après visite – Tél : 0698.64.74.49 – 0791.83.23.50

■ Vends villa à Belgaïd, 145 m², R+2 dans une résidence promotionnelle clôturée, avec poste de contrôle à l'entrée, surveillance H24, toutes commodités, nouvelle construction libre de suite. Prix 5 milliards – Tél : 0781.97.00.50

■ Tlemcen : vends villa, façade sur route principale commerciale, actée, permis de construire, conformité, livret foncier située près des ruines Mansourah – Tlemcen Tél / : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Tlemcen : échange villa huit stand, centre tlemcen, const récente toutes commod et habitable de suite, contre appart à Hydra ou carcasse. Etude toutes propositions - Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Tlemcen : vends villa huit stand, const récente, 300 m², centre Tlemcen, toutes commod. chauffe-central, bâche à eau, tél, Internet, garage, stationnement sécurisé, actée, permis const- conformité, livret foncier - Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Tlemcen : Société de taxis, sise à ORAN, Akid Lotfi : recrute des chauffeurs diplômés – 0560.900.122

■ Entreprise privée, à Oran, recrute en urgence des monteurs en charpente métallique ayant de l'expérience. Nous téléphoner au : 0559.56.93.50

■ Bureau d'études cherche juriste habitant environ Seddikia – Oran – Mail : gef019@yahoo.fr

■ Clinique médico-chirurgicale recrute une(e) pharmacien envoyer Cv au Fax : 041.24.36.59

EMPLOIS

■ A louer numéro de taxi. W d'Oran. Contacter : 0797.97.55.27

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE, lance formation qualifiante en mécanique auto, électrique/scanner auto, plomberie sanitaire, chauffage central, électrique bâtiment - Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37 - 0658.36.06.14/0796.00.07.89

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en coiffure hommes, coiffure femmes, éducatrices d'enfants, HSE - Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37 - 0658.36.06.14/0796.00.07.89

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en coiffure Dames : Technique de coiffage, Visagisme, Coupe, Coloration, Chignons, Traitement capillaire - Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta Oran

■ Achat pianos demie queue et droit, état neuf. Tél : 0550.53.11.47

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en coiffure Dames : Technique de coiffage, Visagisme, Coupe, Coloration, Chignons, Traitement capillaire - Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta Oran

TERRAINS

■ A vendre lot de terrain, sup 1.137 m², 2 façades parallèles, 20 m sur l'avenue et 2^{er} façade 18 m, acté + livret foncier, bien situé sur avenue d'Oujda, Oran, convient clinique, labo d'analyses, promotion immo... Tél : 0782.47.10.32

VEHICULES

■ Achat véhicules accidentés ou en panne légers et lourds Tél : 023 24 33 83 / 0550 59 03 60 0771 39 49 82

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 24 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0665.19.19.74

LOCAUX

■ Local à louer de 55 m² aménagé avec sanitaire prix 16000.00 DA prix fixe à Belgaïd – Tél : 0778.41.72.77

■ Affaire à saisir vends un café de 83 m² équipé avec terrasse PD 1MD500 quartier résidentiel avec acte Maghnia plus à côté à vendre un local de 70 m² convient pour crèche – Tél : 0554.98.71.71

■ A vendre local de 35 m², façade sur grand boulevard avec terrasse, idéal pour cafétéria, petit restaurant, bureau...etc., situé à cité Petit, en face de la gendarmerie régionale – Tél : 0783.10.62.86 - 0542.68.15.04

■ A louer immeuble à Belgaïd centre-ville (endroit stratégique) (2) appart au 1^{er} et 2^{er} RDC, hall, d'entrée, avec toutes comm locaux + arrière boutique, 70 m² équipement sanitaire, double accès, rideau élect et vitrage, chauff central et alimentation en eau individuelle, pour chaque app't (achevée en 2020) sup assortie 130 m² (double faç) convient usage professionnel et habitation (cabine médical ou labo d'analyses Tél : 0771.88.83.32

DIVERS

■ A louer numéro de taxi. W d'Oran. Contacter : 0797.97.55.27

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE, lance formation qualifiante en mécanique auto, électrique/scanner auto, plomberie sanitaire, chauffage central, électrique bâtiment - Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37 - 0658.36.06.14/0796.00.07.89

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en coiffure hommes, coiffure femmes, éducatrices d'enfants, HSE - Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta Oran

■ Achat pianos demie queue et droit, état neuf. Tél : 0550.53.11.47

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en coiffure Dames : Technique de coiffage, Visagisme, Coupe, Coloration, Chignons, Traitement capillaire - Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta Oran

DECESES

■ C'est avec une immense douleur et tristesse que la famille YAKHOU

■ annonce le décès du père, époux, grand-père, frère et ami YAKHOU Kada

■ Survenu le 09/02/2021 à l'âge de 81 ans et demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.
« Allah yermek notre père »

■ آنا لله و آنا إليه راجعون

■ Son beau-fils MOULAY Idris

■ Décès de TOUMI Fatoma ép. TOUATI,

■ née le 26/12/932

■ آنا لله و آنا إليه راجعون

■ Décès de CHATBI Hadji Daho

■ Depuis 16 ans que tu es parti à jamais pour l'éternel. Ta disparition nous cause encore une terrible douleur. Où est ton cœur ?

■ Tu n'es plus parmi nous, très chère et adorable mère.

■ En cette circonstance mémorable,

■ les familles DJEBBAR et ZEMRI au complet demandent à tous ceux qui

■ l'ont connue et appréciée d'avoir

■ une pieuse pensée en ta mémoire

■ et prier Dieu le Tout-Puissant de

■ t'accorder sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en son vaste Paradis

■ Inshallah « AMINE »

■ Repose en paix « ya Sidi » « ya Laaziz »

■ اللهم شافي و عافني و اللهم اذن لروحها و اذللها تاجرا فوق رؤوسنا يا رب يا حي يا قيوم

■ زوجتك وأولادك وبناتك.

Office Public de vente aux Enchères publiques et d'évaluation

MAITRE H. DJALAB COMMISSAIRE-PRISEUR - 6, RUE AMMOR AHMED - AIN TEMOUCHENT TEL : 06.64.21.60.06
AVIS DE LOCATION AUX ENCHERES PUBLIQUES - UNIQUEMENT PAR SOUMISSIONS CACHETEES
LE MARDI 02.03.2021 A 09 HEURES TRENTE MINUTES - AU BUREAU DU COMMISSAIRE-PRISEUR

Au profit de l'APC d'Ouled El Kihal :

العنوان	طبيعة العقار المراد تأجيره	الرقم
بلدية أولاد الكيحل	سوق الخضر والفاكه وحقوق المكان	01

Conditions de vente : retrait du cahier des charges obligatoire.

- Le port de la bavette et la distanciation physique obligatoires

- Le dernier délai pour le retrait du cahier des charges et du dépôt des soumissions cachetées est fixé au 01 Mars 2021 à 12h00.

Le commissaire-Priseur

Office Public de vente aux Enchères publiques et d'évaluation

AVIS DE LOCATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNIQUEMENT PAR SOUMISSIONS CACHETEES

LE MERCREDI 02.03.2021 A 10 HEURES - AU BUREAU DU COMMISSAIRE-PRISEUR

Au profit de l'APC de Tamazourah :

العنوان	طبيعة العقار المراد تأجيره	الرقم
بلدية تامزوغة	المذبح الكائن مقره بلدية تامزوغة	01

Conditions de vente : retrait du cahier des charges obligatoire.

Etats-Unis

Biden veut limiter la circulation des armes à feu



Le président américain Joe Biden a appelé dimanche le Congrès à agir «maintenant» pour limiter la circulation des armes à feu aux Etats-Unis, trois ans après la tuerie du lycée de Parkland, en Floride.

«Cette administration n'attendra pas la prochaine fusillade de masse» pour entendre les appels à agir, a affirmé le président démocrate dans une déclaration marquant la date anniversaire de cette attaque qui avait fait 17 morts, le 14 février 2018.

«J'appelle aujourd'hui le Congrès à promulguer des réformes de bon sens concernant les armes», a dit Joe Bi-

den, demandant d'imposer la vérification des antécédents des acheteurs «pour toutes les ventes d'armes», d'interdire les fusils d'assaut et les chargeurs à haute capacité.

«Nous allons promulguer ces lois et d'autres lois qui sauveront des vies», a immédiatement indiqué Nancy Pelosi, la présidente de la Chambre des représentants, promettant d'«amener les avancées qu'exigent et méritent les habitants de Parkland et le peuple américain».

Les démocrates détiennent désormais également une très courte majorité au Sénat, mais ils auront besoin d'au moins dix républicains pour

faire adopter ces lois, ce qui semble actuellement difficile.

Pour Joe Biden, il faut «mettre fin à l'immunité des fabricants d'armes qui mettent des armes de guerre dans nos rues en toute connaissance de cause».

En 2018, le jour de la Saint-Valentin, un jeune homme de 19 ans, Nikolas Cruz, avait ouvert le feu dans cet établissement du sud-est de la Floride, le lycée Marjory Stoneman Douglas, tuant 14 lycéens et 3 encadrants avant d'être arrêté. Exclu de l'école l'année précédente pour «raisons disciplinaires», il avait pu se procurer légalement un fusil d'assaut semi-automatique malgré des antécédents psychiatriques. En dépit d'une mobilisation inédite des lycéens de Parkland pour un contrôle plus sévère des ventes d'armes, le président Donald Trump avait alors refusé d'envisager l'interdiction des fusils d'assaut.

Les administrations américaines successives ont été impuissantes à endiguer la multiplication des tueries de masse qui frappent régulièrement les écoles américaines, les centres commerciaux, les entreprises ou les lieux de culte.

La Chine a détrôné les USA comme premier partenaire commercial de l'UE



La Chine est devenue pour la première fois le premier partenaire commercial de l'Union européenne en 2020, doublant les Etats-Unis, grâce au rebond rapide de son économie moins affectée par la pandémie de Covid-19 que celle de ses partenaires occidentaux.

Sur l'ensemble de l'année dernière, le commerce de l'UE avec la Chine a totalisé 586 milliards de dollars (en additionnant exportations et importations), contre 555 milliards pour les Etats-Unis, selon des chiffres publiés lundi par l'institut européen des statistiques. «Au cours de l'année 2020, la Chine était le principal partenaire de l'UE», a constaté Eurostat, dans un communiqué.

Si l'UE était déjà le premier partenaire commercial de la Chine depuis 2004 - elle avait alors doublé le Japon - c'est la première fois que l'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire que la Chine détrône les Etats-

Unis vis-à-vis de l'Europe.

Selon Eurostat, ce résultat est dû à une hausse des importations européennes en provenance de Chine (+5,6% en 2020 rapport à 2019) ainsi que des exportations européennes vers la Chine (+2,2%).

Dans le même temps, le commerce avec les Etats-Unis a enregistré une baisse significative tant pour les importations (-13,2%) que les exportations (-8,2%).

Après avoir souffert de l'épidémie de Covid-19 durant le premier trimestre, l'économie chinoise est repartie vigoureusement et la consommation a même dépassé en fin d'année son niveau d'il y a un an, tirant les ventes européennes, notamment dans l'automobile et les produits de luxe.

Les exportations de la Chine vers l'Europe ont bénéficié d'une demande forte pour les équipements médicaux et les produits électroniques. L'UE a vu son déficit com-

mercial s'aggraver avec la Chine. Il est passé de -164,7 milliards d'euros, en 2019, à -181 milliards l'an dernier. Dans le même temps, l'excédent avec les Etats-Unis est resté stable à environ 151 milliards d'euros. Le Royaume-Uni, qui ne fait plus partie de l'Union européenne, est désormais son troisième partenaire commercial, derrière la Chine et les Etats-Unis.

Cependant, les exportations européennes vers ce pays ont chuté de 13,2% l'an dernier, et les importations de 13,9%.

Au total, l'Union européenne a enregistré en 2020 un excédent commercial en nette hausse vis à vis du reste du monde, à 217,3 milliards d'euros, contre 191,5 milliards en 2019.

Le chiffre est encore plus élevé pour les 19 pays de la zone euro : excédent de 234,5 milliards d'euros l'an dernier, contre 221 milliards l'année précédente.

Les taxis jaunes, une institution new-yorkaise en voie de disparition?



Ils étaient omniprésents dans les rues de New York, jour et nuit, aussi emblématiques de la «Grosse Pomme» que l'Empire State Building ou les casquettes des Yankees. Mais après un an de pandémie, les taxis jaunes sont devenus rares, et leur avenir semble incertain. Un matin de février sur un parking proche de l'aéroport new-yorkais de La Guardia: une cinquantaine de «yellow cabs» font patiemment la queue, dans un froid de canard, avant de pouvoir aller charger un client à l'un des terminaux.

Avant la pandémie, «il y avait des centaines de taxis jaunes sur ce parking, on faisait la queue jusque dehors et on attendait 20 minutes.

Maintenant, on est 50, et on attend deux heures», dit Joey Olivo, vétéran des rues new-yorkaises, avec 30 ans de taxi derrière lui. Télétravail généralisé dans les quartiers d'affaires, fermeture des écoles, tourisme à l'arrêt: le nombre de courses a chuté, pour lui comme pour tous les chauffeurs new-yorkais.

«C'est dur: mes revenus ont baissé de 80%, je gagnais peut-être 1.000 dollars par semaine, je suis à 200-300 dollars», dit-il.

Sans sa femme infirmière, qui elle continue à «bien gagner sa vie», «je me serais passé une corde autour du cou», dit ce sexagénaire de Brooklyn, jovial malgré tout, derrière son masque.

CHUTE LIBRE

La plupart des chauffeurs de taxi new-yorkais, majoritairement des immigrés de

première génération, n'ont ni sa chance, ni sa bonne humeur face à l'évaporation de leur gagne-pain.

L'arrivée de la concurrence d'Uber, Lyft, et autres applications de chauffeurs VTC, avaient déjà drastiquement entamé leurs revenus, qui pouvaient auparavant dépasser les 7.000 dollars mensuels à condition de travailler de longues heures, sept jours sur sept.

Mais avec la pandémie, «c'est la chute libre», résume Richard Chow, 62 ans, originaire de Birmanie.

Lui n'est pas le plus désespéré car il a acheté sa licence - appelée «médaillo» à New York - dès 2006, pour 410.000 dollars.

Dans les années qui ont suivi, les prix des médailloons se sont envolés, gonflés par une nébuleuse de banquiers, d'investisseurs ou d'avocats. En 2009, son frère cadet, Kenny Chow, payait le siège 750.000 dollars. En 2014, les médailloons atteignaient le million de dollars.

Le succès d'Uber et consorts a fait éclater cette bulle. Et condamné des milliers de chauffeurs, qui avaient acheté à crédit des médailloons au prix fort, à la faillite ou l'endettement à vie.

Kenny Chow s'est suicidé en 2018, comme au moins sept autres chauffeurs cette année-là, soulignant leur situation souvent dramatique.

C'est dans ce contexte qu'est survenue la pandémie et ses «effets dévastateurs», explique Bhairavi Desai, directrice de la Taxi Workers Alliance, syndicat des chauffeurs new-yorkais.

Une Nigériane première femme directrice générale de l'OMC

La Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala a été nommée lundi première femme et première Africaine à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans l'espérance de mettre fin à des années de blocage de l'institution.

«Les membres de l'OMC viennent d'accepter de nommer la Dr Ngozi Okonjo-Iweala comme prochain directeur général de l'OMC. La décision a été prise par consensus lors d'une réunion spéciale du Conseil général de l'organisation aujourd'hui», a annoncé l'OMC, une quinzaine de minutes après l'ouverture de la réunion. «La Dr Okonjo-Iweala deviendra la première femme et la première Africaine à la tête de l'OMC. Elle prendra ses fonctions le 1er mars et son mandat, renouvelable, expirera le 31 août 2025», a souligné le gendarme du commerce mondial dans un bref message.

Après sa nomination, Mme Okonjo-Iweala, 66 ans, a pris la parole, virtuellement en raison du Covid, devant les représentants des pays, lors d'une réunion fermée, a indiqué à l'AFP un diplomate européen.

«Avant la pandémie, les courses étaient en baisse de 50%. Depuis la pandémie, on est proche des 90%», dit-elle.

A l'instar des aéroports, «les quartiers de la ville les plus désertés sont les quartiers de Manhattan dont dépendent les chauffeurs pour leurs revenus», dit-elle.

ICÔNE CULTURELLE

D'où la raréfaction des taxis jaunes: s'il y a toujours quelque 13.000 médailloons attribués, seuls 5.000 d'entre eux tournent régulièrement en ce moment, selon le syndicat.

Quelque 7.000 autres ne sortent plus de leur garage: les faire sortir n'est plus rentable, explique William Pierre, chauffeur originaire d'Haïti.

Lui continue à rouler, même si ses recettes quotidiennes ne dépassent guère 100 à 150 dollars - qu'il partage à 50/50 avec la société qui lui loue la voiture. «Je ne veux pas rester chez moi, je veux être dehors et nourrir ma famille», dit-il. Alors, les taxis jaunes - qui ont supplantié, dans les années 60, les taxis à damier - sont-ils condamnés à disparaître?

Joey Olivo comme William Pierre pensent que les affaires finiront par reprendre. Même s'ils s'accordent à dire que «ce ne sera plus jamais comme avant».

Bhairavi Desai, elle, craint qu'ils «disparaissent progressivement» si la mairie n'efface pas les dettes des chauffeurs. Son syndicat multiplie les manifestations, et des dizaines d'entre eux ont bloqué brièvement mercredi la circulation sur le fameux Brooklyn Bridge. «Partout dans le monde (...), vous savez que vous êtes à New York quand vous voyez un taxi jaune», dit-elle. «C'est une icône culturelle (...), un service 24h/24 qui fait partie intégrante du tissu économique, social et culturel de cette magnifique ville».

Le maire démocrate de New York, Bill de Blasio, promet d'aider les taxis - à condition que les caisses de la ville, asséchées par la pandémie, soient renflouées par le gouvernement fédéral.

«Nous voulons aider les chauffeurs mais il nous faut (...) un plan d'aide», déclarait-il mercredi. Si le secrétaire à l'OMC, «cela ouvrira la porte à une solution».

• 2

11.15 Les Z'amours
11.50 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.55 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.30 N'oubliez pas les paroles
19.40 Météo 2
20.00 Journal 20h00

21.05 Une planète parfaite



- Du soleil aux volcans

Le soleil et les volcans sont deux forces primitives à l'origine de la vie sur Terre. Parmi les 1500 volcans actifs que compte notre planète figure le majestueux Ol Doinyo Lengai, en Tanzanie. Au pied de ce géant se cache le lac Natron. Son eau, qui remonte des profondeurs de la Terre, est si chargé de substances chimiques qu'aucune forme de vie n'y semble possible. Pourtant, les flamants nains d'Afrique de l'Est en ont fait leur refuge pour s'y reproduire car, une fois par an, le centre du lac est asséché. Il offre l'écrin idéal pour y déposer leurs œufs.

• 3

10.48 Ensemble c'est mieux !
12.25 12/13 : Journal national
13.55 Ski alpin : Championnats du monde
15.15 Un cas pour deux
16.10 Salto
16.15 Des chiffres et des lettres
17.00 Slam
17.45 Questions pour un champion
19.30 19/20 : Journal national
20.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
21.00 Météo

21.05 Crimes parfaits



Série policière - France - 2021 Saison 3 - Episode 5/6

- Ivresse des profondeurs

Avec Julie Ferrier, Wendy Nieto, Sophie de la Rochefoucauld
Suite à un accident mortel de plongée, l'enquêtrice Louise et son adjointe Fatou sont chargées de mener les investigations. Elles se mettent sur la piste de l'un des quatre plongeurs restants, qui étaient tous présents sur le yacht au moment du meurtre. Louise doit également gérer des problèmes personnels.

• 4

11.00 Cléopâtre dans l'espace
11.45 Unikitty
12.55 Sam le pompier
14.00 Les cahiers de vacances Lumni
14.55 Lumni, le jeu
15.25 Oscar et Malika, toujours en retard !
16.50 Ninjago
17.35 Les as de la jungle à la rescousse
19.15 Il était une fois... la vie
20.05 Une saison au zoo

21.05 Fort Boyard



Présenté par Olivier Minne

Aux côtés d'Olivier Minne et des personnages du Fort, l'humoriste Jérémie Ferrari, la Miss France 2013 Marine Lorphelin, l'humoriste et actrice Virginie Hocq, le champion de boxe Brahim Asloun et les animateurs TV Samuel Etienne et Olivier Delacroix affrontent de nouvelles épreuves drôles mais aussi effrayantes. Pour cette 29e saison, le Père Fouras, déterminé à protéger son trésor, a décidé de corser le jeu.

• 5

11.45 La quotidienne
13.05 Passage des arts
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Les géants du transport
15.35 Décollage pour l'Amérique
16.30 J'irai dormir chez vous
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.20 Passage des arts
20.50 Amiante, un espoir de justice
22.00 Le monde en face
22.45 C ce soir, le débat
23.45 C dans l'air

arte

TF1

09.25 Australie, l'odyssée océanique

12.05 Cinquante nuances de requins

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 Le lion en hiver

16.30 Invitation au voyage

17.45 Nomade des mers, les escales de l'innovation

18.15 L'Iran vu du ciel

18.55 Istanbul sauvage

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.50 Murdoch, le grand manipulateur des médias

23.25 Bellingcat, les combattants de la liberté

12.15 Crimes et faits divers : la quotidienne

14.25 Crimes et faits divers : la suite

15.45 Si près de chez vous

17.35 Héritages

19.35 Crimes et faits divers

21.05 Tout schuss

22.50 Blacklist

C 8

10.39 TPMP

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Moi, moche et méchant 3



CINE +
FRISSON

WATCHMEN, LES GARDIENS

20.50

Film fantastique - Etats-Unis - 2009

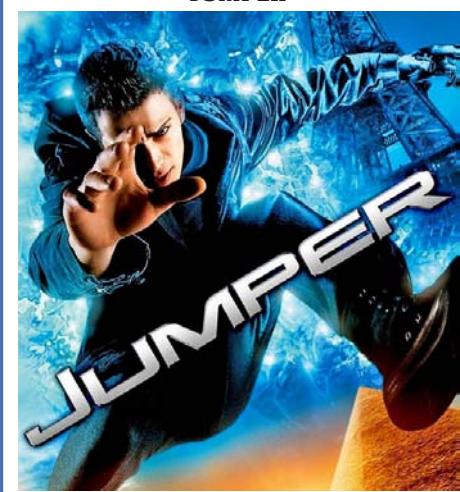
Avec Matthew Goode, Billy Crudup, Jackie Earle Haley, Malin Akerman

En 1985, en Amérique, dans une autre dimension de l'espace et du temps, les superhéros font partie du quotidien. Mais l'un d'eux est assassiné. Rorschach, un justicier masqué, décide de reprendre contact avec son ancienne légion de superhéros, tous à la retraite. Décelant un complot qui vise à les éliminer un par un, les justiciers reprennent du service tout en s'efforçant d'éviter une guerre nucléaire.

RTL 9

JUMPER

20.50



Film fantastique

- Etats-Unis - Canada - 2008

Avec Hayden Christensen, Jamie Bell, Diane Lane, Samuel L. Jackson

Lors d'un grave accident, David Rice, un jeune homme, découvre qu'il est un «jumper», un homme capable de se téléporter où il veut. Après avoir utilisé son pouvoir pour améliorer son ordinaire, David rencontre Griffin, un autre Jumper et saisit qu'il n'est pas seul au monde à avoir ce don. Il repère aussi qu'une secte menée par Roland Cox a entrepris, au fil des siècles d'éliminer tous les Jumpers.

CANAL+ family

MEN IN BLACK III

20.53



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2012

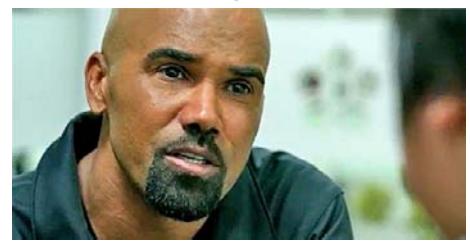
Avec Will Smith, Tommy Lee Jones, Josh Brolin, Alice Eve, Emma Thompson

De nos jours, le redoutable extraterrestre Boris réussit à s'échapper de la prison lunaire où il était retenu. Il débarque sur Terre pour se venger de l'agent K, responsable de la perte de son bras dans les années 1960. Bientôt, K disparaît, comme s'il n'avait jamais existé. Son partenaire, l'agent J, comprend que, pour le faire revenir, il doit se rendre dans le passé et rétablir le cours normal des événements.

TF1

TÉLÉVISION

21.05 S.W.A.T.



Série policière - Etats-Unis - 2020

Saison 3 - Episode 16/21

- Témoin protégé

Avec Shemar Moore, Kenny Johnson, Patrick St Esprit, Jay Harrington

A la recherche d'un adolescent ayant disparu, l'équipe du SWAT remonte jusqu'à une personne ayant intégré un programme de protection des témoins ainsi qu'un groupuscule politique extrémiste. Pendant ce temps, Hondo est en total désaccord avec sa petite amie quant à la présence d'une conférencière invitée dans un centre communautaire.

6

21.05 Recherche appartement ou maison



Présenté par Stéphane Plaza, Sandra Viricel, Romain Cartier, Sophie Bensaid, Marine Lorphelin, Miss France 2013, souhaiterait investir dans un appartement à Lyon. Elle compte mettre le bien en location, le temps de terminer son internat de médecine à Paris. Mais à terme, elle aimera s'y installer avec Christophe, son compagnon, qui vit actuellement en Nouvelle-Calédonie. Pour l'occasion, Stéphane Plaza vient en aide à Sandra Viricel. A Dijon, Valérie, récemment divorcée, cherche un nouveau cocon où s'installer.

CANAL+

21.08 Radioactive



09.50 The Nest

11.57 Linfo du vrai, le docu news

12.26 Linfo du vrai, le mag

12.57 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon

13.39 Your Honor

15.25 Le cas Richard Jewell

17.31 Neuf meufs

17.59 Linfo du vrai, le mag

18.35 Linfo du vrai

20.13 Linfo du vrai, le mag

20.44 Broute

20.51 La boîte à questions

20.55 Groland le zapoï

PLANÈTE +

TFX

W9

09.37 Les grandes batailles de la 2e Guerre mondiale

11.26 Les chevaliers Templiers et le Saint-Graal

12.54 Des villes à hauteur d'hommes

13.49 La magie de l'évolution

15.41 Planète chefs

17.37 Faites entrer l'accusé

19.06 Traqueur de serpents

20.06 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

20.55 La 2e Guerre mondiale en couleur

23.43 À droite sur la photo

09.45 Mamans & célèbres

10.30 Les frères Scott

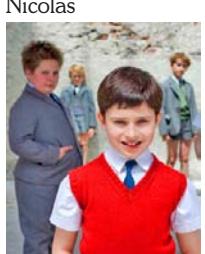
11.35 Mamans & célèbres

12.50 NCIS

16.40 Un dîner presque parfait

18.50 Les princesses et les princesses de l'amour

21.05 Le petit Nicolas



10 ans de prison requis contre Anis Rahmani



Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis hier une peine de dix (10) ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre du Directeur général du groupe Ennahar, Mohamed Mokaddem, appelé Anis Rahmani, outre la confiscation des saisies.

L'accusé Mohamed Mokaddem est poursuivi pour enregistrement et diffusion à travers la chaîne Ennahar d'une communication téléphonique qu'il avait eue avec un colonel de l'ANP sans autorisation préalable.

Lors de son audition par la Cour, Mohamed Mokaddem a nié avoir été impliqué dans "la menace de l'intégrité territoriale ou la diffamation" contre l'Institution de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le tribunal de première instance de Bir Mourad Rais avait requis, le 15 novembre dernier, une peine d'emprisonnement de cinq (5) ans ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre de l'accusé qui a décidé de faire appel au niveau de la Cour d'Alger.

Syrie: neuf morts dans des raids israéliens



Neuf personnes ont été tuées lundi avant l'aube dans des frappes israéliennes visant des dépôts d'armes près de Damas, selon un bilan de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

D'après l'OSDH, la défense anti-aérienne syrienne a intercepté "un bon nombre de missiles mais beaucoup ont atteint leurs cibles et causé des dégâts". A Damas, l'agence de presse officielle Sana, citant une source militaire, a accusé "l'ennemi israélien d'avoir mené une agression avec des salves de missiles (tirs) depuis le Golan syrien occupé et la Galilée". La "plupart" des missiles ont été abattus par la défense antiaérienne, selon elle.

A la mi-janvier, près de 60 soldats et combattants prorégime ont été tués dans des raids israéliens contre la province syrienne de Deir Ezzor (est). C'était alors l'attaque la plus meurtrière jamais menée par l'Etat hébreu en Syrie, selon l'OSDH.

Depuis le déclenchement en 2011 de la guerre en Syrie, l'entité islamiste y a mené des centaines de frappes contre des positions.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Tunisie: cinq ministres démis de leurs fonctions



Le chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, a décidé lundi de démettre cinq ministres concernés par le remaniement ministériel de janvier dernier de leurs fonctions, a rapporté lundi l'agence de presse, TAP.

La même source, citant un communiqué de la présidence du gouvernement, a ajouté que ces cinq ministres, seront remplacés par cinq autres membres du gouvernement (quatre ministres et une secrétaire d'Etat) en exercice et chargés d'assurer l'intérim de ces départements, en attendant le parachèvement des procé-

dures relatives au remaniement.

Il s'agit des ministres de la Justice Mohamed Boussetta, de l'Industrie, de l'Energie et des Mines Saloua Sghaier, du ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'intégration professionnelle Kamel Deguiche, la ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, Leila Jaffel et de la ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Akisa Bahri.

Selon le communiqué, la présidence du gouvernement affirme qu'elle "reste ouverte à toutes les solutions propres à dépasser le blocage et permettre aux ministres

de prendre leurs fonctions dans le respect de la Constitution".

Les onze nouveaux ministres qui avaient été nommés fin janvier n'ont à ce jour, pas été invités à une cérémonie de prestation de serment devant le président du pays, Kais Saïed, qui a émis des réserves sur la "constitutionnalité" du remaniement.

Il avait dénoncé, lors d'une rencontre avec le secrétaire général de l'Union générale tunisienne de travail (UGTT), "des violations" par le recours à des textes "inférieurs" à la Constitution, notamment, le règlement intérieur du Parlement.

Quatre terroristes «neutralisés» au Mali



Les Forces armées maliennes (FAMa) ont annoncé avoir neutralisé quatre (4) terroristes dans le Macina, région de Ségu, dans le centre du Mali, selon un communiqué de l'armée.

"Hier aux environs de 23h30 (22h30 GMT), les FAMa du check-point à la sortie du Macina dans le secteur 5 de l'opération Maliko, ont énergiquement réagi à une attaque des Groupes armés terroristes (GAT). Les assaillants étaient à bord d'un pick-up et des motos", a annoncé l'armée malienne dans un communiqué publié sur sa page Twitter.

"Suite à cette riposte, quatre terroristes ont été neutralisés par les FAMa et 02 pistolets mitrailleurs (PM) ont été récupérés", a ajouté la même source, précisant que les FAMa n'ont enregistré aucune perte en vie humaine et aucun dégât matériel.

Par ailleurs, deux soldats maliens ont été tués dimanche dans le centre du pays par l'explosion d'une mine posée par des terroristes au passage de leur véhicule.

Erdogan accuse les Etats-Unis de soutenir "les terroristes"

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a accusé lundi les Etats-Unis de soutenir "les terroristes" après "l'exécution" selon Ankara de 13 Turcs en Irak aux mains des rebelles kurdes du PKK.

"Les déclarations des Etats-Unis sont déplorables. Vous dites ne pas soutenir les terroristes mais vous êtes bel et bien à leur côté", a déclaré M. Erdogan lors d'un discours.

La Turquie a accusé dimanche le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) d'avoir exécuté 13 de ses ressortissants, membres des forces de sécurité pour la plu-

part, qu'il retenait en captivité dans le nord de l'Irak depuis plusieurs années. Selon le ministre turc de la Défense Hulusi Akar, des militaires turcs ont découvert 13 corps sans vie dans une grotte située dans la région de Gara,

dans le nord de l'Irak, où Ankara mène depuis mercredi une opération contre le PKK, un groupe qualifié de "terroriste" par Ankara et ses alliés occidentaux.

Le PKK a reconnu dimanche la mort d'un groupe de prisonniers, mais a réfuté la version d'Ankara, affirmant qu'ils avaient été tués dans des frappes aériennes turques.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'INTENSITÉ DE LA BRAISE

appelés à une jetée aux orties d'un geste de la main, car une nouvelle articulation nationale que tout le monde appelle n'est pas un exercice facile et l'on doit admettre qu'affronter la complexité des problèmes n'offre pas un volontarisme non mesuré qui pourrait s'avérer suicidaire.

Il a été souhaité, souvent réclamé, que le Parlement soit dissous car il est en effet inconcevable que des parlementaires qui ont accompagné dans leur majorité, tambour battant, les pérégrinations bouteflikiennes se voient accorder le privilège de tourner le dos à leur ancien engagement. L'équation n'est pas simple car depuis l'indépendance du pays, ra-

res ont été les acteurs politiques qui ne se sont pas conformés à l'orientation et à l'empreinte du vent. Le peuple a toujours, bon gré mal gré, suivi pour donner l'impression de se mettre en porte-à-faux avec les théories qui ne permettent pas de garder les pieds sur terre et qui risquaient de contrarier un mariage docile avec la rente devenue sacrée.

L'Algérie n'est ni Alger, ni Oran, ni Constantine. Elle l'est encore moins dans les humeurs dogmatiques des salons et des grandes villes.

On a beau rôle à étaler des principes universels quand on est loin du four et la plus grande des erreurs à faire est de prétendre connaître parfaitement les profondeurs populaires. Le principal atout, sans doute l'unique, du chef de l'Etat est de connaître l'intensité de l'actuelle braise et de quoi elle est née.